

diplôme d'état

d'architecte

conférant

le grade de

master

semestre 9

14

15



SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	4
PRÉSENTATION DU 2^{ÈME} CYCLE	6
Objectifs	6
Le cursus	6
Organisation générale du second cycle	6
Itinéraire et thèmes d'approfondissement	7
Le stage de «formation pratique»	7
Le mémoire	7
Le projet de fin d'études (PFE)	8
Le supplément au diplôme	8
Les modes pédagogiques spécifiques du cycle master	8
La mobilité à l'étranger	9
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	10
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	11
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER	15
M.9.9 – Groupes de projet- au choix	22
M. 9.9 - Introduction au pfe	46
M. 9.9 - Droit de l'urbanisme	47
M.9.10 – Séminaire 3	50
ARTS ET ESPACES	51
VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ	55
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	60
ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES	63
PATRIMOINE ET MUTATIONS	65
THÉORIES ET CRITIQUE	68
M.9.10 –Optionnels de séminaire- au choix	71
M.9.10 – Intensifs pluridisciplinaires - au choix	86
Les enseignants	105

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

PREMIER SEMESTRE

MASTER S7 et S9

Semaines	PROJET	COURS
01/09-06/09	DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 02/09/14	
08/09-13/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET JURYS DE FIN D'ANNÉE ET COMMISSION DE FIN DE DROIT à INSCRIPTION PAR CYCLE	
15/09 - 20/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
18/09	RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
19/09	FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
22/09-26/09	SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES	
PREMIER SEMESTRE DU 29/09/2014 AU 31/01/2015		
29/09-04/10	1 RENTÉE PROJET	1 RENTÉE COURS
06/10-11/10	2	
13/10-18/10	3	
20/10-25/10	4	
27/10-31/10	5 (VENDREDI 01/11 férié)	
03/11-08/11	6	
10/11-15/11	7 (LUNDI 11/11 férié)	
17/11-22/11	8	
24/11-29/11	9	
02/12-07/12	10	
09/12-14/12	11	
01/12-06/12	12	
VACANCES DE NOËL DU 20/12/14 AU 04/01/15 INCLUS		
05/01-10/01	13 FIN DES COURS	13 RENDU DU MÉMOIRE
12/01-17/01	14 EXAMENS	14 SOUTENANCE MÉMOIRE
19/01-24/01	15 - SEMAINE BLANCHE	15 - SEMAINE BLANCHE
22/01/15 DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NON-EUROPÉENNES		
26/01-31/01	16 RENDU PROJET	16 RENDU PROJET
31/01	JOURNÉE PORTES OUVERTES	
02/02-08/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
09/02-14/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
16/02-21/02	INTER-SEMESTRE / STAGE - RATTRAPAGE PFE 2013/2014	
23/02-28/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
27/02/15 - 15h RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET MOBILITÉ ENTRANTE		
SAM 28/03	RATTRAPAGE 1ER SEMESTRE RATTRAPAGE MÉMOIRE	

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

SECOND SEMESTRE

MASTER S8 et S10

SECOND SEMESTRE DU 03/03/2014 AU 05/07/2014

Semaines (Lun-Sa)	PROJET	COURS
02/03-07/03	1 RENTÉE PROJET	1 RENTÉE PFE
03/03/15 - DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS EUROPÉENNES		
09/03-14/03	2	
16/03-21/03	3	
23/03-28/03	4	
30/03-04/04	5	
06/04-11/04	6 (LUNDI 06/04 PÂQUES)	
13/04 - 18/04	7 (JEUDI 08/05 FÉRIÉ) FIN DES COURS DE PLASTIQUE	
18/04-03/05 VACANCES DE PRINTEMPS (VENDREDI 01/05 FÉRIÉ)		
04/05-09/05	8 (VENDREDI 08/05 FÉRIÉ)	
11/05-16/05	9 (JEUDI ASCENSION 14/05 FÉRIÉ)	
18/05-23/05	10	
25/05-30/05	11 (LUNDI PENTECÔTE 25/05 FÉRIÉ)	
01/06-06/06	12	
08/06-13/06	13 FIN DES COURS - RENDU MÉMOIRE D'ÉTAPE	
15/06-20/06	14 EXAMENS - EXAMENS RENDUS PLASTIQUE - SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE	
22/06-27/06	15 SEMAINE BLANCHE	
29/06-04/07	16 RENDU DE PROJET	
06/07-11/07	RATTRAPAGE 2ÈME SEMESTRE VENDREDI 10/07 - RATTRAPAGE MÉMOIRE D'ÉTAPE	
06-07-08-09/07 PFE		
13/07-18/07	MARDI 14/07 FÉRIÉ	
20/07-25/07	LUNDI 20 JUILLET JURY FIN D'ANNÉE	
02/08-31/08	FERMETURE ESTIVALE	
07/09-12/09	SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE ERASMUS	

PRÉSENTATION DU 2ÈME CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Mais également de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture (art. 4 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

Pour l'école, ces finalités sont associées à deux objectifs qui caractérisent le second cycle de l'établissement. Le cycle master est conçu comme un cursus d'approfondissement, clairement différent d'un cursus de spécialisation. Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé privilégie la construction par les étudiants d'une relation réflexive aux savoirs et savoir faire, et ainsi une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société. Ce cycle master entend pour cette raison favoriser la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement proposé par l'école, articulé autour du choix par l'étudiant d'un séminaire comme lieu principal d'élaboration d'une problématique d'approfondissement.

LE CURSUS

Organisation générale du second cycle

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur 4 semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2.200 heures dont 1.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement «école») réparties en 11 unités d'enseignement, dont 4 consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à 16 pour l'enseignement du projet et à 14 pour le reste des cours, incluant le contrôle continu, les examens et rendus organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques et en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs. La rentrée des groupes de projet s'effectue une semaine avant la rentrée des cours proprement dits. Le dernier semestre est organisé sur 15 semaines, de façon à laisser aux étudiants une semaine blanche entre la fin de la préparation du PFE et sa soutenance.

Itinéraire et thèmes d'approfondissement

L'objectif étant la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement choisi par l'étudiant, l'ENSAPLV a structuré son offre pédagogique en master en fonction d'un ensemble de thèmes.

Six thèmes sont proposés par l'école et adossés - plus ou moins fortement - à des productions de recherche spécifiques :

- Arts et espaces ;
- Édification et cultures techniques ;
- Environnement, territoires et paysages ;
- Patrimoines et mutations ;
- Ville, habitat et société ;
- Théories et critique.

Si chaque thème d'approfondissement constitue un cadrage, il ne dit rien (ou très peu) quant à la manière de le traiter. Il désigne un champ de réflexion donnant lieu à plusieurs interprétations, et par conséquent à plusieurs problématiques et à plusieurs approches, rendues visibles notamment par le truchement des séminaires (voir le tableau de synthèse plus loin). Ces thèmes et ces champs ne correspondent donc ni à un découpage disciplinaire ni à des spécialisations, mais désignent des entrées en matière pour construire et consolider une posture réflexive en architecture, qui ouvrent à chaque fois sur des questionnements appelant l'intervention de plusieurs disciplines.

Les thèmes d'approfondissement sont structurés, et affinés dans la continuité d'un dialogue entre l'école et les équipes pédagogiques, avec l'objectif de faciliter et soutenir auprès des étudiants des choix conscients de construction de leur cursus master, et de favoriser une production interactive des deux travaux personnels principaux du cycle master : le mémoire et le projet de fin d'étude.

Dans chaque thème, plusieurs choix - de séminaires, d'enseignements de projet, d'optionnels - sont proposés. Pour accomplir son parcours d'approfondissement, l'étudiant doit valider la majorité des crédits ECTS (au minimum 86 sur 120 crédits ECTS) dans l'un des thèmes proposés par l'école, dont notamment : deux semestres de séminaire, la soutenance du mémoire, un enseignement de projet, un groupe d'encadrement de projet de fin d'étude, la soutenance du projet de fin d'étude et le stage.

Dans la nouvelle organisation, les enseignements du cycle master sont soit liés au choix d'un thème d'approfondissement (86 crédits ECTS) soit communs (S7 : groupe de projet, construction et représentation, histoire sciences humaines et sociales et économie ; S8 : construction et droit, histoire et philosophie ; 34 crédits ECTS).

Le stage de «formation pratique»

Le stage de «formation pratique» se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit 8 semaines). Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à l'effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois, un mois pendant la période d'inter semestre située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 1200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement «école».

Le mémoire

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu des mémoires a lieu la dernière semaine du semestre 9, avant l'inter semestre d'un mois prévu en février. La soutenance proprement dite se fait lors de la première semaine suivant l'inter semestre. Si la note obtenue au mémoire est inférieure à 8, l'étudiant n'est pas autorisé à s'inscrire à un groupe de PFE en vue de la préparation de son PFE. Si sa note est comprise entre 8 et 10, l'étudiant peut s'inscrire à un groupe de PFE et devra présenter à nouveau son mémoire lors d'une séance de rattrapage organisée début septembre. Pour le parcours recherche, la soutenance se fait en même temps que la soutenance du PFE.

Le projet de fin d'études (PFE)

Le projet de fin d'études (PFE), travail personnel, consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Il s'inscrit dans les domaines d'études proposés par l'école. L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants du domaine d'études correspondant à son sujet. Le PFE fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury. Dans le cas d'un parcours recherche, l'étudiant devra soutenir son mémoire avec son PFE devant un jury habilité.

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme (SD) est un document joint à un diplôme d'études supérieures qui vise à améliorer la «transparence» internationale et à faciliter la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce supplément est annexé.

LES MODES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES DU CYCLE MASTER

Les séminaires sont positionnés en relation avec un seul thème d'approfondissement. Les enseignements des séminaires fondent, concrétisent et structurent l'offre thématique de l'école. Ils sont les lieux de préparation et de production du mémoire de second cycle. Ils comportent une initiation méthodologique à la recherche. Ils sont organisés au sein des séminaires aux semestres 8 et 9. Ils disposent d'un poids horaire important : 3,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 8 avec 1 heure dévolue au suivi de mémoire (méthodologie) et 4,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 9 avec 2 heures hebdomadaires dévolues au suivi de mémoire (méthodologie). Les enseignements de séminaire représentent ainsi 9,3% du poids horaire global (hors optionnels de séminaire) et 11 ECTS, soit 9% des ECTS.

Les groupes de projet et groupes de PFE sont positionnés en relation avec deux ou trois thèmes d'approfondissement, un positionnement sur un seul thème étant exceptionnel. Ces enseignements ont vocation à accueillir des étudiants qui situent leurs itinéraires d'approfondissement dans plusieurs thèmes. Les situations de projet approfondis apparaissent ainsi comme champs d'étude, de réflexion et d'expérimentation qui nécessitent le croisement de points de vue et d'approches différents. Ils constituent par conséquent le lieu d'échanges transversaux entre étudiants engagés dans des itinéraires d'approfondissement différents. Le second cycle comporte quatre unités d'enseignements majoritairement dévolues au projet, une par semestre, dont l'unité d'enseignements relative à l'encadrement du PFE. Les articulations entre projet et séminaire s'effectuent et s'affichent par l'adossement à un même thème d'approfondissement, par des échanges à l'intérieur d'équipes pédagogiques transversales et enfin, par des coopérations scientifiques et pédagogiques concrètes, explicitées notamment dans les fiches des enseignements concernés.

Enfin, l'optionnel est un enseignement léger en charge de travail, qui aide l'étudiant à compléter sa formation. Certains sont liés aux séminaires, d'autres aux projets.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. Elle est vivement recommandée aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. Rappelons que l'enseignement des langues vivantes a été renforcé en premier cycle, avec l'exigence d'un niveau minimum à l'issue de ce cycle.

Tous les étudiants, en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle, devront produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère émis par l'école d'origine ou leur score obtenu à un test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE.

L'enseignement des langues vivantes en second cycle participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique des relations internationales. A cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un optionnel obligatoire de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSAPLV.

Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un optionnel de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. L'étudiant choisira alors entre au moins deux langues vivantes : l'anglais ou l'espagnol. Le programme de cet enseignement du semestre 7 correspond à 49 h, soit 3,5 h hebdomadaires. Il comprendra :

- un travail de présentation du projet d'architecture en langue étrangère en liaison avec les groupes de projet de l'unité d'enseignements M.7.1;
- une préparation aux tests d'entrée dans les universités anglophones ou hispanophones de niveau européen B2 de type TOEFL, IELTS ou DELE.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprendra également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger ;
- la participation à un enseignement bilingue de projet ;
- la participation à un atelier européen ou international ;
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.

Ces expériences figurent dans l'annexe descriptive qui accompagne le diplôme, dite «supplément au diplôme» (article 3 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture), accompagnée du certificat de l'établissement CALEA (Certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture) si l'étudiant a obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence à l'ENSAPLV).

La mobilité à l'étranger

L'ENSAPLV souhaite offrir à chaque étudiant un moment fort à travers lequel il sera mis en situation de confrontation avec un contexte international. Cette mise en situation peut se réaliser de diverses manières : un séjour d'études de longue durée à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants établies par l'établissement avec des partenaires étrangers, par le stage obligatoire effectué à l'étranger ou par l'intégration à un atelier européen ou international. La mobilité des étudiants (vers des universités étrangères) devrait, dans cette structure du second cycle, advenir de préférence en semestre 7 pour un séjour semestriel, et aux semestres 7 et 8 pour un séjour annuel. En effet, pendant ces semestres, les enseignements délivrés peuvent trouver plus facilement leurs équivalents dans les établissements d'accueil, afin d'établir un contrat d'études le plus complet possible (voir règlement des études 2014-2015).

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER					60 ECTS	
Second cycle année 2 – 60 ECTS						
S9	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S10	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	
M.9.9	Projet 3 Droit de l'urbanisme	15	M.10.11	PFE Soutenance et rapport de stage	30	
M.9.10	Séminaire thématique 3 Enseignement intensif pluridisciplinaire ou ex-option thématique OT	15				
Total S9		30	Total S10		30	

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 - SEMESTRE 7

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 7 - ENSEIGNEMENTS NON POLARISES														
Semestre 7	M.7.1	P	PROJET 1	OC	16			136		136	8,5	100	0,85	13
		Po	OPTIONNEL PROJET 1	OC	14	21				21	1,5	21	0,15	2
		Total M 7-1					21		136		157	10	121	1
	M.7.2	CT	CONSTRUCTION 1	OC	14	21	28			49	3,5	21	0,50	3
		TR	TECHNIQUES DE REPRESENTATION	OC	14	21	28			49	3,5	21	0,50	3
		Total M 7-2					42	56			98	7	42	1
	M.7.3	HT	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	OC	14	28				28	2	14	0,50	2,5
		SH	SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE	OC	14	28				28	2	28	0,50	2,5
		Total M 7-3					56				56	4	42	1
	M.7.4	S	SÉMINAIRE THEMATIQUE 1	OC	14	28		28		28	2	14	0,5	2
			SUIVI MÉMOIRE	OC	14			21		21	1,5	14	0,25	1
		SoIR	OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE	OC	14	28	28			28	2	14	0,25	1
		Total M.7.4					28	49		28	77	5,5	42	1
	IP9			OC										
	TOTAL SEMESTRE 7									388	26,5	247		

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 8

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 8														
semestre 8	M.8.5	P	PROJET 2	OC	16			136		136	8,5	100	0,85	13
		Po	OPTIONNEL PROJET 2	OC	14	21				21	1,5	21	0,15	2
		Total M.8.5				21			136		157	10	121	1
	M.8.6	S	Séminaire Thématique 2	OC	14				49	49	3,5	14	0,6	3
			Suivi mémoire 1	OC			14			14	1	14	0,2	2
		So	Optionnel de séminaire 1	OC	14	28				28	2	14	0,1	1
		Co	Conférences du soir	O	14	28				28	2	14	0,1	1
		Total M.8.6				56	14		49		119	8,5	56	1
	M.8.7	CT	Construction 2	OC	14	49				49	3,5	21	0,50	2
		DR	Droit de la construction	OC	14	28				28	2	14	0,50	2
		Total M.8.7				77				77	5,5	35	1	
	M.8.8	HT	Histoire de l'architecture et de la ville 2	OC	14	28				28	2	14	0,50	2
		PH	Philosophie	OC	14	28				28	2	14	0,50	2
		Total M.8.8				56				56	4	28	1	
	TOTAL SEMESTRE 8									409	28	240		
TOTAL ANNÉE 1									797	54,5	487			60

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 9

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE	
						COURS	TD	PRJT	SEMN							
SEMESTRE 8																
semestre 9	M.9.9	P	PROJET 3	OC	16			136		136	8,5	100	0,85	13	15	
		IPFE	Introduction au PFE	OC	14	28				28	2	28	0,15			
		DU	Droit de l'urbanisme	O.	14	28				28	2	14	0,15	2		
		Total M.9.9				56			136		192	12,5	142	1		
	M.9.10	S	Séminaire Thématique 3	OC	14					14	1	21	0,15	1	15	
			Suivi mémoire 2	OC			28			28	2	49		2		
		So	Optionnel de séminaire 2	OC	14	28				28	2	14	0,1	1		
		SMS	Soutenance mémoire 8 ECTS	O									0,55	8		
		IP	Intensif pluri-disciplinaire	OC	14	21	28			49	3,5	21	0,2	3		
		Total M.9.10				56	56				119	8,5	98	1		
	TOTAL SEMESTRE 9										311	21	240			30

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 10

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 8															
Semestre 10	M.10.11	PFE	Préparation projet de FIN d'études	OC	16			90		90	5,5	200			12
		SPFE	Soutenance PFE	O.						1					10
		RS	Rapport de stage	O.	8					2		200			8
		Total M.10.11							90		93		280	1	
	TOTAL SEMESTRE 10									93	5,5	680			30
TOTAL ANNÉE 2									404	28	233			60	
TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER									1201		720				

CONDITIONS
DE PASSAGE
DANS L'ANNÉE
SUPÉRIEURE
ET D'OBTENTION DU
DIPLÔME D'ÉTAT
D'ARCHITECTE
CONFÉRANT
LE GRADE
DE MASTER

1/ CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

1.1/ ÉTUDIANTS DE M1

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux 8 unités d'enseignements (UE) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEM71 et UEM85). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 10/20$ pourront être conservées.

Semestre 7	UE	Code enseignement	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
	M 7.1	P		Projet 1	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13
Po			Optionnel projet 1	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
Total M 7-1			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
M 7.2	CT		Construction 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	6
	TR		Techniques de représentation	0,5		3	
	Total M 7-2			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M 7.3	HT		Histoire de l'archi et de la ville 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2,5	5
	SH		Sciences sociales et économie	0,5		2,5	
	Total M 7-3			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M7.4	S		Séminaire 1	0,65	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	4
	SoIR		Optionnel Initiation à la recherche	0,35		1	
Total M 7-4			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
TOTAL SEMESTRE 7						30	

Semestre 8	M 8.5	P	Projet 2	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15	
		Po	Optionnel projet 2	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
		Total M 8.5		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.6	S	Séminaire 2		0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	7
			Soutenance mémoire d'étape		0,2	Moyenne UE $\geq 10/20$	2	
		So	Optionnel séminaire 1		0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	
		CO	Conférences du soir		0,1		1	
		Total M 8.6		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.7	CT	Construction 2		0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4
		DR	Droit de la construction et TD		0,5		2	
		Total M 8.7		1				
	M 8.8	HT	Histoire de l'archi et ville 2		0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4
		PH	Philosophie		0,5		2	
		Total M 8.8		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	TOTAL SEMESTRE 8					30		
	TOTAL ANNEE 1					60		

1.2/ ÉTUDIANTS DE M2

	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE	
Semestre 9	M 9.9	P	Projet 3	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15	
		IPFE	Introduction au PFE	0,15				
		DU	Droit de l'urbanisme	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
		Total M 9.9		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 9.10	S	Séminaire 3		0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	15
			Suivi de mémoire 2				2	
		So	Optionnel séminaire 2		0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	
		SMS	Soutenance mémoire		0,55	Note $\geq 10/20$	8	
		IP	Intensif pluridisciplinaire		0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	
		Total M 9.10		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
TOTAL SEMESTRE 9							30	
Semestre 10	M 10.11	PFE	PREPARATION PROJET DE FIN D'ETUDES				12	
		PR	SUIVI MEMOIRE PARCOURS RECHERCHE					
		SPFE	SOUTENANCE PFE			Pas de note validé ou non	10	
		RS	RAPPORT DE STAGE				8	
		Total M 10.11		1				
	TOTAL SEMESTRE 10					30		
	TOTAL GENERAL CYCLE MASTER							

2/ RATRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

ATTENTION ! :

**LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATRAPABLE
IL FAUT DONC IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20**

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours.

En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

Les étudiants ayant obtenu une notes éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage;

Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

3/ CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE de 1ère et 2ème années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique.

Les délibérations des jurys sont souveraines.

4/ DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE MASTER

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'études en architecture.

Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du premier cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

M.9.9 PROJET 3 ET DROIT DE L'URBANISME

15 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	NB. D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE			Heures semestrielles associées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			Cours	TD	PRJT					
M.9.9	Projet 3	16			136	136	8,5	100	0,70	15
	Introduction au PFE	14	28			28	2	28	0,15	
	Droit de l'urbanisme	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL M.9.9		42	14	136	192	12,5	142	1	

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement propose un cours de droit de l'urbanisme et associe l'introduction au PFE au dernier enseignement concernant le projet architectural et urbain. Au cours de ce semestre, les étudiants élaborent et développent avec leurs directeurs d'études choisis en début de semestre au sein de cet enseignement un sujet de projet de fin d'étude qui sera validé avant la fin du semestre. Il est ainsi mis en situation d'autonomie pédagogique. La thématique du PFE correspond à celles développées par un des pôles de compétence de l'école.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'enseignement de projet est délivré à raison de 8h30 hebdomadaires pendant 16 semaines. L'encadrement de la phase préparatoire du PFE est non directif et totalise 28 heures semestrielles de travail encadré (soit une moyenne de 2h hebdomadaires pendant 14 semaines). Ce temps d'encadrement peut être librement géré par les enseignants et les étudiants au cours du semestre sur la base d'un contrat pédagogique arrêté préalablement. L'introduction au PFE peut se faire ou pas en cohérence avec le projet développé dans cette unité d'enseignements. Les travaux préparatoires au PFE et les résultats du projet architectural et urbain sont évalués en fonction des pondérations annoncées par l'équipe d'enseignants constitués en jury d'unité d'enseignement au terme du semestre et conditionnent l'attribution des ECTS et le passage dans le semestre 10.

THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

ARTS ET ESPACES - AE

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUES - ECT

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE - ETP

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

PATRIMOINES ET MUTATIONS - PM

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

THÉORIES ET CRITIQUE - TC

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ - VHS

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

M.9.9 – Groupes de projet- au choix

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P 901	ARCHITECTURE, CINÉMA ET TERRITOIRES URBAINS	C. ASLAN, J. BOULMIER
P 902	SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE : DE L'OEUVRE AU LIEU	J. GAUTEL, M. DESSARDO, G. GRIBÉ, M. MAZLOUMAN
P 904	ÉDIFICE ET ESPACES URBAINS ENJEUX ET ÉCHELLES DE PROJET	V. MOIMAS, B. WEBER, J. ZETLAOUI-LÉGER
P 905	MUTATIONS RAPIDES DES VILLES, INCERTITUDES ET PROJET URBAIN. LE CAS DE BURSA EN TURQUIE (1)	P. BOUCHÉ, C. SECCI
P 906	ESPACES HYBRIDES ET ÉCOSYSTÈMES URBAINS	O. BOUCHERON
P 907	FORMES, TISSUS PÉRIURBAINS ET PROJETS RÉSIDENTIELS EN RÉGION PARISIENNE	J. HARARI, G. GRIBÉ, A - G. COHEN
P 909	ARCHITECTURE & PARTAGE - MAISONS ET PAYSAGES : PROCESSUS ET CONCEPTS. ICI, AILLEURS ET AUTREMENT	M. HAMMAMI, F. MEADOWS
P 910	PAYSAGE/S ARCHITECTURE ET MILIEUX NATURELS	Y. NUSSAUME, A. KILIAN
P 912	FORMES ET ÉCHELLES DU GRAND PARIS	A. PORTNOÏ, N. FÉVRIER
P 913	LE FAIT URBAIN ET LES PRATIQUES EUROPÉENNES DU PROJET 2 ESPACES PRODUCTEURS DE SUBSTANCES URBAINES	R. KENLEY
P 914	BÂTIR COMME UN ÉCOTONE INTRODUCTION AU PFE ÉPONYME	A. LIÉBARD, L. PÉNISSON, J - M. COGET
P 915	TRANSFORMER ET DENSIFIER	L. GUEDJ, P. HILAIRE
P 916	PROJETS URBAINS ET VILLES EUROPÉENNES	F. GUÉNA, E. LOCICÉRO
P 919	TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE	F. GAUBIN, D. FEICHTINGER
P 921	CONSTRUIRE DANS LE CONSTRUIT	P - C. DUBOIS, P. LAUZANNE
P 922	MILIEUX HABITÉS : L'ARCHITECTURE AUX RYTHMES DE L'URBAIN ET DE LA NATURE	D. REBOIS, T. BARBIER
P 923	MILIEUX HABITÉS : CONSTRUIRE L'URBANITÉ DANS UNE ZONE EXPOSÉE À DES RISQUES NATURELS	E. DANIEL-LACOMBE, X. BONNAUD
P 924	PROJET 3: FRANCE EXPO 2025	S. WACHTER, P. LEITNER

S9 M.9.9 – P901

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

C. ASLAN
J. BOULMIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
PROJET

Sem.	Semaine
136	8.5
Travail personnel 100	

PROJET 3 ARCHITECTURES, CINEMAS ET TERRITOIRES URBAINS

OBJECTIFS

Traduire en projet des lieux suggérés ou partiellement représentés par le cinéma :

- réaliser à l'échelle 1 des fragments de lieu pour le cinéma;
- définir le bon rapport d'échelle entre soi et la composition architecturale;
- développer des expérimentations matérielles sur des territoires urbains.

CONTENU

Cette unité de projet a pour vocation de traiter des lieux urbains à travers leur représentation cinématographique. Par l'analyse de séquences de films, choisies dans la grande et la petite histoire du cinéma, l'étudiant pourra observer que ces lieux sont présentés de manière fragmentée, voire même suggérée et qu'ils résident pour l'essentiel dans le hors champs. Il s'agira de les reconstituer, dans leur globalité, avec les modes conventionnels de la représentation architecturale. Ce travail suppose la reconnaissance, en cours d'analyse, des intentions du metteur en scène qui sont elles-mêmes en résonance avec les lieux de la ville et qui serviront, du même coup, de fondement programmatique au projet de reconstitution du lieu choisi. Dans cet esprit une attention soutenue sera accordée à la composition du cadre, qui sera décortiqué aux fins d'appréhender ce distinguo que le cinéma impose entre la représentation visuelle et le vécu des lieux. Apparaîtront alors, dans la lumière, les enjeux qui sous-tendent la scénographie cinématographique qui, des lieux, ne montre que le nécessaire. Notre ambition est de mettre les étudiants en situation de projet, à partir de données qui sont à chercher dans et hors du champs visuel et qui laissent une marge d'interprétation non réductible au seul cahier des charges. Aussi, ce sont toutes les échelles de perception et de représentation qui sont engagées, pour affronter la composition architecturale dans sa complexité non plus reconduite à sa seule dimension de contrôle des connaissances.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Analyse de séquences et conférences. Encadrement des travaux demandés. Encadrement des PFE. Un projet de lieu urbain, choisi dans une séquence de film. Un film, dont la scénographie sera projetée aux fins d'être exécutée par les étudiants à l'échelle 1 ou un travail de commande élaboré dans le cadre du séminaire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50 %
Final : 50%

S9
M.9.9 – P902

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
M. DESSARDO
G. GRIBÉ
M. MAZLOUMAN
J. GAUTEL

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16
Modalité
pédagogique :
PROJET

Sem. Semaine
136 8.5
Travail personnel 100

PROJET 3
SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE :
DE L'OEUVRE AU LIEU

OBJECTIFS

La fonction du scénographe a toujours été intimement liée à l'architecture puisqu'elle consiste à inventer et à matérialiser l'espace et l'itinéraire du voyage imaginaire auquel le théâtre, la ville ou la cérémonie convient le spectateur. La scénographie offre un champ d'étude privilégié pour la conception d'espaces destinés à établir des relations entre émetteur et récepteur en élargissant le domaine de la recherche à toutes conceptions d'espaces destinés à des contacts, à des échanges et à la représentation. Elle règle les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique.

CONTENU

Notre objectif pédagogique est d'aborder l'enseignement du projet d'architecture comme le lieu de croisement de différentes disciplines artistique et littéraires dans une approche de l'espace complémentaire. L'enrichissement de cet enseignement se base sur une interaction et une hybridation tenant compte des différentes démarches de création. Notre pédagogie est basée sur cette interdisciplinarité; les différents champs disciplinaires travaillant en synergie vers la problématique du projet architectural. Dans cette approche du projet la scénographie est notre fil conducteur.

Nous étudierons le cadre matériel et technique de la représentation et son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices de scénographie et de son application à l'architecture dans son sens large : théâtre, chorégraphie, arts plastiques. Deux projets seront proposés:

1- un exercice en collaboration avec une institution culturelle et dans un cadre existant

2- Solliciter l'expérimentation : Le deuxième projet qui pourra se prolonger jusqu'au PFE prend comme base de programme une oeuvre (une pièce, un texte littéraire, une oeuvre plastique, une danse?) l'étudiant proposera un programme architectural (théâtre expérimental, nouveaux lieux de représentation, cirque, place, musée) à partir de sa scénographie.

Un réseau d'enseignement autour de la scénographie et architecture a été créé avec plusieurs écoles d'architecture européenne - Lisbonne, Prague, Glasgow, Lund, en vue d'échanges et de rencontres.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Projets : 136 heures

1-exercice de scénographie en collaboration avec le théâtre de la Colline et d'autres écoles de scénographie et de théâtre, encadré par le metteur en scène, scénographe et équipe technique de la Colline

2-L'architecture de « votre scénographie » Ce deuxième projet ayant pour but un choix de sujet personnel, programme et site, qui sera poursuivi et approfondi lors du PFE, à travers un atelier intensif (jeudi- vendredi- samedi- dimanche) de scénographie.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Projets

S9
M.9.9 – P904

PROJET 3
PROJET URBAIN PARTICIPATIF
ET CONCEPTION ARCHITECTURALE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

V. MOIMAS
B. WEBER
J. ZETLAOUI-LEGER

OBJECTIFS

Les étudiants initiés aux fondamentaux du projet urbain et à la relation entre usage et production de l'espace trouvent dans cette unité un approfondissement d'outils théoriques et méthodologiques. En échange avec divers acteurs locaux il s'agit d'apprendre à construire puis à soumettre au débat citoyen une interrogation réciproque entre stratégies de développement urbain et prises de position sous forme de propositions d'aménagement concrètes.

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

CONTENU

Nous trouvons aujourd'hui régulièrement face à l'injonction qu'en matière d'aménagement de l'espace il faut donner la parole aux habitants, aux citoyens. Si de telles pratiques semblent plus répandues ailleurs, en France l'affirmation de la nécessité (loi SRU, etc.) contraste avec une réalité de cultures de la production de l'espace qui semblent s'y opposer. En questionnant les responsabilités spécifiques de l'architecte cet enseignement vise à approfondir la compréhension de ces inerties en cherchant, en situation, des leviers et possibilités concrètes pour faire évoluer les pratiques.

La difficulté de faire la ville non seulement pour mais avec ses habitants, est augmentée par une interprétation du projet d'architecture comme démarche artistique solitaire. Or sans renoncer à l'exigence d'une haute qualité artistique du travail de conception architecturale, l'atelier propose de réfléchir aux possibilités d'intégrer pleinement l'élaboration de la proposition architecturale dans un processus d'urbanisme participatif. En particulier il propose de considérer comme visée subordonnée des projets d'aménagements concrets l'installation - initiale ou renouvelée - d'une disponibilité des espaces pour un jeu d'actions et d'interactions entre usagers et/ou habitants.

Pour travailler sur ces questions, l'enseignement accordera une place importante à la lecture critique des situations et logiques d'action, de même qu'à une confrontation avec des situations d'usage de l'espace.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
PROJET

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Sont demandés: travaux de terrain et préparation d'échanges avec les divers acteurs locaux; développement d'analyses et de projets; formulations régulièrement renouvelées de problématiques de projet, dont celle du PFE. Un enseignement « préparation du PFE » partiellement mutualisé accompagne les quatre étapes de travail.

Sem. Semaine
136 8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%, rendu final 50%. Sont évalués: la prise de responsabilité pour la démarche conduite, et conscience des prises de risques ;la pertinence, rigueur et approfondissement des choix théoriques et méthodologiques ; l'adéquation à la situation de projet, habitabilité et constructibilité des dispositifs spatiaux proposés ; la clarté des présentations, l'écoute lors des échanges et capacité d'intégration des apports critiques.

ACQUIS

Bases usages et conception et/ou en projet urbain
Bases en histoire urbaine, histoire des villes, histoire de l'urbanisme
Bases en sociologie urbaine

Travail personnel 100

PRÉPARATION À

Maîtrise d'oeuvre architecturale et urbaine, assistance à maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine
DSA architecture et projet urbain
Master programmation architecturale et urbaine (IUP)

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Pour les deux années 2013/14 et 2014/15 le groupe de projet intègre le dispositif expérimental de la recherche « L'habitant et la fabrication énergétique des éco-quartiers. Processus, conception, réception » (UMR CNRS LET-LAVUE N°7218, resp. I. Grudet), avec une intensification des coopérations avec les séminaires APUS et AEDD.

S9
M.9.9 – P905

PROJET 3
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN. MARCHER EN VILLE
COMME PROJET À MERSIN, TURQUIE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P. BOUCHÉ
C. SECCI

OBJECTIFS

DÉVELOPPER un projet en mettant l'architecture dans une relation au projet urbain;
Initier une démarche de projet urbain dans laquelle l'observation de terrain est centrale.
TRAVAILLER dans des villes soumises à des mutations rapides et les comprendre au regard de processus de transformations et de décisions métropolitains.
SE TESTER et SE PRÉPARER à travailler dans l'international.

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

CONTENU

UNE VILLE: MERSIN
Mersin est une ville de l'Est méditerranéen. Dès 1950, son essor est lié à son port. Depuis 20 ans, elle est aux prises à la forte croissance de la Turquie. La récente guerre en Syrie a renforcé la position de son port dans la région. Ces dynamiques ont induit un développement urbain dans une bande littorale allongée, entre mer et montagne. Les fonctions urbaines se sont réparties autour du centre ville : à l'Ouest, l'habitat et les loisirs, et à l'Est, le port et ses activités attenantes. Des voies rapides Est-Ouest structurent cette ville-ruban. La planification urbaine tend à freiner cet étalement Est-Ouest pour favoriser une extension vers le Nord, vers la montagne.

Atelier international

UN THÈME : MARCHER EN VILLE
«La marche en ville» est en discussion à Mersin (Municipalité, Université) sous l'angle de la piétonisation du centre ville. Or, notre atelier va élargir la réflexion sur la marche à toute la vieille ville. Ce thème sera abordé par le projet urbain, non pas en termes d'aménagement, mais comme une mise en réseau de différents lieux faisant l'objet de projets spécifiques. L'ensemble de ces micro-projets confortera l'orientation du développement municipal, de la mer vers la montagne.

UNE DÉMARCHE: DE L'OBSERVATION A L'ÉMERGENCE DE PROJETS SITUÉS
Une «patiente observation de terrain» comme lieu d'émergence des projets structure la démarche proposée. Lors du workshop, elle visera à comprendre un territoire et ses tendances d'évolutions, à «construire la réalité de votre projet», à énoncer des hypothèses d'actions précises.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le semestre s'organise autour d'un atelier intensif de 15 jours à Mersin:
AVANT DÉPART: sensibiliser à une ville, à ses enjeux, à ses dynamiques urbaines;
ATELIER INTENSIF : travail de terrain en coopération avec des universités (Turquie, Grèce) et des acteurs locaux (Municipalité, Chambre Architectes);
AU RETOUR: valorisation du travail du workshop en précisant les micro-projets et en énonçant une vision collective pour «Mersin walking city».

Sem. Semaine
136 8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le «projet comme démarche» (50% en contrôle continu) et «le projet comme réponse» (50 % en rendus d'étape)

ACQUIS

Il est attendu un fort intérêt pour l'urbain, les villes et le territoire en tant qu'espaces, processus et acteurs; un patient travail de terrain via divers modes de travail (croquis, relevé, film, entretien); la pratique de l'atelier intensif international; les villes orientales, ici les villes turques.

Travail personnel 100

PRÉPARATION À

Au Pfe et au diplôme d'état d'architecte

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Partenariats avec des universités turques (METU, Ankara ; Mersin University) et grecques (NTUA). Possible de suivre les optionnels de projet : M7.1 + M8.5 Apprendre des villes d'ailleurs (1+2).

S9 M.9.9 – P906

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

O. BOUCHERON
P. BLANDIN
M.A PALUMBO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

DÉTOURS II VERS LES (ÉCO)SYSTÈMES URBAINS. ULAANBAATAR

OBJECTIFS

Cette unité de projet approfondi fait suite à l'Atelier International Ulaanbaatar 2 qui se déroule en septembre.

Cette association permet de confronter les étudiants à une situation urbaine extra-européenne unique en mettant en place un véritable travail de terrain. Sur place ils ont l'occasion de développer des facultés d'observation, de description et de compréhension de dispositifs architecturaux et de systèmes urbains singuliers, puis d'en tirer des leçons et des principes afin d'en envisager la transposition (ou pas) lors de la phase de propositions et de production de projets.

CONTENU

L'atelier d'Ulaanbaatar 2014 constitue la deuxième année de coopération the Mongolian University of Science and Technology (MUST) et un groupe d'enseignants et d'étudiants de Master, la ville d'Ulaanbaatar et l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

L'année dernière notre point de départ était l'observation des différentes « conditions » du ger (yourte en mongol) en milieu urbain. Cette année, nous travaillerons sur les thèmes de la « nature dans la ville » et du devenir des quartiers de logements collectifs issus des préceptes de la Modernité.

La ville dite - constituée - à Ulaanbaatar nous dit beaucoup sur l'histoire urbaine singulière des limites de l'Europe et de l'Asie, mais nous parle aussi de la nôtre. Des premières années de la planification (dès 1954), jusqu'à la fin de la période soviétique (1990), ce sont succédaient différentes expérimentations d'habitats et de quartiers collectifs, des barres de quatre niveaux du nouveau centre alignées parallèlement les unes par rapport aux autres et en retrait du de la voirie aux grands ensembles des micro-districts périphériques. Avec la verticalisation des projets, par la construction d'immeubles et de tours d'habitat de plus d'une douzaine de niveaux, et par voie de conséquence la dé-densification de l'occupation foncière, les espaces urbains produits ont ouvert des béances dans lesquelles s'engouffre le vent des steppes.

Durant toute la période communiste, l'occupation des espaces extérieurs d'entre-deux barres était strictement proscrite, mais depuis vingt ans ces espaces se (re) constituent, « prennent chair » parce qu'ils sont sillonnés, parcourus par la multitude des piétons anonymes qui en font le support de nouvelles pratiques ? et de nouvelles constructions.

C'est sur ces espaces que les étudiants porteront leur attention, mèneront leurs investigations et produiront leur proposition de projet à une échelle à la fois architecturale et urbaine.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité

pédagogique :

CM 16

TD 120

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le cours de projet se déroule en trois phases:

Travail de terrain à Ulaanbaatar. Pour les étudiants étrangers en échange Erasmus, ou pour les étudiants de l'ENSAPLV qui en reviennent, nous acceptons des candidatures pour la participation au cours seulement dans le cas où l'étudiant pourrait justifier d'un terrain préalable sur une situations urbaines similaire à celle que nous allons étudier. Prendre contacte avec les enseignants responsables du cours.

Restitution de ce terrain et proposition de différentes formes de transmission de l'expérience, suivie d'une phase de questionnement des phénomènes observés et leur transmission dans une forme finie.

Phase de Projet, conçu plus comme un processus que comme une réification immédiate d'un programme sur un site particulier. Les projets s'élaboreront à partir d'éléments architecturaux, pris comme à la fois comme des dispositifs et des détails dont l'association peut constituer un tout. Chaque proposition de chaque terrain contribuera à une réflexion plus large sur l'ensemble des terrains étudiés, sorte d'hypercorps des marches et des découvertes des étudiants.

Sem.

Semaine

136

8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Carnet de terrain, élaboré collectivement et individuellement sous la forme d'un blog.

Restitution du travail de terrain.

Elaboration d'un glossaire

Présentation des propositions et projets

PRÉPARATION À

Travail personnel 100

PFE05

Et coordination avec S0923 - Optionnel de séminaire. Architectures et systèmes urbains hybrides

PROJET 3
FORMES, TISSUS PÉRIURBAINS ET PROJETS RÉSIDENTIELS EN
RÉGION PARISIENNE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

J. HARARI
G. GRIBÉ
A - G. COHEN

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

OBJECTIFS

Développer les outils d'analyse et de projet ainsi qu'un corpus de connaissances qui permettent aux étudiants l'élaboration de projets de formes urbaines et de produire des tissus résidentiels dans le contexte critique des périphéries urbaines contemporaines.

CONTENU

Le cas de la métropole parisienne.

L'exercice se situe sur des sites de dimensions moyennes (de 50 à 100 hectares) de la banlieue parisienne, choisis pour leur caractère composite, hybride et faiblement structuré, fruit de la succession chaotique d'interventions éparses, de zones fonctionnelles séparées, striés de réseaux et d'infrastructures lourdes, parsemés de nouveaux quartiers qui résultent de l'enchaînement des doctrines urbaines des dernières décennies du XXème siècle. Il s'agit dans un premier temps, par l'analyse urbaine approfondie du contexte et de son évolution historique, de rendre compte des structures territoriales, morphologiques, tissulaires et typologiques existantes, d'en comprendre l'apparition et les mutations, d'en pressentir le potentiel de développement qui conduise vers des dispositions spatiales plus dynamiques, plus cohérentes, plus lisibles et donc plus urbaines.

Sur la base de ces travaux analytiques, les étudiants travaillant en groupe de 5 à 8, sont amenés à formuler des hypothèses de nouvelles formes urbaines, de réorganisation et de requalification de l'espace public et du réseau viaire, d'affectations nouvelles et de découpage des sols avant d'établir des choix typologiques et programmatiques. Ces éléments seront synthétisés aux échelles appropriées (entre 1/ 5000 et 1/1000) pour constituer les grandes options d'un plan-guide à la fois ouvert à des adaptations inévitables et morphologiquement rigoureux.

La vocation d'un tel document est de gérer sur le moyen et long terme (entre 10 et 30 ans) un processus de mutations dont il garantisse les finalités stratégiques et qui permette les nécessaires ajustements conjoncturels, tant morphologiques que programmatiques.

Les étudiants seront finalement conduit à mesurer la pertinence de leurs hypothèses à des échelles plus fines (1/500 et 1/200) et à éprouver les rapports entre les solutions architecturales (au niveau de l'édifice ou du groupe d'édifices) et les dispositifs urbains, en élaborant le projet d'un ensemble résidentiel de dimension significative (plusieurs dizaines de logements).

Une attention particulière sera accordée aux rapports qui se nouent au niveau du rez-de-chaussée, entre espaces publics et privés, usages collectifs et individuels, représentation et appropriation.

Un cycle d'exposés et de cours thématiques relatifs à l'histoire des villes et à quelques moments fondateurs des théories, doctrines et expérimentations urbaines et des cours délivrés par les enseignants sur l'architecture de l'habitat, compléteront et enrichiront l'exercice de projet.

Plusieurs visites de quartiers emblématiques de ces expérimentations ponctueront le semestre et concrétiseront l'approche académique du sujet.

Les contextes de projet les plus fréquemment rencontrés concernent le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social, ZUP, cités et grands ensembles ; la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures, etc.

NBRE DE SEMAINE
16
Modalité pédagogique :
CM 16
TD 120

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le cours de projet est organisé sur la journée complète.
La matinée est consacrée aux exposés, cours et visites; l'après-midi à la correction d'exercice.

Au cours des premières semaines le travail collectif porte sur l'analyse des sites, puis aux premières grandes orientations du projet urbain, à la configuration des espaces publics et des voies, la programmation, les choix typologiques et leur localisation, la structure paysagère, etc. Les dernières semaines seront consacrées aux préliminaires des projets d'architecture proprement dits qui seront impérativement conduits en binômes ou trinômes.

Nature des travaux demandés :

Analyses graphiques et commentaires écrits, calculs de densité et comparatif;

Maquette des sites;

Projet d'aménagement global et argumentaire circonstancié;

Plans, coupes et volumétrie des projets d'architecture, référents typologiques, maquette d'étude, etc.

Sem. Semaine
136 8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 40%

Présentation de l'exercice finalisé: 60%.

ACQUIS

Connaissance de l'architecture du logement et des problématiques de l'habitat urbain;

Intérêt pour les théories urbaines, les échelles territoriales et les articulations formes urbaines / architecture.

Travail personnel
100

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaire Formations Urbaines et Habitat

Cet enseignement de projet constitue le préliminaire sur lequel sera développé le PFE au semestre suivant.

Le sujet du PFE sera nécessairement choisi sur les sites étudiés au semestre 9 et ses présupposés seront cohérents avec les résultats du projet urbain.

S9
M.9.9 – P909

PROJET 3
ARCHITECTURE ET PARTAGE - MAISONS ET PAYSAGES
PROCESSUS ET CONCEPTS
ICI, AILLEURS ET AUTREMENT

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

M. HAMMAMI
F. MEADOWS

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

Sem. Semaine
136 8.5
Travail personnel 100

OBJECTIFS

Les finalités de cet enseignement concourent à la mise en situation préprofessionnelle et questionnent la conception de l'habitat solidaire dans le cadre de l'architecture et des paysages contemporains partagés, tant d'un point de vue de processus d'invention et leurs déterminants économiques que dans la conception du projet. Aussi, du point de vue des pratiques professionnelles, à partir de chaque terrain d'expérimentation architecturale et paysagère, ici, ailleurs et autrement, en déclinant les multiples échelles qui conjuguent la maison, le quartier, la ville et son territoire. Une opportunité pour développer la notion de l'architecture solidaire et de partage ; réfléchir sur le mal logement, l'auto-construction, l'autogestion des espaces en commun et intervenir sur terrain pour réaliser des actions concrètes en association avec des habitants et des partenaires ressources.

CONTENU

Parallèlement à la production courante de l'habitat, la maison individuelle et le lotissement constituent, depuis le mouvement moderne, le support d'une réflexion théorique et d'une production architecturale particulières. En effet, à partir des années 1960 et les mutations de la société industrielle, les renouvellements de discours et des approches sur le sujet se sont traduits par des projets souvent pensés comme des démonstrations, des expérimentations, tant en ce qui concerne la réorganisation des fonctions ou la recherche de dispositifs alternatifs autres.

Dans ce contexte, cet enseignement de projet ne tend pas à présenter la maison individuelle comme un nouveau paradigme, et le lotissement comme l'évolution contemporaine la plus importante de la morphologie urbaine. Il s'agit cependant de faire acquérir aux étudiants, face à un phénomène urbain majeur, des projets contemporains, des références, des idées-forces, des connaissances approfondies du sujet par une approche créative - inventive - et par la conception architecturale jusqu'au stade final du projet qui place la solidarité humaine au centre des préoccupations. Pour parvenir à des réponses probantes, les étudiants doivent être des acteurs et des critiques sources de la réflexion et de la production dans ce domaine de l'architecture et de l'urbanisme paysagiste.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le programme de cet enseignement de projet dispense des exercices autour de l'architecture et paysages partagés, dans une perspective de développement solidaire et d'économie soutenable. Un projet long dont le thème est comment penser l'architecture par le paysage, et construire autrement un quartier d'habitat solidaire en ville ou en périphérie, déterminé dans un contexte réel, s'élabore en association avec des partenaires ressources. Le semestre s'achève par un voyage d'études, un départ vers l'ailleurs pour atteindre une réciprocité culturelle, une opportunité pour saisir d'autres horizons lointains - Avec la participation à un voyage d'études - Workshop international - fédéré par un suivi pédagogique et professionnel en partant d'une situation réelle.

Les projets de cet enseignement sont associés aux partenaires suivants : École des Beaux-Arts d'Orléans (en collaboration avec le Designer Franck Houndégla, et d'autres artistes et architectes), soutien d'Afriscope et Fondation de France, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Fondation Abbé Pierre, Ministère des Affaires Étrangères, autres partenaires à l'étranger...

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exercices courts, un projet long avec un voyage d'études (Workshop international à l'étranger). 70% continu / 30% final.

S9 M.9.9 – P910

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

A. KILIAN
A. LAPASSAT
Y. NUSSAUME

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

PROJET 3 PAYSAGE/S - ARCHITECTURE, PROCESSUS TERRITOIRE SOUTENABLE : MUTATION DES SITES INDUSTRIELS ET REVITALISATION URBAINE

OBJECTIFS

L'objet de ce groupe de projet est de réfléchir à la réhabilitation des sites industriels face aux enjeux de développement soutenable des territoires. Depuis la fin du XXème siècle, et surtout des années 80, la désindustrialisation et le passage à une économie post-industrielle ont entraîné la déstructuration des territoires, au fur et à mesure des délocalisations des industries, de l'abandon de certaines productions, laissant la place aux friches industrielles.

La revitalisation de ces sites, souvent pollués, pour permettre de nouveaux usages industriels, ou faire la place à des logements ou des parcs, est devenue un enjeu essentiel pour de nombreuses villes, de nombreux territoires.

CONTENU

Ce semestre de projet sera consacré au développement de stratégies de projet et de propositions face à cette problématique.

Ces territoires situés de manière stratégique en regard de l'usage passé sont l'opportunité de développer de nouvelles voies de développement, en fonction de leur situation urbaine, géographique, de leur connexion aux infrastructures (voies d'eau, de chemin de fer, entrées de ville, noeuds de connexions, etc.). Leur traitement nécessite de croiser les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, ainsi que de nombreux domaines liés à l'ingénierie urbaine et territoriale, afin de proposer la conception de territoires soutenables. Il s'agit de dépasser les champs de compétences, à penser autrement le processus de projet. La reconversion de ces friches, en lien étroit avec les territoires qui les entourent et ceux avec qui elles sont connectées par les infrastructures nécessite de reconsidérer, à des échelles diverses, le rôle des substrats (géographiques, historiques, symboliques, sociaux...) sur lesquels elles s'implantent et ce, sans négliger l'appréhension et les pratiques sociales des groupes d'habitants et d'usagers riverains.

L'objectif de ce groupe de projet est donc de sensibiliser les étudiants à la diversité des fragments de territoires (mélange de construit et de vivant «à conduire») qui les constituent, au temps qui les stratifie, à la multiplicité des pratiques qui les modèlent.

Du site au programme, du programme au site et à la résolution architecturale, il s'agit de mettre en espaces un programme à des échelles diverses prenant en compte tant des préoccupations urbaines, architecturales, paysagères mais aussi techniques, telles que la dépollution, la gestion des eaux de ruissellement, la phytoremédiation.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre.

L'équipe enseignante est assurée par un binôme d'architectes / paysagistes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le semestre comportera un premier rendu qui dressera un bilan et l'esquisse des stratégies identifiées suite au voyage sur le site, à la rencontre des acteurs locaux et à un travail personnel de reconnaissance sensible. A la suite de ce rendu, les étudiants devront déterminer le programme qui leur semble pertinent de développer dans ce contexte.

La phase de conception du projet fera ensuite l'objet d'un rendu intermédiaire et d'un rendu final en fin de semestre.

Les rendus intermédiaires se feront en présence des enseignants du séminaire Paysage/S.

S9 M.9.9 – P912

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

A. PORTNOI
N. FÉVRIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE :

16

Modalité

pédagogique :

CM 16

TD 120

Sem. Semaine

136

8.5

Travail personnel 100

PROJET 3 FORMES ET ÉCHELLES DU GRAND PARIS

OBJECTIFS

Dans le cadre de cet enseignement vous serez amenés à développer, à partir de l'observation et de la compréhension d'un territoire, un projet à deux échelles fortement contrastées. L'objectif est de se former un regard critique sur le fait urbain, acquérir une dextérité dans la manipulation simultanée des échelles et savoir faire appel à un imaginaire pour mettre en perspective théorique votre démarche de projet. La complexité du fait urbain est abordée dans le cadre de cet enseignement sur un mode narratif et sur le mode de l'étude de cas.

CONTENU

Cet exercice se base sur l'exploration physique d'un territoire de la périphérie du Grand Paris. Vous serez amenés à élaborer une stratégie d'intervention qui se fonde sur des études de situations concrètes. La réflexion de l'atelier porte sur le rapport entre architecture, infrastructure et paysage. La méthode mise en place met l'accent sur les notions d'échelle et de niveaux. Il s'agit d'expérimenter un processus de conception impliquant, dans le développement d'un projet, la manipulation simultanée de deux échelles fortement contrastées : programme architectural complexe ou fragments d'identités paysagères informent ainsi une proposition à l'échelle d'un territoire plus vaste. Les corrections porteront alternativement sur l'une ou l'autre des échelles.

A l'échelle territoriale, la logique de projet mise en place prendra position au regard du débat sur le grand Paris. Cette année, le territoire d'étude est celui d'un aéroports de Paris, le territoire d'Orly/Rungis.

Dans le cadre de cet enseignement, une large place est faite aux débats. Les corrections de projets intégreront différents intervenants : Jean Taricat, historien de l'architecture, Martin Basdevant, architecte paysagiste.

Le projet sera accompagné par une étude monographique centré sur une opération contemporaine. La rencontre avec des acteurs de projet sur le territoire étudié, l'analyse de projets et de documents relatifs au sites, seront également autant de moyens de prendre conscience des registres potentiels d'intervention.

Le projet pourra être poursuivi dans le cadre du PFE 13 de James Njoo, Andres Atela et Minna Nordström, «Paris Métropolitains» dont nous partageons le territoire d'étude. Ils participeront à nos jurys de manière à assurer pour les étudiants qui le souhaitent une continuité du travail sur l'année.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours thématiques, visites de sites, exposés d'étudiants et débats collectifs, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe, workshop sur place.

Nature des travaux demandés : cartographie, croquis, schémas, plans, coupes urbaines, élévations, perspectives et photos montage, maquettes à différentes échelles.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%, rendu final 50%

S9 M.9.9 – P913

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

R. KENLEY
C. GIRARD

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique
CM 64
TD 72

Sem.	Semaine
136	8.5

Travail personnel
100

PROJET 3 LE FAIT URBAIN COMME PRATIQUE DE TEXTURES URBAINES ET DE PROJET

OBJECTIFS

Développer une démarche de projet capable de porter un PFE. Identifier et répondre aux enjeux du projet urbain architecturalement. Proposer des espaces programmés et enveloppants : le bâti et le non-bâti. Inscrire les projets dans une base de données - projets exemplaires et l'ensemble des productions des étudiants. Expérimenter un travail en équipe organisée par compétences. Produire un document qui définit l'hypothèse du PFE, inscrite dans le site choisi.

CONTENU

Enrichi par l'expérience directe d'une autre ville européenne que Paris, à travers un voyage de collaboration avec une Ecole partenaire, deux projets seront produits, à Valence et à Paris. L'ambition internationale du studio se concrétise par une prise de connaissance directe du fait urbain européen et par l'élaboration de projets sur les questions spatiales du projet urbain à partir des singularités dans le territoire d'étude et dans des projets exemplaires. A l'aide de maquettes et dessins, des propositions spatiales et des distributions programmatiques sont proposées. L'étude des espaces producteurs de substance urbaine identifie des configurations spatiales pertinentes. Une vision dynamique du projet sur la ville à l'aide de séquences spatiales permettra la définition des formes urbaines. La participation des étudiants en échange en M1 et M2 dans notre école est encouragée, ainsi que celle des étudiants de La Villette en mobilité en M2 pour la préparation du PFE. L'enseignement est bi-langue, français-anglais.

The studio is part of the Enhanced Erasmus Initiative (EE). It proposes bi-lingual teaching, French and English. We welcome students on an Exchange programme at La Villette in M1/M2. The International ambition of the studio is born by a direct involvement with two European sites for the production of two distinct projects : Paris and another major European city, the destination of a field trip and work session. We seek to develop the quality of urban life through the spatial qualities of urban projects. Space is the territory of Architecture. We will therefore study and explore spatial configurations that produce urban substance. They will form sequences of built and unbuilt land, new city visions and architectural solutions.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Deux projets sont produits pendant le semestre. Un enseignement intensif a lieu pendant le voyage de coopération à Athènes, un autre conclura le semestre à l'Atelier International du Grand Paris. La préparation du PFE a lieu en parallèle au travail du studio. Les étudiants travaillent en groupes formés par compétences. Des maquettes et des dessins sont fabriquées entre 1:100 et 1:1000. Pour le PFE, l'enseignement est orienté vers des projets individuels ou en binôme.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Production de projet et Introduction au PFE (dessins, maquettes, texte et documents graphiques). 50% contrôle continu (assiduité et production régulière pertinente), 30% Jurys (présentation et prestation), 20% introduction PFE.

ACQUIS

Analyse du territoire et de structures spatiales par le dessin de «textures» urbaines et de projet. Expérimentation des matériaux de projet dans une base de données partagée. Mise en oeuvre et représentation aux échelles 1:1000 - 1:100.

PRÉPARATION À

PFE sur tout thème d'approfondissement. L'enseignement consiste principalement en une démarche de projet vers une hypothèse localisée du PFE. Enseignement sur place et à distance lié à la mobilité étudiante - ERASMUS Amplifié (EE)

COORDINATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

M9.9 - Introduction au PFE - M9.10 - S0917 - Philomédia 2
P916 - Conception Numérique Collaborative

S9
M.9.9 – P914

PROJET 3
CONCEPTION ET ÉTUDE DE L'ÉDIFICATION D'UN ENSEMBLE
URBAIN DE LOGEMENTS POSITIFS EN ÉNERGIE (BEPOS)

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

A. LIÉBARD
L. PENISSON
J - M. COGET

OBJECTIFS

L'objectif est d'enseigner les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la projection d'un habitat collectif dans un site urbain constitué, en y intégrant les évolutions réglementaires liées aux questions environnementales et au développement durable (particulièrement la RT 2020).

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0.70

CONTENU

A partir d'une parcelle contrainte située dans le tissu urbain parisien ou francilien, l'étudiant développera la conception de l'édification d'un ensemble de logements dense (maisons de ville et/ou logements collectifs) en intégrant les bases d'une architecture bioclimatique: orientation, insolation, coefficient de forme, bilan carbone de l'énergie grise, masse thermique, isolation, percements de l'enveloppe, ombres portées, protections solaires, production intégrée d'énergies renouvelables ?

L'enseignement intégrera les nouveaux objectifs réglementaires en rapport avec les questions environnementales, et particulièrement celles découlant des contraintes de la conception et de l'édification des bâtiments positifs en énergie (BEPOS).

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique :
CM 16
TD 120

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours. Travaux dirigés. Recherche de référence.

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu et rendus intermédiaires 50%
Rendu final du projet 50%.

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

L. GUEDJ
P. HILAIRE

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

OBJECTIFS

Dans le cadre de cet enseignement vous serez amenés à développer un projet à différentes échelles à partir de l'observation et de la compréhension d'un territoire. L'objectif est de se constituer un regard critique sur le fait urbain, savoir faire appel à un imaginaire et mettre en perspective théorique et culturelle votre démarche de projet. Il vous sera demandé d'expérimenter un processus de conception impliquant, dans le développement d'un projet, la manipulation simultanée de deux échelles fortement contrastées : un projet de ville, de territoire et de paysage et des interventions architecturales avec un site et un programme resserrés.

CONTENU

Nous travaillerons sur un vaste territoire du sud de la boucle de Seine situé entre Saint-Germain-en-Laye, Port-Marly, Louveciennes et Bougival en rive gauche et Le Pecq, Le Vésinet et Croissy en rive droite dans le département des Yvelines. Grande plaine partiellement inondable, la question de la densification urbaine, dans un contexte paysager très marqué par la géographie et l'histoire même de la constitution de ces villes, sera posée à partir d'un projet réel de développement du secteur. La ville du Vésinet souhaite créer un écoquartier dans l'emprise de l'hôpital (environ 20 ha). Le programme est ambitieux (400 à 500 logements dont 35 % de logements sociaux, des commerces, des équipements, un parc de 3,5 ha et le maintien en fonctionnement de l'hôpital).

La ville du Vésinet, dans sa forme actuelle, est une création du milieu du XIX^{ème} siècle, élaborée à partir de l'expérience et de la pratique du parc paysager du comte de Choulot. Elle se présente comme un très grand lotissement résidentiel dont les intentions initiales, si elles sont encore visibles sur le site, ne correspondent plus à la complexité des échanges urbains et interurbains contemporains. La qualité du vaste espace paysager d'hier et devenu un handicap pour le fonctionnement d'aujourd'hui.

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux questions suivantes :
Comment poser la question de la densification dans un modèle à l'identité aussi marquée ?

Quel regard critique peut-on poser sur le programme proposé ?
Comment les mixités (sociale, fonctionnelle, intergénérationnelle) peuvent-elles être introduites dans ce contexte ?

Quelles relations de cohérence et/ou de contradiction peuvent être mises en évidence entre l'idée originelle de la « ville-parc » construite sur un modèle jardiné du parc agricole et les objectifs contemporains de la ville soutenable ?

L'accent est mis sur la lecture du paysage de la ville, afin d'en reconnaître les sujets urbains et de problématiser votre intervention dans des contextes variés qui doivent être articulés (contexte géographique et historique, paysager, urbain, fonctionnel, patrimonial, réglementaire, etc.). Votre intervention évaluera les singularités et les spécificités.

A l'échelle de l'architecture, vous serez amenés à dialoguer avec des fragments architecturaux maintenus et qui informent sur un territoire plus vaste, vous effectuerez un travail de recherche typologique sur le logement afin de proposer des réponses pertinentes à l'extension contemporaine d'une cité jardin.

A l'échelle du programme, vous argumenterez la pertinence de votre proposition alternative s'il y a lieu.

A l'échelle territoriale, la logique de projet mis en place prendra position, au regard d'un périmètre élargi qui débordera l'emprise du quartier, sur les relations avec le paysage de la plaine et des coteaux environnants, les infrastructures de transport et le fleuve.

Les corrections de projets intégreront différents intervenants (CAUE 78, responsables du projet, praticiens).

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours thématiques, visites de sites, exposés d'étudiants et débats collectifs, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe, workshop sur place.

Nature des travaux demandés : cartographie, croquis, schémas, plans, coupes urbaines, élévations, perspectives et photos montage, maquettes à différentes échelles.

Sem. Semaine
136 8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle des connaissances : Contrôle continu 50%, rendu final 50%

Travail personnel 100

ACQUIS ET PRÉPARATION À

Expérience concernant des approches territoriales larges. Capacité de représentation spatiale affirmée. Expérience des programmes de logements. Préparation au socle pratique et théorique pour le PFE.

S9 M.9.9 – P916

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

T. CIBLAC
F. GUENA
E. LOCICERO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

PROJET 3 PROJET URBAIN ET VILLES EUROPÉENNES

OBJECTIFS

Ce projet aborde l'échelle urbaine et la question des systèmes urbains en relation avec les usages des outils numériques de conception spatiale et de collaboration disponibles au laboratoire MAACC. L'objectif est double :

Objectif 1 : Conception d'un espace urbain à Paris dans le cadre du Grand-Paris
Objectif 2 : Partage des connaissances sur le projet urbain et mutualisation des expériences européennes d'étudiants des écoles d'architecture de Barcelone, de Hambourg et de Paris-la-villette.

CONTENU

Contenu suivant l'objectif 1 : Travail sur un site parisien. Paris est ici pris comme référence de ville à l'échelle internationale. Sera ici étudié le site du front de seine entre Paris et Ivry dans l'objectif de produire un projet d'aménagement en articulant les différentes échelles (spatiales, politiques, sociales, économiques, etc) de la ville de Paris et du Grand Paris. A partir d'une programmation intégrant activités, équipements et logements est demandé la formalisation d'un système urbain en plan masse et en coupes (du 1/5000 ème ; 1/1000ème , 1/ 500 ème). Le système urbain devra faire apparaître clairement ses composants : Transport/circulation; connexion et mise en rapport avec la Seine; Nature et Energies ; espace public /espace privé ; Mixité des programmes et Espaces Bâti (Gabarits: et typologies)

L'outil numérique est ici utilisé tant pour la construction d'un système programmatique que pour le développement d'une écriture urbaine et architecturale innovante.

Contenu suivant l'objectif 2 : Il s'agit d'installer une coopération durable avec les écoles d'architecture de Barcelone et de Hambourg en établissant des complémentarités sur des réalités urbaines différentes et en travaillant ensemble sur des thématiques communes. Un outil de partage et de communication sur le web sera utilisé à cette fin. Pour cette première année, la thématique abordée sera l'eau des points de vue des berges, de l'énergie, de la bio-diversité et des transports. Les étudiants désireux faire un P.F.E. international pourront poursuivre ce travail au semestre 10 et obtenir un supplément au diplôme conformément à la charte ERASMUS .

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les corrections seront hebdomadaires et un planning de rendus sera fourni. Pour la première année, chaque école travaillera sur son propre site à partir de la thématique de l'eau et en toute indépendance de son évolution et de son programme . Le travail se fera en trinôme avec des étudiants étrangers via les outils web de communication et de partage.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rendu par phase avec justification orale et présentation des méthodes d'analyse et de conception.

Analyse critique du site et étude de la politique urbaine.

Proposition d'une programmation et d'un système urbain.

Proposition numériques de plusieurs solutions urbaines.

Détails au 1/500 ème du système urbain : plan, coupes , façades ,

Détails au 1/50 ème des enveloppes significatives

Perspectives des espaces urbains et Rendu final.

Parallèlement au rendu sera organisé un état des lieux de l'avancement des 2 autres écoles et du travail collaboratif entre étudiants.

S9
M.9.9 – P919

PROJET 3
TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
D. FEICHTINGER
F. GAUBIN

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16
Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

Sem. Semaine
136 8.5
Travail personnel 100

OBJECTIFS

Cette unité de projet a pour objectif :

- d'accroître la compétence des étudiants en architecture à concevoir le projet avec conscience de la réalité des contextes culturels et du monde industriel, générée par la dualité « projet local-produit global»;
- de développer leur capacité à mobiliser leurs connaissances techniques au bon moment dans le processus de conception du projet et par là même, d'approfondir la relation entre architecture, exigences constructives et cultures techniques, - de les former à une meilleure collaboration avec les acteurs industriels de la filière de construction, aussi bien pour la mise en oeuvre dans le projet des matériaux, des produits ou de tout élément de construction, que pour le développement de nouveaux produits ou procédés.

CONTENU

L'unité de projet comporte des enseignements spécifiques autour des méthodes d'élaboration du projet, autour des cultures techniques et critiques des matériaux, des produits et des procédés et autour des exigences nouvelles et des contraintes liées au développement durable. Le contenu lui-même du projet porte sur un immeuble d'habitation ou un équipement public précisément situé dans un site urbain réel porteur d'une problématique. Le travail d'élaboration du projet sera le cadre d'une réflexion et d'expérimentations sur les outils et les méthodes d'organisation, de simulation et de représentation actuelles. Le caractère expérimental ou innovant sera apprécié tant du point de vue de l'expérimentation de nouveaux outils, que de la prescription de nouveaux matériaux, assortie de mesures et/ou d'évaluations de performances. Les phases générales de progression seront :

- l'analyse critique du contexte et du programme;
- la recherche d'éléments de référence, développement d'idées fondatrices, de concepts générateurs, qui mettent en oeuvre culture architecturale et culture technique;
- la « mise en forme architecturale » : le projet, ses différentes échelles (du global au détail), ses différentes étapes (la progression des choix), ses différentes évaluations (pertinence, efficacité et cohérence);
- les moyens de sa matérialisation (faisabilité technique et économique).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Corrections hebdomadaires, rendus intermédiaires, rendu final avec présentation. - Dossier d'analyse, maquette réelle ou virtuelle, dossiers de plans, présentation finale avec exposé PowerPoint.

S9 M.9.9 – P921

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P - C. DUBOIS
P. LAUZANNE

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique :

CM 16

TD 100

Travail personnel 100

Sem. Semaine

136 8.5

PROJET 3 CONSTRUIRE DANS LE CONSTRUIT

OBJECTIFS

« L'unité de projet » propose une formation approfondie aux pratiques constructives du projet dans le cadre d'une formation généraliste d'architecte. Elle a pour objectif de préparer les étudiants à l'exercice des métiers de l'architecture dans le domaine spécifique de la reconversion - extension de bâtiments existants en équipements publics en leur faisant découvrir et prendre en compte tous les champs de compétences que ces programmes complexes sollicitent. Cette unité de projet a pour vocation d'explorer un domaine particulier qui est, en termes d'échelle d'intervention, à l'interface du projet architectural et du projet urbain. Elle s'articulera avec une unité de séminaire et l'équipe pédagogique, par ses contacts professionnels, soutiendra les démarches des étudiants pour l'obtention de stages en agence d'architecture, d'urbanisme, dans des directions d'urbanisme de ville, dans des Directions Départementales du Territoire et de la Mer.

CONTENU

Dans nos villes, les restructurations industrielles, la réorganisation des armées, l'évolution des infrastructures de transports, ont pour conséquence la libération d'emprises foncières importantes caractérisées par la présence d'un patrimoine construit, dont on a appris à reconnaître les qualités, mais que l'on ne sait pas toujours bien réutiliser et réintégrer dans la structure urbaine. L'unité de projet se propose d'explorer, à partir de situations concrètes, des méthodes de travail qui conduisent à savoir compter avec les traces du passé, la mémoire des lieux, dans un projet de revitalisation des centres anciens, en affichant l'ambition de poursuivre un travail d'invention de formes architecturales contemporaines adaptées aux nouvelles demandes sociales. En ce sens, l'unité de projet se distingue clairement d'une formation aux savoirs pour la conservation ou la restauration des monuments anciens dont le champ est beaucoup plus restreint. Trois grands domaines de formation sont abordés par le couple unité de projet - unité de séminaire :

1. L'expertise : A l'aide des méthodes propres à chaque champ disciplinaire, l'étudiant est formé à l'évaluation des potentialités d'un édifice et d'un site par :- des analyses historiques, sociologiques, - des méthodes et techniques de diagnostics architecturaux, techniques, d'ambiance, - une formation au relevé architectural et une analyse critique des outils de représentation.
2. La programmation : Les rôles et les responsabilités au stade de la définition des ouvrages dans le cadre des politiques publiques de l'aménagement urbain sont présentés aux étudiants. Qu'entend-on par programmation ? Quels sont les données, les besoins, les contraintes, les exigences ? Qu'est-ce qu'une étude de définition ? Un éclairage particulier est donné sur l'état des réglementations en vigueur, leur poids et leur importance sur l'ensemble du processus.
3. Le projet : La formation de l'étudiant au travail de projet synthétise les connaissances acquises en expertise et en programmation. Il s'agit d'inventer des formes architecturales et urbaines dans une contextualité riche et dense, au-delà du simple objet architectural. La pédagogie s'appuiera aussi sur l'étude de cas, qui seront autant de passerelles vers la préparation aux modes d'exercice professionnel et les stages, et ouvriront sur l'enseignement du projet.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il s'agit d'une unité pour un enseignement approfondi du projet, qui s'appuie sur une approche pluridisciplinaire des savoirs et des compétences spécialisés. L'étudiant apprend à dépasser le simple stade de l'esquisse pour développer le travail de conception architecturale au niveau d'un avant-projet définitif, avec une ouverture sur la mission de projet telle que définie par la loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu.

PROJET 3

MILIEUX HABITÉS : L'ARCHITECTURE AUX RYTHMES DE L'URBAIN ET DE LA NATURE

OBJECTIFS

Une approche durable des milieux habités métropolitains introduit un changement de paradigme dans la relation entre ville, nature et mobilité et bouleverse la manière de penser et de concevoir le projet entre échelle urbaine et échelle architecturale.

L'enjeu de cet enseignement est donc d'amener les étudiants dans des contextes de régénération urbaine à explorer et expérimenter la conception du projet dans ses articulations thématiques et spatiales à différentes échelles associées de manière inédite, entre territoire et proximité, à l'interface entre nature, urbanité et mobilité.

CONTENU

Il s'agit d'explorer les effets induits par trois renversements de points de vue stratégiques.

1-ARTIFICE/NATURE : comment insérer les éléments naturels - air, eau, vent, terre - dans une approche non pas techniciste ou normative du développement durable, mais d'une manière réflexive (utilisation énergétique, rythmes naturels) et sensible (qualité des espaces publics/ouverts, ambiances)

2-REVERSIBILITE : comment concevoir des édifices qui puissent accepter des mutations d'usages dans le temps, prétendre à des renaissances successives leur offrant une durée de vie prolongée, économe et durable, durant laquelle s'ouvrir à des formes d'appropriation fluctuantes

3-ESPACES EN MOUVEMENT : comment repenser les mobilités urbaines entre déplacements rapides et déplacements doux et développer leur potentiel de déclencheur de dynamiques spatiales

L'enseignement se décomposera en 4 séquences :

1 : INTERPRETATION D'UN TERRITOIRE SUBURBAIN

Le territoire de réflexion et de projet sera localisée à VENISE/MESTRE en Italie autour d'un fort relié à un système de canaux connectés à la lagune où eau et nature joue un rôle essentiel au milieu d'une ville en développement (MESTRE), du port en mutation et de la lagune. Il s'agira de travailler sur l'articulation - autour du thème de l'hybridité naturel/artificiel - de fragments à urbaniser pour créer un MILIEU HABITE où la prise en compte des éléments naturels s'associera à la conception d'un bâti (programmes de mixité des usages).

4 thèmes d'analyse :

a- Inverser le regard et révéler le potentiel des éléments naturels

b- Rendre réversible : morphologie bâtie et structure foncière et leurs capacités d'évolution

c- Mettre en mouvement : mobilités et urbanité

d- Habiter : modes de vie et innovations spatiales

2 : RECITS ET FIGURES URBAINES

Cette lecture de site sera accompagnée en parallèle de trois exercices de projets courts sur le croisement des thèmes (nature, bâti, mobilité, usages) pour expérimenter le passage de l'analyse à un questionnement de projet par la construction d'un regard et d'un récit.

3 : SCENARIOS URBANO/ARCHITECTURAUX

Au cours d'un atelier in situ à Venise (en collaboration avec l'IAUV) en Novembre les étudiants devront chacun choisir dans le territoire d'étude un contexte et imaginer un scénario de régénération et de métamorphose urbaine. La taille et la forme du site pourront varier, mais chaque scénario devra croiser les quatre thèmes et les mettre spatialement en relation : éléments naturels et hybridité ville-nature / bâti à redévelopper et augmenter / temporalités des mobilités / mixité programmatique

4 : DEVELOPPEMENT DU PROJET ET ENTRELACEMENT DES ECHELLES

Chaque scénario fera l'objet d'un développement détaillé selon le contexte et la problématique de chaque étudiant. L'enjeu est d'apprendre à articuler plusieurs échelles de manière non linéaire

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité

pédagogique :

CM 32

TD 104

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

1 : INTERPRETATION D'UN TERRITOIRE SUBURBAIN

4 groupes thématiques - fabrication d'un cahier sur le site

Modalités : analyse préalable, atelier in situ, photographies, vidéos, cartographies

2 : RECITS ET FIGURES URBAINES

3 exercices de projets courts sur un site et un thème précis chaque semaine élaboré en une semaine

Rendu sur un panneau format A1

3 : SCENARIOS URBANO/ARCHITECTURAUX

maquette 3D numérisée ou/et matérielle.

Les scénarios seront finalisés lors d'un rendu intermédiaire par une maquette et quatre panneaux A1

4 : DEVELOPPEMENT DU PROJET ET ENTRELACEMENT DES ECHELLES

4 panneaux A1 complété par des représentations sous différentes formes (maquette, film, mémoire)

5: INTERFACE MEMOIRE PROJET

Une mise en relation du mémoire et de la problématique de projet peut-être poursuivie pour les étudiants qui le souhaitent.

6: RENDU FINAL : évalué par un jury composés d'enseignants de différentes disciplines (paysage, philosophie, architecture...)

Sem. Semaine

136 8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50% et rendu final : 50%.

PRÉPARATION À

Les étudiants qui le souhaitent peuvent approfondir leur problématique et projet urbano-architectural élaborés en S922 dans le groupe de PFE 23 en S10.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Informations et actualités sur <http://milieuxhabites.wordpress.com>

Travail personnel 100

Cet enseignement s'inscrit dans une progressivité pédagogique du groupe d'enseignements de projets « MILIEUX HABITES » permettant aux étudiants qui le souhaitent de développer en 4 semestres en M1 puis M2 une maîtrise progressive du croisement thématique et disciplinaire (architecture / philosophie / urbain W/ paysage) autour du thème retenu et de l'articulation des échelles (édifice/ville/territoire).

Ces enseignements de projet s'articulent aux séminaires en M1 S7 et S8 et M2 S9 « MILIEUX HABITES » du thème PATRIMOINE ET MUTATION. Les étudiants qui le souhaitent pourront y approfondir les concepts nouveaux sur l'hybridation entre architecture, ville et nature et approfondir leurs problématiques de projets en relation à cet enjeu. »

S9
M.9.9 – P923

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
E. DANIEL-LACOMBE
X. BONNAUD

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

Sem.	Semaine
136	8.5

Travail personnel 100

PROJET 3
MILIEUX HABITÉS : CONSTRUIRE
L'URBANITÉ DANS UNE ZONE EXPOSÉE À DES RISQUES
NATURELS

OBJECTIFS

Architecture urbaine, dialogue de la ville et de la nature :
Il s'agit de dépasser l'opposition entre ville et nature, entre architecture et paysage. La transformation des mentalités qui permettra de rompre avec l'aliénation des urbains vis-à-vis de la nature passe par l'invention d'une nouvelle architecture et d'une nouvelle écologie susceptibles de métamorphoser la ville présente. Il faut donc apprendre à travailler à partir de quartiers urbanisés posant des problèmes divers, et non prôner une utopie passe-partout (les tours dans la nature, la ville jardin, le lotissement écologique).

CONTENU

Construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels :
Il s'agit de permettre à un groupe d'étudiants de préparer un projet à partir de l'étude d'une zone urbaine exposée à un risque naturel majeur. Il revient aux élèves de choisir leur site, mais le type de risque envisagé leur sera donné et variera d'une année à l'autre, l'eau (inondation, sécheresse, stockage et traitement des eaux polluées), l'air (tempête, pollution, feu), la terre (ruissellement, érosion, pollution en profondeur). Le projet envisagé devra porter sur une zone urbanisée et sa transformation. Dans ce contexte, l'architecture doit rendre possible un double imaginaire : celui du repli défensif de l'abri de quelques manières qu'on le conçoive, et celui de l'ouverture à un nouveau mode de rapport aux espèces vivantes et à la nature. Cela conduit au coeur d'une nouvelle esthétique, entièrement tournée vers la réception active de l'architecture, et reposant sur la mise en pratique de notions issues de l'art du paysage contemporain.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La mise en place d'une méthode de travail de conception sera rythmée par un petit nombre d'enseignements en séminaire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50% et examen final : 50%

PRÉPARATION À

PFE «Milieux habités - Construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels».

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Cet enseignement s'inscrit dans une transversalité pédagogique du groupe de projets «Milieux habités» et s'articule aux séminaires «Régénération des milieux habités».

Informations et actualités sur <http://milieuxhabites.wordpress.com>

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. WACHTER
P. LEITNER
B. WEBER

OBJECTIFS

Le projet France expo 2025 a pour but de préfigurer la candidature de la France à l'exposition universelle 2025. Il mobilise plusieurs établissements d'enseignement supérieur (CNAM, Science po, ENSCI, Université de Paris 1...) et il est conduit par un groupement d'acteurs qui comprend des collectivités locales et des entreprises (SNCF RATP, Bouygues, Veolia...)

A l'échelle du Grand Paris, il s'agit d'identifier des secteurs géographiques porteurs d'enjeux caractérisant les principales mutations urbaines, architecturales et paysagères en cours et à venir qui marqueront la métropole de 2030-2050. A l'échelle de ces secteurs, il s'agit de proposer des scénarios et des projets d'aménagement et d'architecture destinés à préparer et encourager la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0.70

CONTENU

La participation de l'ENSAPLV au projet France expo 2025 a pour but de fournir des pistes de réflexion prospective sur des enjeux urbains, architecturaux et paysagers auxquels devront faire face le territoire français et plus particulièrement le Grand Paris dans le futur. Les sujets abordés dans le cadre de l'atelier relèvent de la rubrique générale des mutations qu'enregistrent aujourd'hui les territoires métropolitains sous l'effet d'une série de problèmes et d'enjeux au premier rang desquels figurent les contraintes énergétiques et climatiques. A travers des scénarios, des pistes de réflexion et des projets, il conviendra alors de voir comment ces espaces pourront se prêter à une transition vers un modèle de développement durable plus respectueux des grands équilibres écologiques et soucieux aussi de garantir une croissance métropolitaine plus inclusive socialement et spatialement. A cet égard, ils pourront être des « démonstrateurs » de la transition énergétique dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'action en matière de paysage. rgement d'autres questions clés liées aux défis de la soutenabilité urbaine et architecturale s'inscrivent aussi dans le champ de réflexion. Une des lignes directrices de l'atelier vise à proposer des pistes de réflexion et des scénarios urbains et architecturaux liés à la transition énergétique que devront affronter les territoires métropolitains dans les années qui viennent.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique :
CM 16
TD 120

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours thématiques, visites de sites, exposés et débats collectifs, affichages réguliers, corrections individuelles et en groupe.

Nature des travaux demandés : cartographie, croquis, schémas, plans, coupes urbaines, plans-programmes, scénarios, élévations, perspectives et photos montage, maquettes à différentes échelles. Des workshops sont prévus qui associeront les établissements d'enseignement supérieur impliqués dans le projet France expo 2025 et les différents acteurs parti-prenantes du projet

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%, rendu final 50%

M. 9.9 - INTRODUCTION AU PFE

L'introduction au PFE se développe au cours du semestre 9. Cet enseignement est consacré à l'élaboration et au développement de leur sujet de PFE en concertation avec leurs directeurs d'études. Au cours de ce semestre, les étudiants élaborent et développent avec leurs directeurs d'études choisis en début de semestre au sein de cet enseignement un sujet de projet de fin d'étude qui sera validé avant la fin du semestre. Il est ainsi mis en situation d'autonomie pédagogique. La thématique du PFE correspond à celles développées par un des pôles de compétence de l'école.

L'encadrement de la phase préparatoire du PFE est non directif et totalise 28 heures semestrielles de travail encadré (soit une moyenne de 2h hebdomadaires pendant 14 semaines). Ce temps d'encadrement peut être librement géré par les enseignants et les étudiants au cours du semestre sur la base d'un contrat pédagogique arrêté préalablement. L'introduction au PFE peut se faire ou pas en cohérence avec le projet développé dans cette unité d'enseignements. Les travaux préparatoires au PFE et les résultats du projet architectural et urbain sont évalués en fonction des pondérations annoncées par l'équipe d'enseignants constitués en jury d'unité d'enseignement au terme du semestre et conditionnent l'attribution des ECTS et le passage dans le semestre 10.

M. 9.9 - DROIT DE L'URBANISME

S9 M.9.9 – DU

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

R. CARVAIS

DROIT DE L'URBANISME

OBJECTIFS

Le cours propose une présentation du droit de l'urbanisme et de l'aménagement. Il prend appui sur les différentes pratiques professionnelles, pour dégager les principes, les techniques et les outils opérationnels qui régissent le travail et l'action des différents acteurs. Les enseignements porteront sur les domaines suivants:

- Le cadre institutionnel (organisation et responsabilités des collectivités territoriales) et les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement.
- La planification en matière d'urbanisme et d'aménagement aux différentes échelles territoriales et niveaux institutionnels.
- L'aménagement urbain, les modes d'élaboration et les moyens nécessaires à la mise en oeuvre du projet d'aménagement urbain: l'objet de l'aménagement, les modes de financement et les moyens d'action.
- L'action foncière et la maîtrise foncière.
- Le contrôle réglementaire de l'aménagement et de la construction: le permis de construire, le permis d'aménager et les autorisations d'occupation de sols.
- La politique du droit du logement dans ses relations avec l'élaboration des projets d'urbanisme et d'aménagement.
- Urbanisme et patrimoine: principes et outils des politiques du patrimoine et d'environnement urbain, naturel et culturel.
- Les réformes récentes (Grenelle de l'environnement, Grand Paris).

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0. 70

CONTENU

Le cours est destiné à se familiariser avec les notions de droit de l'urbanisme et de l'aménagement en référence aux pratiques du projet et aux métiers de l'aménagement et de la planification territoriale.

NBRE DE SEMAINE 14

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Modalité
pédagogique :
CM 28

Cours hebdomadaire (2 heures) sur 14 semaines (1 semestre)

Sem. Semaine
28 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Epreuve écrite en fin de semestre: questions en rapport avec le cours

Travail personnel 100

M.9.10 SÉMINAIRE 3

15 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique				Heures semestr. associées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			CM	TD	PRJT	SMIN					
M.9.10	Séminaire 3	14				14	14	1	21	0,05	15
	Suivi de mémoire	14		28			28	2	49	0,1	
	Optionnel de séminaire	14	28				28	2	14	0,1	
	Soutenance mémoire									0,55	
	Intensif pluridisciplinaire		21	28			49	(+)	21	0,2	
	TOTAL M.9.10		49	56		14	119	5 (+)	98	1	

OBJECTIF

Le mémoire est préparé sur trois semestres dans trois unités d'enseignement distinctes et consécutives (semestres 7, 8 et 9). Les enseignements directement consacrés à l'élaboration du mémoire (séminaire et suivi de mémoire) sont les UEM 7.4 (semestre 7), UEM 8.6 (semestre 8) et l'UEM 9.10 (semestre 9). A chacune de ces étapes l'étudiant est évalué sur la base d'un travail précis. La note obtenue pour le pré-mémoire en UEM 7.4 conditionne le passage dans l'UEM 8.6. La soutenance du mémoire d'étape de l'UEM 8.6 conditionne le passage dans l'UEM 9.10. Cette troisième unité d'enseignement UEM 9.10 est consacrée à la finalisation du mémoire incluant des compléments d'analyse, d'études et de recherche ainsi que la valorisation du travail accompli par la mise en forme finale du mémoire et la soutenance.

L'optionnel de séminaire est au choix. Sa vocation est un apport d'approfondissements théoriques et méthodologiques, complémentaire aux contenus abordés en séminaire. Pour les étudiants en parcours recherche le choix d'un optionnel spécifique « parcours recherche » est obligatoire.

Elle est enfin l'unité de validation de l'intensif pluridisciplinaire, pensé comme un projet à la temporalité spécifique (une à deux semaines) et au positionnement singulier au cours du parcours (le mois de septembre, l'inter-semestre, l'été...) ; une forme administrative autonome (projets regroupant des enseignants de différents champs de l'école, intensifs inter-école, workshops internationaux...) et un lieu d'apprentissage et d'expérimentation (cours intégrés, interventions de personnalités extérieures, déplacements, expositions...). Intégré au parcours d'approfondissement mais affirmant son autonomie, l'intensif pluridisciplinaire est l'occasion pour l'étudiant en master d'une expérience d'un temps et de lieux (physiques et sociaux) différents. Afin de permettre la plus grande liberté possible de dispositifs pédagogiques, les étudiants valident à la fin du semestre 9 un enseignement autonome d'un poids horaire de 49 heures qu'ils peuvent effectuer dans la temporalité des trois premiers semestres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

Le mémoire est un document rendant compte d'une recherche originale. C'est un document essentiellement écrit et pouvant comporter des éléments graphiques.

CONTENU

Le mémoire doit comporter les éléments suivants :

- Un résumé d'une demi-page avec une liste de mots-clés;
- Une introduction qui présente clairement la question et son contexte ainsi que les étapes du travail;
- Un contenu « théorique » correspondant à l'analyse détaillée de l'état de la question à partir d'une étude bibliographique (exemple : exploration structurée du champ de connaissance dans lequel se situe le sujet, établissement d'une bibliographie raisonnée, exposé précis de la question nouvelle qui fait l'objet du mémoire, construction d'hypothèses argumentées pour la traiter);
- Un contenu « d'investigation » décrivant les corpus et matériaux explorés, les moyens et les méthodes utilisées et présentant les résultats;
- Une conclusion qui précise les apports du travail, ses limites et les prolongements possibles;
- Une bibliographie;
- Des annexes éventuellement.

FORMAT

Le mémoire comporte, selon les sujets et avec l'accord du directeur de mémoire, de 40 à 100 pages, non compris les illustrations, plus une bibliographie et éventuellement des annexes. Il est constitué d'environ 120 à 300 000 signes (caractères et espaces compris). La soutenance du mémoire a lieu à la fin du semestre 9, avant l'inter-semestre, devant un jury composé du directeur de mémoire, enseignant du séminaire, avec un autre membre de l'équipe, et un enseignant invité d'une autre unité d'enseignement. Chaque jury comporte au moins un enseignant titulaire d'un doctorat, et impliqué dans un laboratoire de recherche. Des personnes extérieures peuvent être invitées au jury. La note finale du mémoire de master est accordée à l'étudiant lors de cette soutenance. Une session de rattrapage est organisée au retour de l'inter-semestre. La soutenance du mémoire constitue un pré-requis pour l'inscription en PFE. L'intensif pluridisciplinaire que les étudiants ont pu effectué dès le semestre 7, sera validé en fin du semestre 9 avec une note attribué par les enseignants responsables.

PARCOURS RECHERCHE

Pour obtenir la mention recherche au diplôme d'architecte, un étudiant doit s'engager dans un parcours recherche dès le début de la 5ème année. Il s'agit d'un parcours spécifique proposé sous la forme d'un optionnel en semestre 9 aux étudiants désirant poursuivre leurs études au delà du master dans une école doctorale.

Ce parcours fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et un enseignant titulaire d'un doctorat du séminaire où l'étudiant est inscrit. Il fait l'objet d'une inscription particulière dans l'optionnel parcours recherche du semestre 9.

Conditions d'inscription : Au terme du deuxième semestre du séminaire (fin du semestre 8), et à la suite d'un avis favorable délivré lors du jury de mémoire d'étape, un étudiant peut être admis à compléter l'initiation à la recherche reçue aux semestres 7 et 8 dans un séminaire par une formation approfondie à la recherche au cours du semestre 9. Celui-ci établit, en accord avec un enseignant docteur du séminaire où il est inscrit, un contrat de formation approfondie à la recherche pour le semestre 9. Ce contrat présente un résumé du sujet de mémoire, ainsi que le nom du laboratoire de recherche dans lequel l'étudiant est encouragé à effectuer son stage de master. Ce contrat est soumis par l'enseignant et l'étudiant à une commission « parcours recherche » nommée par la CPR, et composé d'enseignants HDR et docteurs. Cette commission examine tous les ans en début d'année universitaire les propositions de contrat de formation approfondie à la recherche.

VALIDATION

L'étudiant admis dans un parcours recherche doit valider l'optionnel parcours recherche (S9) ainsi que son stage dans un laboratoire de recherche. Il doit également produire un mémoire de recherche et le valider lors de la soutenance organisée par les enseignants du séminaire en fin du semestre 9.

Pour obtenir la mention recherche à son diplôme d'état d'architecte, l'étudiant devra valider son parcours recherche, puis soumettre son mémoire à la commission « parcours recherche » pour solliciter la présentation devant le jury spécifique habilité à décerner la mention recherche, organisant la soutenance conjointe du PFE et du mémoire (cf. articles 17 et 34 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

M.9.10 – Séminaire 3

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
ARTS ET ESPACES		
S901A	DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS 3	C. ASLAN, O. JEUDY, L. FALZON
S901B	SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL
S908	ART, CINÉMA, ARCHITECTURE 3	S. NAVA, V. JOUVE, H. REIP
VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ		
S903	ARCHITECTURE, FORMATIONS URBAINES ET HABITAT 2	M. BÉDARIDA, J. HARARI
S904	SÉMINAIRE APUS 3 ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS	E. AMOUGOU, P. BOUCHÉ, S. WACHTER, B. WEBER, J. ZETLAOUI-LÉGER, D. LEFRANÇOIS
S914	LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE		
S906	PAYSAGE / S : FONDAMENTAUX	R. DEMARCO, O. JEUDY, S. ROUSSEL, C. ZAHARIA
S910	ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 3	A. D'ORAZIO, I. IOSA, A. TUFANO
ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE		
S912	PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL REGARD CRITIQUE ET PROSPECTIF	S. BALEZ, D. HAMANI
PATRIMOINE ET MUTATIONS		
S913	MILIEUX HABITÉS (PHILOSOPHIE, ARCHITECTURE, URBAIN, ENVIRONNEMENT) 3: VILLE / NATURE / MONDE ET MÉTAMORPHOSES	X. BONNAUD, A. TUSCHER, C. ZAHARIA,
S915	HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI 3	K. BOWIE, V. NÈGRE
THÉORIES ET CRITIQUES		
S909	CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DE LA VILLE 2	P. CHABARD, J. BASTOEN
S911	ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION (AIC)	T. CIBLAC, F. GUÉNA

ARTS ET ESPACES

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes a priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

S9 M.9.10 – S 901A

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
C. ASLAN
L. FALZON
O. JEUDY

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14

Suivi mémoire 28

Sem. Semaine

42 3

SÉMINAIRE 3 DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS 3

OBJECTIFS

Ce séminaire propose des recherches sur les pratiques d'expérimentations matérielles urbaines en amont du projet architectural. Sont étudiées des démarches singulières qui cherchent à faire apparaître les potentialités d'un territoire en mettant en oeuvre des dispositifs matériels à l'échelle 1. Comment susciter de nouvelles perceptions des éléments en présence, générer un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire ?

CONTENU

Ce séminaire traite plus particulièrement des actions et expérimentations plastiques dans friches urbaines, des friches industrielles et portuaires, des territoires urbains ou périurbains en voie de recomposition. Les étudiants sont amenés à intervenir sur la matérialité physique de ces lieux en devenant pour susciter des imaginaires urbains, d'autres manières possibles de les habiter. Ces expérimentations urbaines donnent lieu à des réflexions phénoménologiques sur l'action et la perception, la production d'espaces, l'adaptation au milieu environnant. La mise en situation d'un territoire et l'élaboration théorique sont menées simultanément.

La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible. Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ? Comment engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions. En cela l'étudiant est amené à développer ses propres outils critiques de représentation et ses propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux, à entretenir ce champ vital face aux systèmes de réduction généralisée des mises à distances et de la montée en puissance du virtuel.

Ce séminaire développe également des recherches sur les pratiques de représentations sonores et visuelles des territoires urbains, des montages filmiques et documentaires.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours, ateliers méthodologiques et suivi de recherches
Rédaction du mémoire en lien avec la réalisation d'un travail plastique

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Contrôle continu (50 %) et mémoire finalisé (50%)
- Présentation orale des conférences du soir (Mardi 15h30 - 18h30)

ACQUIS

De préférence le séminaire S801A : «Démarches plastiques et territoires urbains 2»
Réalisation du pré-mémoire

PRÉPARATION À

Activités de recherches en post-diplôme en lien avec l'équipe «Architectures, Milieux, Paysages» (AMP - LAVUE) de l'ENSAPLV.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Groupe de projet P901 « Architectures, cinémas et territoires urbains »
Intensif IP 902 «Expérimentations artistiques au Port Nord de Chalon-sur-Saône»
Séminaire S906 «Paysage/s»

S9
M.9.10 – S 901B

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
M. MAZOULMAN
J. GAUTEL
C. LECOEUR

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14
Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem. Semaine
42 3

SÉMINAIRE 3
SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE
LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU

OBJECTIFS

La scénographie est considérée comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une oeuvre donnée. La scénographie règle ainsi les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique. Aujourd'hui le scénographe est sollicité pour d'autres domaines que le théâtre comme dans les musées, les expositions, les défilés de mode, les jardins, l'architecture et les espaces publics. La scénographie est un outil, dans sa capacité à donner forme et surtout espace à un imaginaire non pas à travers un lieu donné et définitivement fixé, mais à travers les glissements que la représentation opère d'un lieu réel à un lieu imaginaire, et du lieu imaginaire au lieu réel.

CONTENU

La scénographie, une culture de l'espace, un outil de conception pour le projet architectural

Esthétique théâtrale, lieux scéniques, scénographie d'expositions et de usées, croisement des pratiques artistiques, la scénographie comme outil de conception pour le projet architectural.

Dans une approche de l'histoire du théâtre de l'histoire du théâtre et de ses grandes théories à travers l'étude de l'évolution spatiale, esthétique et symbolique du lieu théâtral.

Nous analyserons le champ scénographique et ses mutations dans son rapport avec l'évolution des différents champs de la mise en forme de l'espace et d'autres domaines de la création (arts plastiques, danse, musique,...) l'architecture et les espaces publics.

Ce séminaire approfondira les thématiques abordées lors de l'option thématique de la scénographie et le séminaire de 4ème année. Il s'articule autour de la problématiques de la scénographie et de sa mutation au sens large. Les visites, rencontres et les conférences alimenteront les différents axes de recherches, ceci en partenariat avec des lieux pour la création contemporaine, différents théâtres, musées et lieux d'exposition.

Les cours sont composés de deux volets : la scénographie théâtrale (étude de la genèse d'une oeuvre, texte, mise en scène, scénographie, lieu de représentation...) et la scénographie au-delà du théâtre (arts plastiques, installations, performances, art public, espaces d'exposition, de monstration, danse, vidéo, spectacles d'hybridation...). Des sorties de spectacles et de visites obligatoires seront proposées aux étudiants.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

COURS ET DES CONFÉRENCES SUR :

la scénographie théâtrale, les lieux scéniques, les nouveaux lieux, l'architecture théâtrale, la politique culturelle, la scénographie et les arts plastiques, danse : Tanztheater, spectacles d'hybridation, utilisation de la vidéo, l'art public / commande publique, espaces publics, la muséographie et la scénographie des expositions

ATELIER MÉTHODOLOGIQUE ET SUIVI DES RECHERCHES

plusieurs axes de recherches seront proposés aux étudiants, cette liste n'est pas exhaustive et évoluera selon les problématiques rencontrées :

conception scénographique, lieux de représentation, espace représenté, espace représentant, le regardant et le regardé / spectateur, acteur oeuvre, les problématiques de la scénographie des lieux liés aux lieux de monstration, musée, exposition, art public dans la ville, la création contemporaine dans sa dimension scénographique

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cours, conférences, visites et rencontres. Suivi de mémoire. Mémoire. Cahier de bord

S9
M.9.10 – S 908

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

V. JOUVE
L. KIMMEL
H. REIP

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem.	Semaine
42	3

SÉMINAIRE 3
ARTS, CINÉMA, ARCHITECTURE 3

OBJECTIFS

Comment l'art et le cinéma permettent d'écrire une pensée de l'architecture?
Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche en cinéma sur l'architecture, la ville et le paysage. Les pratiques cinématographiques forment le socle de réflexion engagé au sein de ce séminaire où elles seront enrichies de questionnements émanant du domaine des arts visuels et de la philosophie.

Il sera le cadre de réflexion et de discussion qui accompagnera l'élaboration de mémoires-films qui prendront forme d'un film accompagné d'un travail écrit.

CONTENU

«Les mots m'ont permis de deviner/définir la différence entre la vision qu'ils engendrent quand on les frotte les uns contre les autres et celle qui peut être générée par des images en mouvement...»

Stan Brakhage (Métaphores et Vision, Ed. Centre G.Pompidou, 1998).

Entre l'architecture, le cinéma, les arts plastiques et la philosophie, le renvoi des processus à l'oeuvre d'une discipline à l'autre constitue le corps théorique de la réflexion engagée ici. Le «mouvement signifié» évoqué par Brakhage pourrait être la base de conception de ce mémoire, un vecteur de réunification de champs parfois séparés: le monde «phénoménal», les appareils optiques (oeil ou objectif) et le champ d'action de la pensée.

En se plaçant à la croisée de l'art et de l'architecture, il s'agit d'interroger notre perception de la ville et du paysage. Pour cela, le mémoire, outre un travail écrit, consiste ici à dire, au moyen d'un travail effectué en vidéo, les mutations à l'oeuvre dans les espaces que nous traversons.

Dans l'avancée du mémoire, il s'agit d'éviter la dissociation de la forme et du fond. Pensés ensemble, ils constitueront la matière de cette recherche hybride, dont la partie filmée avancera de front avec le travail d'écriture, dans un travail de correspondance et complémentarité. Comment et que peut-on dire avec des images? Comment réfléchit un plan? Comment pense un montage? Que raconte un texte que les images ne peuvent élaborer?

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Mémoire-film : film de 15 mn maximum accompagné d'une partie écrite + contrôle continu et présentation orale.

Option 1 associée : Via cinéma 2: Stéphanie Nava , Hughes Reip, Valérie Jouve (28h).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu.

VILLE HABITAT ET SOCIÉTÉ

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

S9 M.9.10 – S 903

SÉMINAIRE 3 FORMATIONS URBAINES ET HABITAT

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

M. BÉDARIDA
J. HARARI
D. LEFRANÇOIS

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.70

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 16
TD 120

Sem.	Semaine
136	8.5

Travail personnel 100

OBJECTIFS

Cette troisième partie du séminaire est destinée aux étudiants ayant obtenu le M 8.6 (S803) par leur pré-mémoire validé après avis d'un jury. Elle a pour objet, en tenant compte des recommandations de ce dernier, d'aider les étudiants à développer, compléter et finaliser la rédaction de leur mémoire en vue de sa soutenance devant jury. Les étudiants s'étant vu confirmé leur aptitude à s'inscrire dans un parcours recherche devront suivre l'optionnel prévu à cet effet.

CONTENU

Il s'agit d'aider les étudiants à mener le mémoire à son terme, en leur faisant d'abord compléter les données insuffisantes pour répondre à leurs questions initiales, et développer leurs interprétations et conclusions. Il s'agit aussi, par auto-évaluation, de leur faire porter un regard d'ensemble sur l'élaboration progressive de leur problématique depuis le S703 et le S803, de façon à ce qu'ils en saisissent la continuité et les évolutions. Leurs conclusions pourront ainsi faire état de la part de validation et d'invalidation de leurs idées premières, et proposer des pistes de réflexion ultérieure.

Une attention sera portée sur les différences d'approches, selon que les mémoires relèvent de réflexions pouvant concerner à différents degrés la conception ou ses études préalables, ou bien qu'ils s'apparentent davantage à un travail à caractère universitaire (théorique, épistémologique ou historique, par exemple) visant à produire des connaissances et/ou à suggérer de nouvelles questions. C'est surtout dans ce cas de mémoire qu'il sera possible, pour les étudiants qui en auraient déjà émis le souhait, de le développer avec un objectif de « parcours recherche ».

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dans la partie de séminaire, limitée à 1h hebdo, chaque directeur de mémoire réunit ses étudiants pour leur faire part de suggestions les intéressant tous (lectures complémentaires, recommandations de méthodologie ou de mise en forme du mémoire,...). Le suivi individuel, important à ce stade du mémoire, est prévu ensuite, à raison de 2h hebdo.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exposé et contrôle continu : 30%. Mémoire final et soutenance : 70%.

Un jury confirme en outre la validité des mémoires postulant à la mention Master recherche en M 10.11.

PRÉPARATION À

Soutenance en M.10.11 pour le parcours recherche.

ACQUIS

Acquis préalable à l'inscription en PFE et à la soutenance, en même temps que ce dernier, du mémoire-recherche pour les étudiants concernés.

S9
M.9.10 – S 904

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
E. AMOUGOU
P. BOUCHÉ
S. WACHTER
B. WEBER
J. ZETLAOUI-LÉGER
M. SAIDI - SHAROUIZ

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

SÉMINAIRE 3 - APUS
ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS

OBJECTIFS

Ce séminaire offre le cadre d'une démarche approfondissant le sujet de mémoire engagé au semestre précédent:

- l'analyse de situations concrètes qui donne au travail son assise empirique et questionne le rapport des espaces à leurs conditions historiques, économiques, politiques;
- l'acquisition de connaissances utiles à la compréhension des phénomènes étudiés;
- l'approche pluridisciplinaire associant préoccupations architecturales, urbaines et sociétales
- développement d'une posture réflexive vis-à-vis de situations concrètes de la transformation urbaine.

CONTENU

Ce séminaire pluri-disciplinaire proposée par des enseignants-chercheurs, architectes, urbanistes et sociologues, s'intéresse au processus de fabrication de l'espace urbain à toutes les échelles, dans un contexte internationalisé et marqué par des changements sociaux et environnementaux. L'accent est mis sur la mise en relation entre architecture, projet urbain et sociétés, et il est question notamment des interactions espaces-acteurs-sociétés, des pratiques renouvelées des espaces, des modes de production de l'architecture et des ensembles urbains. Pour le mémoire l'étudiant/e est invité/e à développer une approche de terrain, originale et personnelle, à privilégier ainsi une démarche d'étude ou de recherche dans laquelle il/elle constitue un corpus de données à partir d'archives, de statistiques, d'enquêtes, d'observations, de relevés, etc.

Des demi-journées thématiques (potentiellement ouvertes à toute l'école) réunissent les étudiants avec un groupe d'intervenants ? étudiants de l'année en cours, enseignants-chercheurs et invités - autour de questions actuelles : concertation et participation, programmation architecturale et urbaine, la question des patrimoines, la place des espaces publics et le traitement des questions sociales dans le projet, les mobilités urbaines, les métiers de la ville, etc. Ces demi-journées peuvent être mutualisées avec d'autres séminaires (AEDD, ...) et sont adossées à tour de rôle à l'un des trois axes structurants du séminaire qui s'adosent à leur tour aux productions de recherche ainsi qu'aux thèmes d'approfondissement de l'école:

- PROJET URBAIN ET PROSPECTIVES, Resp. S. Wachter (HDR)
- PATRIMOINE, VILLE ET ARCHITECTURE, Resp. E. Amougou (HDR)
- USAGES, CONCEPTION ET MÉTIERS DE LA VILLE, Resp. B. Weber, J. Zetlaoui-Léger (HDR)

Ce séminaire propose un parcours recherche mutualisé avec le séminaire AEDD. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 9 puis poursuivent ce parcours au semestre 10 en s'inscrivant dans l'optionnel recherche Sogo6 (resp. J. Zetlaoui-Léger, L. Héland, S. Wachter, E. Amougou)

Le séminaire et le parcours recherche sont adossés aux écoles doctorales partenaires ainsi qu'à un laboratoire de recherche de l'école: Laboratoire Espaces Travail (LET).

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité

pédagogique :

CM 14

Suivi mémoire 28

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignement s'organise en trois volets:

1. Demi-journées thématiques tous les 15 jours

2. Suivi du travail de mémoire qui se fait au sein de chaque axe et s'appuie sur les étapes de production réelles tous les 15 jours.

Nature des travaux demandés : Elaboration d'un mémoire: définition d'une question, état des travaux existants sur cette question avec bibliographie, exposé d'une problématique et réalisation de l'étude, enquête ou expérimentation, rédaction finale. Les questions autour de l'auto-évaluation critique du travail en cours, de l'identification, conduite et intégration de compléments de recherche, de la finalisation du mémoire et de la préparation de la soutenance occuperont une place importante.

Sem.

Semaine

42

3

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présences; contribution aux échanges; fiches de lectures; validation des étapes du mémoire; 40% de contrôle continu et 60% lors du rendu final (mémoire).

ACQUIS

Séminaire APUS 1 et/ou pré-mémoire validé

Bases en sociologie urbaine

Bases en histoire urbaine

PRÉPARATION À

Diplôme d'état d'architecte, HMONP

DSA architecture et projet urbain

Master programmation architecturale et urbaine (IUP)

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaires APUS, séminaires AEDD; optionnels et groupes de projet qui affichent leur coopération avec le séminaire

S9
M.9.10 – S 914

SÉMINAIRE 3
LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES
SPACE AND CULTURAL FABRIC OF SUSTAINABLE TERRITORIES

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
C. PEDELAHORE
J. JAUPITRE

OBJECTIFS

Ce séminaire est un lieu d'élaboration double :
-Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long.
-Individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi que d'une posture propres à chaque étudiant

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0.15

CONTENU

Ce séminaire s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique : Celle de l'insécabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux.

Celles de l'appréhension acérée de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et processus de transformation.

Ces dynamiques interviennent de manière systémique à l'échelle de prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures -savantes comme populaires- des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen- orient, Afrique.

METHODES

Les approches, présentées, illustrées et explicitées en cours magistral, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles.

Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives.

Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales -savantes comme populaires- à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours Magistral et suivi hebdomadaire de l'avancement des mémoires.
Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.

Travaux demandés :

Notes de Cours et de lectures comme approfondissement et contenu d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle.

Avancement et finalisation du mémoire de master 2.

Sem. Semaine
42 3

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Notes de Cours et de lectures.
Corrections hebdomadaires de l'avancement et de la finalisation des mémoires.

PRÉPARATION À

Soutenance Mémoire de Master 2.

PFE Mention Recherche.

Définition d'un sujet de thèse pour les étudiants souhaitant poursuivre en formation post master DSA ou DPEA à l'ENSAPLV.

ENVIRONNEMENT TERRITOIRES ET PAYSAGES

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

S9 M.9.10 – S 906

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. DEMARCO
P. HILAIRE
S. ROUSSEL
C. ZAHARIA
Y. NUSSAUME

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 16
Suivi mémoire 28

Sem.	Semaine
42	3

SÉMINAIRE 3 ARCHITECTURE/S ET PAYSAGE/S LES ACTUALITÉS DU PAYSAGE EN DÉBAT

OBJECTIFS

Mise en tension des notions-actions contemporaines en matière de paysage, architecture et espaces publics soutenables ; constitution de connaissance sur les questions contemporaines ; exercice à la prise de recul sur les actualités et mise en oeuvre d'un esprit critique sur les événements contemporains ; entraînement à la prise de position et à la participation aux débats actuels en matière d'aménagement et de projet d'espaces ; formation aux langages et aux problématiques interprofessionnelles.

CONTENU

Après avoir acquis les fondamentaux (séminaire 1) et approfondis les cultures du paysage et de l'architecture (séminaire2), le troisième semestre du séminaire « Architecture/S et Paysage/S » propose de développer un grand thème de l'actualité de l'aménagement du territoire et de la ville qui croisent et entrent en débat avec le projet architectural, urbain et de paysage. Ce grand thème sera abordé sous ses différents aspects : de son origine à sa constitution ; des notions et modèles culturels qu'il mobilise aux formes et dispositifs spatiaux qu'il évoque ; des acteurs sociaux qu'il implique aux interrogations sociales qu'il induit. Des études et/ou des projets concernant le thème traité fourniront un terrain d'observation à partir duquel le débat et les questionnements d'actualités seront présentés. Adossé à l'équipe de recherche AMP, ce grand thème sera différent d'une année sur l'autre et, au fil des années, un fond se constituera pour servir la réflexion des promotions d'étudiants suivantes.

Cette année nous aborderons le thème du projet de paysage ouvrant à des alternatives de projet urbain et de projet de territoire. Les concepteurs et les aménageurs sont fortement sollicités face à la demande de renouvellement de la pensée et des pratiques sur les différents fronts, urbain et territorial, social, projectuel. Ce thème sera abordé à partir de l'étude des écrits, travaux, discours de professionnels du paysagisme actifs dans la construction d'un regard et d'une approche alternative. À partir des projets, des ouvrages, des débats autour de ces professionnels du paysagisme contemporain, d'autres questions seront explorées et d'autres interlocuteurs sollicités.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Conférences et débats préparés par les étudiants en accord avec les enseignants. Participation active à la « Conférence du soir » du mardi 9 décembre 2014 : invité par l'équipe « Architecture/S et Paysage/S » (en attente de réponse). L'encadrement des mémoires fera l'objet de réunions collectives réunissant plusieurs intervenants de l'UEM, puis par groupe réuni par chaque encadrant, puis par séance d'encadrement individuelle. Production du mémoire final.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation aux cours ; préparation des questions débats liés aux conférences ; note de synthèse des apports du semestre, en lien avec la préparation du mémoire. Mémoire de fin d'études

ACQUIS

Réalisation et soutenance du mémoire d'étape de S8.

PRÉPARATION À

PFE mention « Recherche ». DSA « Projet urbain, paysage, métropolisation - option « paysage ». DPEA Recherche

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

DSA « Projet urbain et métropolisation, paysage, métropoles de l'Arc Pacifique » : tronc commun et conférences spécifiques sur le paysage. Autres institutions d'enseignements supérieurs proposant des cours et conférences sur la question du paysage dont l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, l'EHESS.

S9 M.9.10 – S 910

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
A. D'ORAZIO
J-C. BLÉSIUS
I. IOSA
A. TUFANO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem.	Semaine
42	3

SÉMINAIRE 3 ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 3

OBJECTIFS

A la suite des séminaires 1 et 2, une réflexion sera menée sous l'angle de l'analyse critique afin de permettre aux étudiants de finaliser la production de leur mémoire de master.

La situation de projet (architectural et urbain) face aux exigences de la qualité environnementale et aux enjeux de la performance sera abordée. Ce questionnement fondé sur l'idée d'« impératif » et de « nécessité » devra permettre de prendre la mesure de ce qui s'opère, autour de la notion de développement durable, chez les concepteurs, les décideurs et les usagers.

Assiste-t-on dès lors à un changement de paradigme ou à des formes de recyclages du débat ?

CONTENU

Au travers des présentations théoriques des enseignants et intervenants extérieurs, et avec la participation active des étudiants, le séminaire interroge les nouvelles approches des démarches urbaines et architecturales :

- innovation et concepts architecturaux et urbains liés à la problématique environnementale ;
- gestion responsable des ressources, des patrimoines (naturels et humains) et des territoires, maîtrise des ambiances, utilisation rationnelle de l'énergie, cycle des matériaux et des bâtiments, maîtrise des pollutions et nuisances ;
- prospective du développement urbain et de la mobilité, morphologie et paysage, maîtrise des flux, dimension sensorielle et prospective des éléments techniques, relation intérieur-extérieur, espaces de transition, complexité de l'intervention sur une réalité urbaine, péri-urbaine, rurale, etc;
- émergence d'une ingénierie et d'un aménagement de haute qualité environnementale, associant une pluralité d'approches, de disciplines et de savoir-faire.

Ce séminaire propose un optionnel de parcours recherche au semestre 9, mutualisé avec les autres séminaires de l'école. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 8 lors de la soutenance du mémoire d'étape, puis poursuivent ce parcours au semestre 9 en s'inscrivant dans l'optionnel parcours recherche de l'école.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Séminaire : Présentations et débats sur les composantes principales de la problématique à partir de recherche et de travaux méthodologiques (4.5 heures/semaine).

Atelier méthodologique : l'aide méthodologique est centrée sur la production du mémoire et la préparation de la soutenance. Il s'agira pour l'étudiant de développer une situation d'écriture critique autour de la problématique et des travaux de terrains réalisés lors des semestres 7 et 8. (1h30/semaine).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence et participation active aux débats ; avancement du mémoire ; séance collective de présentation de plan, ...

Contrôle continu 40%, mémoire final 60%.

ÉDIFIC ATION ET CULTU RES CHNI QUES

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

S9
M.9.10 – S 912

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
S. BALEZ
D. HAMANI

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem.	Semaine
42	3

SÉMINAIRE 3
PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL,
REGARD CRITIQUE ET PROSPECTIF

OBJECTIFS

Cet enseignement est organisé en continuité des séminaires de M1, avec pour objectif le développement du travail individuel sur le mémoire en vue de son aboutissement.

Chaque étudiant doit ainsi arriver à ressaisir et synthétiser les données (bibliographiques, de terrain...) récoltées précédemment, tout en leur portant un regard critique et prospectif.

CONTENU

Poursuite et approfondissement des problématiques développées dans l'enseignement des séminaires des semestre 7 et 8. Pour mémoire il s'agit d'un cadre général lié à la démarche de projet qui s'appuie sur le double point de vue qui considère le projet architectural :

- comme un processus long, marqué par des temps forts, depuis la programmation (et même encore en amont à partir d'un diagnostic architectural et urbain) jusqu'à la réalisation et les retours d'exploitation, processus nécessairement itératif pour gérer sa complexité et son évolution dans le temps,
- comme un travail collaboratif faisant intervenir de nombreux acteurs, collaborations nécessaires pour répondre à son caractère hétérogène et pluridisciplinaire.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le séminaire a un rythme hebdomadaire

Exposés oraux

Le rendu final (mémoire) sera soutenu devant un jury.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Note intermédiaire : contrôle continu (participation au séminaire) : 50% - évaluation du document pré-mémoire : 50%.

Note finale après soutenance du mémoire.

PATRI MOINE ET MUT ATI ONS

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

S9
M.9.10 – S 913

SÉMINAIRE 3 : MILIEUX HABITÉS
TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES DES MILIEUX
MÉTAMORPHOSES
VILLE / NATURE / MONDE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

X. BONNAUD
A. TUSCHER
A. TUFANO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité pédago-
gique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem. Semaine
42 3

OBJECTIFS

Nous sommes passés d'un monde d'héritage et de valeurs bien identifiés à un monde éclaté et instable dans lequel les repères sont en question. Aussi le séminaire sera une réflexion sur les capacités métamorphiques des milieux habités, significatives des chantiers cruciaux de reconfiguration des territoires et des changements qui s'effectuent par rapport à de nouvelles formes d'alliance de l'homme à la nature.

CONTENU

L'inquiétude liée aux dévastations des écosystèmes et à la prise de conscience de la finitude de la planète Terre et sa vulnérabilité et de celle des hommes a conduit à s'interroger sur les rapports soutenable à établir entre nature, techné et société. Dans une écologie environnementale et humaine sont envisagées les capacités d'un milieu à se métamorphoser et à ouvrir un monde afin de dépasser les situations inhabitables.

La limite qui distingue, l'espacement ou écart qui met à distance tout en ménageant une certaine proximité, les mises en relations entre les êtres et les choses, oeuvrent à l'entrelacement des échelles, par lequel l'espace et le temps, le grand et le petit, participent d'un co-rythme. De multiples questions politiques, éthiques et philosophiques sont donc en jeu: quels sont les héritages? Que faut-il conserver et jusqu'où? Comment concilier usage, évolution et conservation? Et aussi qu'est ce qui est à ménager? De quoi est-on en charge?

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

1. Séminaire:

- Ville nature/ville monde: X. Bonnaud
- Ethique/esthétique et métamorphose: A. Tufano
- Sciences et philosophies de la cognition : A. Tuscher

Ces séminaires sont organisés sous forme de séances intensives articulant concepts, références et études de cas. Des cours et interactivités entre enseignants et étudiants seront proposés.

2. Suivi de mémoire: X. Bonnaud, A. Tüscher, A. Tufano avec la participation des enseignants de projet pour la finalisation du mémoire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement du mémoire.

S9
M.9.10 – S 915

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
K. BOWIE
V. NÈGRE

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14
Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem. Semaine
42 3

SÉMINAIRE 3
HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU
CADRE BÂTI 3

OBJECTIFS

Que faut-il conserver ?
Selon quels critères choisit-on ?
Quelle est la logique de la réglementation en vigueur ?
Comment conjuguer aujourd'hui conservation, appropriation et invention et comment ces notions et ces pratiques se sont-elles combinées concrètement à différentes périodes ?

L'enseignement proposé vise à la fois à démystifier ce champ et à permettre à ceux qui le souhaitent d'acquérir compétences et connaissances pour poursuivre une carrière dans ce domaine. Il a également l'ambition de développer des connaissances concernant des objets et des sites en mutation, susceptibles d'être considérés comme « patrimoniaux » à l'avenir.

CONTENU

Le séminaire poursuit les thématiques abordées dans le semestre 7 et 8. La majorité des séances est consacré à l'encadrement individuel des Mémoires.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il est demandé aux étudiants le rendu régulier des différentes parties du Mémoire selon un calendrier individuel fixé en début d'année.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (présence, rédaction du mémoire)
Mémoire et soutenance.

THÉO RIES ET CRITI QUE

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturale d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

S9 M.9.10 – S 909

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P. CHABARD
J. BASTOEN

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem.	Semaine
42	3

SÉMINAIRE 3 CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 2

OBJECTIFS

Poursuivant le séminaire thématique (1) qui introduisait à la réflexion et à la lecture critiques de l'architecture et de la ville moderne et contemporaine, de leurs représentations et de leurs formes de diffusion (médiats), ce séminaire articule plus directement ces thèmes aux travaux personnels des étudiants, en tentant de leur donner les instruments méthodologiques nécessaires à une recherche approfondie et la réalisation de leur mémoire.

CONTENU

Le séminaire poursuit l'exploration des trois axes d'enseignement et de recherche (critique, histoire, publication architecturale) abordés en Master 1 M8 (voir fiche M 8.6 S 807). À travers la question de la critique, et celle de l'historiographie architecturale et urbaine (« histoire de l'histoire » de l'architecture et de la ville), le séminaire approfondit les différentes thématiques abordées en M1 : la relation entre écrit et œuvre, écrit et production architecturale / urbaine. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur un corpus d'écrits théoriques et historiques des XIXe et XXe siècles sur l'architecture et la ville, le séminaire questionne donc les relations entre théories, engagement doctrinal et histoire, et entre critique et histoire. Il envisage ces thématiques dans l'optique d'accompagner les approfondissements théoriques des mémoires. Il interroge aussi le rapport des architectes à l'histoire et à la critique, à travers la question de la « critique engagée », de la critique et de l'histoire dites « opératoires », c'est-à-dire qui entendent interagir avec la conception du projet. Il a pour objectif d'amener l'étudiant à discerner le statut (critique, doctrinal, communicationnel) des textes afin de les confronter à la production critique contemporaine, de questionner ces textes au regard de la production de projet. Au sein de ces thématiques, ce séminaire (2) met ce semestre l'accent sur la critique de la ville et l'historiographie urbaine. Il consacre en ce second semestre d'enseignement, une partie conséquente des séances aux méthodologies de la recherche, et à l'encadrement (collectif et individualisé) des mémoires des étudiants. Parcours recherche La possibilité est ouverte pour les étudiants dont le mémoire atteint un niveau suffisant au terme du semestre 9 de s'inscrire dans le parcours recherche (30 heures d'encadrement supplémentaires durant le semestre 10), qui vise à l'approfondissement du mémoire et à un complément de formation à la recherche. Ce parcours conduit à l'obtention de la mention recherche au diplôme d'architecture, nécessaire pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études au-delà du second cycle.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les séances de séminaire sont divisées entre conférences (28 heures), par les enseignants du séminaire et par des conférenciers invités, des ateliers méthodologiques d'initiation à la recherche et d'écriture du mémoire, un suivi collectif et individualisé des mémoires. Deux rendus intermédiaires ont lieu avant le rendu définitif du mémoire en fin de semestre. Rendus intermédiaires du mémoire (2) Mémoire et soutenance

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : présence, corrections intermédiaires, rédaction du mémoire. Mémoire et soutenance.. Acquis : Séminaire de M1 S807. Préparation au parcours recherche.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Groupes de projet Master 2

M.9.8-P912. Transformer les tiers territoires. Joanne Vajda, Anne Portnoï. M.9.9. Introduction au PFE Patrick Leitner, James Njoo.

M.9.9-P913. Le fait urbain et les pratiques européennes du projet. Ron Kenley. M.9.9. Introduction au PFE. Ron Kenley.

S9
M.9.10 – S 911

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

F. GUÉNA
T. CIBLAC
E. LOCICERO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14
Suivi mémoire 28

Sem. Semaine
42 3

SÉMINAIRE 3
ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION (AIC)

OBJECTIFS

L'objectif du séminaire est de porter un regard théorique et critique sur les activités et l'instrumentation de la conception architecturale. Il s'agit d'une part, de prendre conscience des opérations cognitives qui composent le travail de conception architecturale et d'autre part, d'étudier les places, rôles, usages et influences des différents outils qui les soutiennent ou instrumentent : les représentations et leurs techniques (dessins, textes, maquettes, modèles numériques, programmes informatiques, etc.).

Les représentations « classiques » ou « assistées par ordinateur » sont ici interrogées au regard des opérations cognitives de la conception architecturale en vue d'éclairer la question de savoir comment elles assistent le travail de l'architecte. Divers sujets sont abordés en vue d'éclairer cette question : la représentation en architecture, l'ingénierie architecturale, la conception durable, l'informatique pour l'architecture.

Les connaissances que ce séminaire mobilise sont de deux ordres :

- Les sciences de la conception architecturale
- l'informatique et la modélisation numérique de l'architecture.

CONTENU

Ce séminaire est associé à l'optionnel initiation à la recherche SoIR702 et SoIR709. Cet enseignement prend la forme d'un atelier réflexif qui se développe suivant trois temps :

- un temps d'enseignement théorique qui fournit aux étudiants des connaissances ancrées au sein des sciences de la conception architecturale et des sciences informatiques appliquées à l'architecture.
- un temps de production et de présentation des travaux de recherche développés par les enseignants et les étudiants
- un temps de débat autour des sujets abordés par chacun

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Chaque séance se déroule suivant ces trois temps ci-dessus évoqués.

Au semestre 7 (S709), il s'agit de découvrir les manières dont certains architectes contemporains « hors normes » conçoivent en explicitant les opérations cognitives de la conception et instrumentations qui leur sont propres.

Ce travail constitue la base du pré-mémoire qui sera développé à partir d'une note de problématique préparée ensemble (à rendre en fin de semestre).

Au semestre 8 (S809), il s'agit de travailler sur le sujet construit par le pré-mémoire en en produisant un état de l'art et amorçant des études de cas. Ce travail composera le mémoire d'étape à rendre en fin de semestre.

Au semestre 9 (S911), il s'agit de poursuivre le travail de recherche initié au semestre 8 sur le sujet construit par l'étudiant, et de l'achever par la rédaction d'un mémoire à rendre et soutenir en fin de semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu, qualité du mémoire et de la soutenance.

M.9.10 –Optionnels de séminaire- au choix

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
So 901	ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE, LUMIÈRE / SON	D. COUILLARD
So 904	PROSPECTIVE DE LA VILLE ET PROJET URBAIN	S. WACHTER
So 906	ARCHITECTURE, ORGANISATION, ERGONOMIE	M. FENKER
So 923	ARCHITECTURE ET SYSTÈME URBAIN HYBRIDE	O. BOUCHERON, S. WANG
So 908	PRODUCTION DE MASSE DU LOGEMENT ET SOCIAL-DÉMOCRATIE EN EUROPE	J. HARARI
So 917	PHILOMÉDIA 2	R. KENLEY
So 913	HISTOIRE ET THÉORIE DE LA PROGRAMMATION	J - M. COGET
So 914	MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS	J - M. COGET
So 921	CONTINUUM NUMÉRIQUE MODÉLISATION ET FABRICATION	F. GUÉNA
So 919	CONSTRUCTION - INTRODUCTION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES : L'INGÉNIERIE ET LA CONDUITE DE PROJET ARCHITECTURALE	P - C. DUBOIS P. LAUZANNE
So 928	SITES MÉTROPOLITAINS DU GRAND PARIS : ARPENTER, ÉCRIRE, FIGURER	C. ZAHARIA
So 929	VIA CINÉMA 2	S. NAVA, V. JOUVE, H. REIP
So 931	ÉDIFICATION ET USAGES	S. BALEZ
So 933	OPTIONNEL PARCOURS RECHERCHE	E. AMOUGOU, K. BOWIE, P. CHABARD, F. GUÉNA, C. LECOURTOIS, A. TUFANO, S. WACHTER, B. WEBER, J. ZETLAOUI-LÉGER, X. BONNAUD, R. DE MARCO, I. IOSA, Y. NUSSAUME

ÉQUIPE ENSEI-
GNANTE
D. COUILLARD

OBJECTIFS

L'idée de la conception en «lumière/son», évolue en fonction des développements des technologies, des concepts plastiques et créatifs, des instruments de l'art, des richesses sociales, des volontés politiques et de bien d'autres facteurs. Du Moyen-Age au présent, la lumière a changé de matérialité, de plastique, de technologie, d'énergie, de dimension, de puissance, d'énergie. La lumière appliqué au paysage, à l'urbanisme, à l'architecture d'une époque historique, fabrique une identité lumineuse particulière et révélatrice de sens, reflets des arts et techniques d'une époque. La lumière/son contemporaine devient indissociable de l'image d'animation, de l'image vidéo, du son, de l'image 3D, de l'informatique, mais aussi de l'espace et de la «spacialité» de l'espace. Une lumière/son nouvelle, résultante des évolutions et découvertes technologiques actuelles et issue des sens contemporains du nouveau spectacle urbain et architectural de la ville, du paysage. Les conséquences transfigurent les traditions des images admises, les images traditionnelles du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture, offrant des apparences nouvelles, inédites, maximales ou minimales, du lumière/son. L'histoire ancienne et contemporaine des arts et techniques, sont ressources, des créations futures, additionné de futurologies ludiques ! Cultures pour l'architecte, car la lumière naturelle et artificielle, imprègne plus que jamais, la création actuelle et l'utopie du moment. De l'espace/temps pour de la lumière/son ?

La révolution de demain, se découvre hier !

CONTENU

Des cours théoriques associés à des expériences «lumières» en relations.

En exemple, des thèmes développés: les «concepts artistiques lumières», l'«architectures de la lumière», l'«éclairage public urbain», les «mobilier d'éclairage», la «lumière médiévale», la pyrotechnie, le style «Art-Déco» sur le paquebot Normandie, le spectacle «son et lumière», la fibre optique, le laser, la lumière naturelle et autres thématiques...

Des intervenants de l'Association Française de l'Eclairage et de l'Association des Concepteurs Eclairagistes et si possible, le voyage aux «Nuits de la Lumières de Lyon» vers les 8 et 9 décembre 2014.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Un dossier de conception plastique et technique de mise en valeur par la lumière, le sujet ou le site choisi par l'étudiant, est construit et rédigé en chronologie du cours.

Le dossier comprend, la conception plastique, une ou plusieurs images nocturnes et diurnes de la création, la conception technique, les plans techniques, les choix de matériels et leurs fonctionnements, le plan financier et les éléments associés, en fonction des particularités du sujet et du concept.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Note finale établie par 50% de la note de présence et 50% de la note du dossier de conception lumière.

ACQUIS

En préambule de ce cours, la lecture de cet ouvrage, «Lumière et Ambiances» de Roger Narboni, Editions du Moniteur, disponible à la bibliothèque de l'ENSAPLV.

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE

: 14

Modalité pédago-
gique :

CM 28

Semestre

28

Se-
maine
2

S9
M.9.10 – So 904

PROSPECTIVE DE LA VILLE ET PROJET URBAIN

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. WACHTER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 28

Sem. Semaine
28 2

OBJECTIFS

Le projet urbain et architectural s'appuie sur des visions stratégiques et prospectives de la ville. Cet enseignement a pour but de présenter les principales visions prospectives de la ville élaborées ces dernières années et d'évaluer l'impact de ces visions sur l'élaboration du projet architectural et urbain. Il propose de réaliser un travail de prospective urbaine sur un site ou un secteur de la région Ile-de-France.

CONTENU

Le projet architectural et urbain s'inscrit dans une vision générale et prospective de la ville. Il est élaboré à partir d'analyses urbaines et de scénarios de développement urbain.

Cet enseignement propose :

- de présenter les principaux travaux de prospective urbaine réalisés en France et en Europe ces vingt dernières années;
- d'étudier les diverses approches méthodologiques de la prospective urbaine;
- d'analyser les apports de la prospective et des démarches en termes de scénarios à l'élaboration des documents de planification urbaine;
- à partir de plusieurs études de cas (Seine rive gauche, Les Halles, Nanterre-La Défense, Quartier raquet à Douai, De bonne à Grenoble...), de voir dans quelle mesure le projet architectural et urbain s'inspire des réflexions stratégiques issues des travaux de prospective;
- d'effectuer un travail de prospective urbaine sur un site ou un secteur de la région Ile-de -France

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dossier

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier

S9 M.9.10 – So 906

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
M. FENKER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 28

Sem.	Semaine
28	2

ARCHITECTURE, ORGANISATION, ERGONOMIE

OBJECTIFS

- Initier aux liens entre architecture et ergonomie dans la démarche de conception des lieux de travail.
- Comprendre l'apport d'une analyse ergonomique des activités de travail à la conception architecturale.
- Appréhender le rôle et les compétences de l'architecte dans les interventions visant la transformation des situations de travail.

CONTENU

Cet enseignement est commun à une partie des enseignements délivrés dans le cadre du Master «Etudes sociales : travail et développement» mention «Ergonomie, Organisation et Espaces du travail» proposé conjointement par l'Université Paris 1 et l'ENSAPLV. Il réunit des étudiants en ergonomie et des étudiants en architecture.

Il s'attache à développer une compétence d'intervention orientée sur les questions d'organisation du travail avec le souci de penser ces questions dans l'espace pour en appréhender la puissance de ressource et de contrainte pour les personnes dans leur activité.

L'optionnel correspond à deux sessions intensives du master cohabilité.

L'une porte sur la démarche ergonomique dans la conception et la conduite des projets en entreprise. Elle est consacrée aux modèles d'analyse du travail et à l'approche des dimensions spatiales des activités et des usages. Des démarches d'intervention sont présentées. (novembre)

L'autre porte sur la conception spatiale et l'architecture des lieux de travail. Elle est consacrée au liens entre espace, architecture, organisation et vie au travail à partir d'études de cas. Elle aborde également la question des modalités d'interaction et de coopération entre architectes et ergonomes (avril).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Deux sessions intensives : à l'université Paris 1 et à La Villette.

Appréhender les aspects ergonomiques, sociaux et spatiaux d'une intervention en milieu de travail à travers des exercices et des études de cas.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier

ACQUIS

Les enjeux et les apports d'une coopération architecte - ergonomes;

La prise en compte des usages et des besoins liés à l'activité des destinataires

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

S904 (coord. : E. Amougou, J. Zetlaoui-Leger, S. Wachter, B.Weber),

S9 M.9.10 – So 923

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

O. BOUCHERON
S. WANG

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 28

Sem.	Semaine
28	2

ARCHITECTURES ET SYSTÈMES URBAINS HYBRIDES

OBJECTIFS

Par la présentation et de l'explication détaillée de dispositifs architecturaux et urbains hybrides, résultats de processus accélérés de transformation urbaine qui recombinent de façon non planifiée et innovante, éléments traditionnels, modèles exogènes et technologies modernes, nous aborderons avec les étudiants la question nécessaire des reformulations urbaines contemporaines.

CONTENU

Le cours se développe à partir des présentations commentées, illustrées et analysées des situations suivantes :

1. Village de la Libération : Elaboration par auto-promotion collective d'un habitat urbain à Séoul.
2. Extensions des KTT : Habitat vertical intégré et transformation à Hanoi d'un système fermé par un processus ouvert
3. Habitat de transit des Klong : Sas d'accueil de l'exode rural à Bangkok
4. Résidence composite : Le long des Soi, élaboration d'un système urbain à Bangkok
5. Les 36 rues : Quand l'urbanisme moderne ré-ordonne le modèle du compartiment à Hanoi
6. Super bloc équipé de la rive Sud : Urbanisation par la production d'unités urbaines encadrées à Séoul.
7. Quartier du Pont du Sud : Formels + informels, élaboration non planifiée de dispositifs urbains efficaces à Phnom Penh.
8. Quartier musulman : Transformations des maisons sur cours hui à Xian
9. Le Central : Déploiement tridimensionnel des réseaux et gradation de l'intimité à Hong-Kong
10. Quartier Annam : L'îlot colonial comme matrice d'un système urbain ouvert à Vientiane
11. La ville de feutre : le quartier de yourtes comme vecteur d'une urbanisation de meute à Ulaanbaatar.
12. Vues de l'intérieur : espaces de vie et communautés à Singaraja.
13. Nature urbaine : esthétisations et usages de la nature à Kyoto.
14. Porte nord: rue canyon et collectifs en terrasses à Guangzhou.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il s'agit tout d'abord de permettre aux étudiants d'acquérir des références sur des situations urbaines atypiques, innovantes et opératoires en présentant tout particulièrement les conditions économiques, juridiques et institutionnelles de leurs apparitions. Cette déconstruction des dispositifs doit par la suite leur permettre d'envisager la reformulation et l'adaptation de certains de ces processus de transformation urbaine dans un contexte européen. Cela passe par la réinvention de l'économie pratique des projets urbains (actions et procédures), le rééquilibrage de la relation entre acteurs des projets (professionnels du cadre bâti, institutions) et usagers (habitants, associations, coopératives), et la reformulation des réglementations.

Enfin, et pour ouvrir cette formation à des développements opérationnels, la présentation par leurs inventeurs de projets d'urbanisme alternatif en France viendra répondre en miroir à nos situations asiatiques.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Travail personnel : dossier thématique, examen final

S9 M.9.10 – So 908

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
J. HARARI

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité pédagogique :
CM 28

Sem.	Semaine
28	2

PRODUCTION DE MASSE DU LOGEMENT ET SOCIAL-DÉMOCRATIE EN EUROPE 1890 / 1980

OBJECTIFS

Le cours présente aux étudiants les principales expériences de production de masse du logement initiées en Europe par la social démocratie entre 1880 et 1980. Au cours de ces épisodes majeurs, qui forment en quelque sorte les prémices paradoxales des politiques publiques qui se déploieront après-guerre, ont été expérimentés un très large spectre de solutions, morphologiques, typologiques, architecturales et stylistiques ainsi que des méthodes et des outils de conception étroitement intégrés aux structures municipales qui acquièrent alors leur plénitude institutionnelle.

CONTENU

Le cours abordera successivement l'analyse des contextes dans lesquels surgissent les structures techniques opérationnelles, leurs formes d'organisation et leurs modes de travail, les projets qu'elles élaborent et réalisent, ce qui les distinguent ou les opposent aux autres modes d'exercice de l'architecture, enfin le bilan critique que l'on peut tirer après plusieurs décennies, de leurs expériences. Il relate, depuis ses origines en Angleterre à la fin du XIX^{ème} siècle, les grandes étapes de l'exercice public et para-public de l'architecture en Europe, en particulier à l'échelle municipale. Il tente d'établir et de clarifier les corrélations entre des conditions générales (économiques, sociales, politiques) de chaque situation nationale ou locale, la mise en place d'outils techniques spécifiques et les orientations doctrinales qui se sont déployées dans ces projets.

Les principaux moments ainsi présentés et analysés chronologiquement relatent les expériences majeures suivantes :

- la naissance du Housing Branch du London County Council (1893 - 1914)
- Das Neue Frankfurt de Ernst May (1926 - 1930)
- Les Siedlungen de Berlin - Bruno Taut (1924 - 1931)
- L'extension sud d'Amsterdam - Berlage et l'Ecole d'Amsterdam (1910 - 1930)
- la Vienne rouge - (1919 - 1933)
- L'office HBM de la Ville de Paris (1919 - 1927)
- Les départements municipaux d'architecture en Angleterre (1918 - 80)

L'hypothèse est qu'il existe des rapports de causalité entre le mode d'exercice public de l'architecture, les situations de crise dans lequel il apparaît, le contenu des programmes (logement « ouvrier », « municipal » puis « social »), les caractères généraux des opérations auxquelles il se voue (élévation du niveau qualitatif des logements, contextualité et production de masse, économie et rationalisation constructives, innovation architecturale, etc.).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercice écrit en fin de semestre portant sur des aspects comparatifs des exemples évoqués dans le cours

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Assiduité au cours: 40% Examen terminal : 60%.

ACQUIS

Notions d'histoire de l'architecture au XIX et XX^{èmes} siècles;
Connaissances historiques générales relatives à l'Europe de 1850 à 1980.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaire: Formations urbaines et Habitat
Groupe de projet P 907 et PFE

S9 M.9.10 – So 917

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

R. KENLEY

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité pédagogique :
CM 28

Sem.	Semaine
28	2

ICONOGRAPHIE ET STRUCTURES SPATIALES POUR LE MÉMOIRE

OBJECTIFS

Introduire et développer une attention raisonnée dans l'étude principalement visuelle du paysage urbain contemporain et des édifices qui le constituent. Nous nous intéressons également par la visibilité d'une logique constructive capable de matérialiser des espaces par l'architecture. Cet enseignement propose de stimuler et d'assister les étudiants engagés dans la production de leur mémoire.

CONTENU

L'optionnel consiste en deux parties. Le séminaire traite les aspects iconographiques de l'étude des villes en transition à travers le monde, ainsi que les aspects constructifs développés dans des projets publiés prix comme exemples. Il s'agit de prendre connaissance de la recherche par le projet qui caractérise des architectures remarquables. Un deuxième temps est dévoué au travail d'encadrement des étudiants engagés dans des recherches iconographiques associées à la production de leur Mémoire. Chaque session de l'optionnel est divisée en deux parties : une présentation par les étudiants de l'état de recherche iconographique (photos, cartes, plans, vidéos, films, maquettes, dessins) et une présentation des résultats de recherche d'agencement spatial et sa construction. Les échelles seront donc multiples et les divisions typologiques pourront être dépassées pour former une culture architecturale utile à la recherche et à la rédaction du mémoire. Les transformations du territoire dans le temps seront présentées par leur singularité et paradoxalement par leur nature itérative. Les édifices seront présentés en tant que structures spatiales exemplaires, capables de former et de transmettre une intelligence architecturale à travers une intelligence constructive.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Sessions bi-mensuelles pendant le semestre, suivant le rythme de production du mémoire. Il s'agit pour les étudiants de la production et de la présentation des fonds iconographiques qui appartiennent à leur travail de Mémoire en relation aux sujets abordés pendant les cours. Enseignement en français.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation aux cours, carnet de bord et/ou corpus iconographique raisonné du Mémoire.

ACQUIS

Constitution d'une iconographie raisonnée dans le processus de recherche et de rédaction du mémoire. Culture graphique pour la bonne lisibilité d'un travail architectural de recherche et de présentation. Intégration texte et image.

PRÉPARATION À

La recherche, la rédaction et la soutenance du mémoire

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

S909 - Critique et Histoire de l'Architecture et de la Ville

S901 - Séminaire commun ASA (trois axes)

S910 - Architecture Environnement et Développement Durable

S9 M.9.10 – So 913

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
J - M. COGET

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14
Modalité pédago-
gique :
CM 28

Sem. Semaine
28 2

HISTOIRE ET THÉORIE DE LA PROGRAMMATION

OBJECTIFS

L'objectif global de cet enseignement est de fonder les prémices d'une culture programmatique. Cette culture programmatique sera alimentée par une triple analyse historique (notamment littéraire), épistémologique et juridique (loi MOP et ses suites), de l'évolution de la relation entre le maître d'ouvrage et ceux à qui il délègue le soin de concevoir le projet, qu'ils soient mandatés pour élaborer un projet ou un programme.

CONTENU

La démarche pédagogique comporte trois phases.

1 - La première phase consiste à initier l'étudiant à l'approche programmatique, à la discerner et à la distinguer, de celles de l'utilisateur et de l'architecte.

L'approche se fait, après un exposé méthodologique, par un exercice de réflexion collective sur la programmation de l'habitat, et notamment de son intérieur, sujet que chacune et chacun croient connaître, mais qui présente d'innombrables variétés.

2 - la deuxième phase consiste en une approche historique de la programmation qui émerge chez Diderot avec son « Plan d'une université » et évolue jusqu'au cadre légal actuel (la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique et ses suites) qui explicite et encadre les relations entre le maître d'ouvrage les concepteurs du programme et du projet.

3 - la troisième phase consiste en une approche épistémologique de l'évolution de la programmation et de la conception architecturale, soumises à des exigences réglementaires de la puissance publique, de plus en plus fortes, qui rendent nécessaire une pluridisciplinarité toujours plus large et le recours à des plateformes collaboratives.

Cette troisième approche intègre :

- l'étude des nouveaux outils de programmation urbaine des élus : les systèmes d'information du territoire,

- l'analyse du cadre juridique de la programmation, de sa complexité et de ses faiblesses.

- l'inventaire des enjeux architecturaux, urbains et environnementaux de la programmation

- l'analyse des objectifs et méthodes de programmation dans les différents types de projet

- l'étude de la formation des coûts économiques et environnementaux dans une opération immobilière ou urbaine

- l'étude des méthodes d'estimation des opérations en France et la comparaison avec l'approche britannique

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le travail personnel demandé consiste en l'élaboration d'un mémoire individuel analysant pour un type d'ouvrage du choix de l'étudiant, la place de la programmation dans la presse architecturale.

Le travail consiste à confronter 3 articles choisis dans trois revues d'architecture différentes et présentant un projet d'ouvrage du type choisi par l'étudiant et à mettre en évidence la place réservée à la programmation et au respect du programme dans ces articles. Langue du cours: français. Langue de communication: anglais, allemand, italien, espagnol

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances est établi sur la base du contrôle continu de la présence et de la participation au cours (50 %) et sur l'évaluation du mémoire (50 %).

PRÉPARATION À

PFE approfondissant les thèmes «Environnement, Territoires et Paysage», «Théorie, histoire, critique» et «Ville, habitat et société».

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Le présent module et « Méthodologie et pratique de la programmation architecturale et urbaine » sont complémentaires et autonomes.

Approche du DSA «projet urbain, paysage et métropolisation»

S9
M.9.10 – So 914

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
J - M. COGET

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14
Modalité
pédagogique :
CM 28

Sem. Semaine
28 2

OPT. DE SÉMINAIRE : MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA PROGRAMMATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

OBJECTIFS

Les objectifs sont d'entraîner les étudiants à :

- formaliser les ambitions d'un projet, en particulier de leur projet de fin d'étude, notamment les PFE approfondissant les thèmes Edification et culture technique, environnement territoires et paysage et ville, habitat et société,
- préciser ou à faire préciser, qualitativement et quantitativement, le programme avant de se lancer dans la conception,
- conduire les études de programmation.

CONTENU

La démarche pédagogique comporte trois phases.

La première phase consiste à transmettre un cadre méthodologique global de conduite des études de programmation architecturale et urbaine.

Ce cadre méthodologique intègre :

- l'analyse des fonctions et des performances des sous-ensembles de l'espace à programmer, et notamment l'études des enjeux environnementaux et économiques de la construction, de l'exploitation et de la déconstruction des espaces programmés,
- l'analyse des organisations (qui ? fait quoi ? où ? quand ? comment ?) abritées, logées ou réparties dans les espaces à programmer,
- l'analyse organique des sous-espaces à programmer (comment est construit chaque sous-espace ?)

La deuxième phase consiste à étudier les modalités d'adaptation de ce cadre méthodologique à la pratique des études de programmation de différents types d'espaces : programmation urbaine, programmation d'espaces publics ouverts, espaces de travail industriels et tertiaires, centres commerciaux, espaces culturels, équipements sportifs, établissements scolaires et universitaires, établissements hospitaliers, équipement pour la petite enfance, maisons d'accueil de personnes âgées, maisons d'accueil de personnes âgées dépendantes, etc.

Cette deuxième phase s'appuie l'étude de cas réels (espaces programmés et construits) ou d'ouvrages existants, construits sans avoir été programmés. Chaque fait l'objet d'un exposé d'environ une heure, par un enseignant ou un intervenant extérieur spécialisé, suivi d'un débat coordonné par les enseignants.

La troisième phase consiste en la discussion, dans les mêmes conditions, des mémoires des étudiants.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Chaque étudiant produit un mémoire personnel, d'une dizaine de pages au minimum (hors illustrations), sur un ouvrage ou un type d'ouvrage de son choix, à choisir le plus tôt possible) dont il s'agit d'élaborer l'analyse fonctionnelle. Ce choix peut se faire en lien avec le projet de fin d'étude.

L'analyse se fait à partir d'une analyse documentaire et de visites de site(s) avec interviews (maître d'ouvrage, exploitant, usagers, programmiste, architecte, etc.). Langue du cours: français. Langue de communication: anglais, allemand, italien, espagnol

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle de présence, participation aux débats, contrôle des notes prises en cours, etc. : 50%. Évaluation du mémoire écrit : 50%. la présence est rendue obligatoire par la démarche pédagogique. Cet optionnel prépare aux PFE ECT, ETP et VHS.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Les modules «Méthodologie et pratique de la programmation architecturale et urbaine» et «Histoire et théorie de la programmation» sont évidemment en étroite relation, mais sont néanmoins autonomes.

CONSTRUCTION

INTRODUCTION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES L'INGÉNIERIE ET LA CONDUITE DE PROJET ARCHITECTURALE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
P - C. DUBOIS
P. LAUZANNE

OBJECTIFS

Introduction aux pratiques professionnelles : les conditions actuelles d'élaboration et de réalisation des projets d'architectures. La réforme des études d'architecture vise « à favoriser l'intervention des architectes, y compris indépendamment de la maîtrise d'oeuvre, par des pratiques diversifiées qui caractérisent déjà aujourd'hui l'évolution du métier et qui doivent être favorisées » (circulaire du 12 Mai 2005 relative à la campagne d'habilitation des programmes pédagogiques des écoles d'architecture sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication). Cette réforme traduit aussi « la volonté de rendre le système français d'enseignement de l'architecture compatible avec les cursus des autres pays européens [?]. Le fonctionnement du diplôme d'architecte à 5 ans rapprochera notre enseignement de celui des autres pays européens et assurera une meilleure lisibilité de notre formation » (circulaire du 12 Mai 2005). Une des conséquences de cette nouvelle organisation des études est de distinguer le diplôme d'architecte à 5 ans (architecte diplômé d'Etat) conférant le grade de master de l'habilitation à exercer la maîtrise d'oeuvre en son nom propre, formation complémentaire assurée aussi par les écoles d'architecture.

L'architecte diplômé d'Etat qui ne se destine pas à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre a cependant besoin de connaître les conditions actuelles d'élaboration et de réalisation des projets d'architecture, quelle que soit l'orientation professionnelle qu'il souhaite donner à sa carrière.

L'architecte diplômé d'Etat qui s'engage dans la formation pour l'habilitation à exercer en son nom propre a tout intérêt à avoir déjà acquis des connaissances sur les pratiques professionnelles pour que la formation H.M.O. (habilitation à la maîtrise d'oeuvre) complémentaire lui soit plus profitable.

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité pédagogique :
CM 28

CONTENU

L'enseignement optionnel proposé a pour vocation d'apporter aux étudiants de master les premières bases de connaissance sur les pratiques professionnelles qui leur permettront de développer en groupe de projet un travail d'approfondissement de la conception architecturale intégrant progressivement les données et contraintes programmatiques et réglementaires.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le processus d'un projet architectural sera analysé depuis le montage d'opération jusqu'au parfait achèvement de l'édifice. Seront successivement abordés :

- La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre
- Les modes d'exercice de la maîtrise d'oeuvre
- Architecte, une profession réglementée
- Les obligations du professionnel
- Le cadre contractuel : les marchés publics, les marchés privés
- Les autres acteurs : les bureaux d'études spécialisés, le contrôleur technique, le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, etc.
- Le contexte réglementaire (urbanisme, accessibilité, sécurité incendie, règles constructives)
- Le déroulement des études
- Le permis de construire
- La consultation des entreprises
- Les marchés de travaux
- L'organisation du chantier
- La réception des travaux
- La parfait achèvement
- Les garanties
- La maintenance des bâtiments
- La gestion des sinistres

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu

Sem.	Semaine
28	2

S9
M.9.10 – So 921

CONTINUUM NUMÉRIQUE
MODÉLISATION ET FABRICATION

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

F. GUÉNA
T. CIBLAC

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 28

Sem. Semaine
28 2

OBJECTIFS

L'objectif principal est de mettre en pratique un continuum numérique de la conception à la fabrication.

Les objectifs relatifs au continuum numérique sont les suivants :

- Concevoir une maquette numérique destinée à être fabriquée : utiliser la modélisation paramétrique et le scripting, adapter la conception aux matériaux choisis, expérimenter les assemblages.
- Réaliser la maquette physique à l'aide d'outils de fabrication numérique : concevoir les fichiers destinés à la fabrication, assembler et évaluer la maquette physique.

CONTENU

Présentation du concept de continuum numérique.

Rappels de modélisation paramétrique et sur l'usage de grasshopper.

Initiation au « scripting ».

Initiation à la conception et à la modélisation de maquettes par assemblage d'éléments.

Initiation à l'usage d'outils de fabrication numérique : découpage laser, impression 3D etc..

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les premiers cours et travaux dirigés ont lieu en salle d'informatique. Ils sont poursuivis par des travaux dans un FabLab.

Travaux demandés:

- Concevoir un projet de maquette numérique et de maquette physique.
- Rendu des fichiers de modélisation et de la maquette physique.
- Production d'un rapport sur le projet et sur la démarche de conception, modélisation et fabrication opérée.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu et rendu final.

S9
M.9.10 – So 928

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
C. ZAHARIA

OBLIG. AU CHOIX
Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14
Modalité
pédagogique :
CM 14

Sem. Se-
28 maine
 2

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PAYSAGE-NATURE, PAYSAGE URBAIN,
PAYSAGE-ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Se repérer dans la multiplicité des discours sur le paysage ; Comprendre les significations de l'association du Paysage à la Nature ; Élaborer la problématique du paysage urbain ; Suivre l'incessant mouvement de conjonction et de disjonction entre Architecture et Paysage : cela pour éclairer une question : Quelles conceptions du paysage peuvent être opératoires pour le projet d'architecture ?

CONTENU

Thème transdisciplinaire par excellence, les discours du paysage couvrent l'étendue du spectre des disciplines, des plus scientifiques aux plus spéculatives. Entrer alternativement dans « l'écologie du paysage », « la philosophie du paysage », « la géographie du paysage », « les sciences du projet de paysage », c'est se donner les moyens de situer ce que chacun de ses domaines fait dire au paysage. A partir de la lecture critique de textes de références, nous montrerons comment se construit, chaque fois différemment l'association Paysage et Nature, et comment cette dernière transpire dans le milieu urbain et le champ architectural.

Sera alors posée la question du paysage urbain : une évidence pour certains, une hérésie pour d'autres. D'où vient cette expression ? Comment s'est-elle construite ? Que comprendre des tensions dont elle fait l'objet ?

Et pourtant, des projets d'architecture et des projets urbains complexes se donnent aujourd'hui sous les noms de architecture-paysage, quartier-paysage, ville-paysage, Capter ces émergences, c'est ouvrir les yeux sur les tentatives d'incorporation du paysage dans la matière même des projets architecturaux et urbains. Quelle(s) idée(s) de paysage rendent possibles de telles appellations ?

L'exploration de ces trois associations (Paysage-Nature ; Paysage urbain ; Paysage-Architecture), ouvrira une discussion sur les dimensions du paysage opératoires pour le projet d'architecture quelle qu'en soit l'échelle : projet d'édifice ; projet urbain ; projet de territoire.

NB : Cet optionnel peut être une aide précieuse à l'élaboration du mémoire final pour les étudiants dont les sujets concernent de près ou de loin les questions de Paysage, de Nature y compris en ville, de projet d'architecture.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Après avoir posé les bases et les éléments de connaissances préalables à la réflexion proposée, chaque séance traitera d'un des domaines de pensée du paysage, à partir de textes et ouvrages de référence, d'analyse de projet d'architecture à toutes les échelles. Au fil du semestre, une mise en tension des conceptions du paysage abordées permettra de traiter la question de leur opérationalité pour le projet d'architecture.

Il sera demandé aux étudiants de préparer une des séances du semestre à partir de la lecture d'un ouvrage et/ou de la présentation d'un des projets d'architecture-paysage, de quartier-paysage, de ville-paysage à définir.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation au cours et au débat ; lecture et présentation d'un ouvrage ; dossier de synthèse à rendre à la fin du semestre.

PRÉPARATION À

PFE abordant les questions de paysage. DSA « Projet urbain, paysage et métropolisation », option « paysage ». DPEA Recherche

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

S906, P910 et tous les séminaires et les groupes de projets abordant les questions de paysage

S9 M.9.10 – So 929

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. NAVA
V. JOUVE
H. REIP
M. NEGRO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité pédagogique :
CM 28

Sem. Semaine
28 2

VIA CINÉMA 2

OBJECTIFS

Produire des démarches filmiques pertinentes qui engagent une recherche sur l'architecture, la ville et le paysage. Engager l'étudiant, à partir de ce qu'il voit, à produire «des formes qui pensent».

Ce cours optionnel s'adresse aux étudiants inscrits dans le séminaire Art, Cinéma, Architecture qui souhaitent poursuivre une recherche par le biais du cinéma. Il accompagne la réalisation d'un mémoire-film composé d'un court-métrage d'environ 15 minutes et d'un travail écrit.

CONTENU

Comment et que peut-on dire avec des images? Comment réfléchit un plan? Comment pense un montage? Que raconte un texte que les images ne peuvent élaborer?

En évitant de dissocier la forme du fond nous considérerons le film et l'écrit comme deux éléments d'un même projet. Pensés ensemble, ils constitueront la matière de cette recherche hybride, dont la partie filmée avancera de front avec le travail d'écriture, dans un travail de correspondance et complémentarité.

Travailler son regard cinématographique sur le territoire pour donner forme à ses propres questionnements. Au travers d'un projet qui se développera par étapes, de la note d'intention, au repérage, puis au tournage et enfin au montage, l'étudiant sera amené à questionner sa manière de voir et de retranscrire le réel pour élaborer une pensée écrite en images.

Elaborer le synopsis, la structure d'un film, son développement, la manière dont il aborde la problématique formulée du mémoire. Mettre en place les conditions favorables au tournage, anticiper le développement du projet. Enfin, travailler la matière même du film : ce dont est fait les plans, leur longueur, les déplacements qu'ils proposent, les éléments qu'ils contiennent, filmer des protagonistes, filmer les lieux? ou comment réaliser l'adéquation entre ce que l'on fait et ce que l'on veut dire. Enfin, dans le montage, réfléchir à comment chaque plan pourra être mis en relation dialectique avec les autres, au sein d'un objet construit, échafaudé, de ses fondations à sa temporalité.

Tout au long du semestre, les visionnages de films permettront d'appréhender de façon théorique les temps de conception d'une séquence ou d'un film, ou d'une mise en espace de l'image : analyser l'élaboration d'une intention, le tournage, le montage, le récit. Comprendre ce qui se joue à chacune de ces étapes, ce qui peut être mis en oeuvre, en fonction des effets à produire et des enjeux soulevés.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet optionnel est proposé en lien avec le séminaire Art, Cinéma, Architecture uniquement aux étudiants inscrits dans ce séminaire et souhaitant réaliser un mémoire-film.

Le cours comporte une partie théorique (visionnage / lecture de films) et une partie atelier de réalisation avec séances de corrections collectives à chaque étape du travail.

Une bibliographie/filmographie spécifique au cours sera distribuée au début du semestre.

Fiches de lectures de films, film de 15 mn

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (présence, participation au cours): 50%

Travail final : 50%.

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

E. AMOUGOU
K. BOWIE
P. CHABARD
F. GUÉNA
A. TUFANO
S. WACHTER
B. WEBER
J. ZETLAOUI-LÉGER
R. DE MARCO
I. IOSA
X. BONNAUD
Y. NUSSAUME

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 28

Sem.	Semaine
28	2

OPTIONNEL PARCOURS RECHERCHE

OBJECTIFS

Le parcours recherche conduit à l'obtention de la mention recherche au diplôme d'architecture. Cette mention est nécessaire pour les étudiants désirant poursuivre leurs études au-delà du second cycle dans une filière doctorale, elle est particulièrement conseillée pour ceux souhaitant s'inscrire en DPEA à l'ENSAPLV. Ce parcours prend la forme d'un enseignement spécifique collectif inter-séminaires, intitulé : « Optionnel parcours recherche » (28h), qui complète l'encadrement individuel du mémoire réalisé dans les séminaires. Cet optionnel est obligatoire pour les étudiants qui ont fait le choix de soutenir une mention recherche pour leur diplôme de master. Il est conseillé d'accompagner cet enseignement par la validation d'un stage dans un laboratoire de recherche de l'école ou d'un autre établissement dont serait issu l'un des enseignants encadrants.

CONTENU

Cet optionnel parcours recherche est animé par des enseignants-chercheurs des divers séminaires, titulaires d'un doctorat ou d'une HDR (Habilitation à Diriger des Recherches), tous affiliés à des laboratoires de recherche, de l'ENSAPLV ou d'autres établissements. Il se compose d'une pédagogie en deux temps complémentaires comportant 1) un enseignement à la recherche par des exemples de recherche et 2) un atelier de recherche.

1 - L'enseignement de la recherche par des exemples de recherche : Les enseignants-chercheurs (ci-avant désignés) et/ou leurs doctorants présenteront certains de leurs travaux de recherche en mettant en exergue la démarche scientifique et les outils méthodologiques mis en œuvre, proposant des exemples de démarches, des « manières de faire » ;

2 - L'atelier de recherche propose des apports méthodologiques ponctuels, en fonction des demandes des étudiants présents. On peut toutefois anticiper certaines demandes comme: les difficultés à la définition des hypothèses; la capacité à rédiger une conclusion pour le mémoire, voire une ouverture; la mobilisation de la bibliographie, en particulier dans l'analyse... Ces apports ponctuels feront l'objet de séances-ateliers animées par deux enseignants en binôme, en alternance avec les présentations de recherche.

ORGANISATION

Les travaux demandés porteront sur des analyses d'articles proposés, au début de l'enseignement, par les enseignants en lien avec les travaux de recherche présentés, ainsi qu'une synthèse plus personnelle à partir du contenu de l'ensemble des séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence à chaque séance et participation active aux travaux de l'atelier.

PRÉPARATION À

La mention recherche lors de la soutenance du PFE, le DPEA de l'ENSAPLV

ACQUIS

Mémoire d'étape soutenu avec les encouragements à poursuivre en parcours recherche

S9
M.9.10 – So 934

OPTIONNEL DE SÉMINAIRE
PATRIMOINE INDUSTRIEL ART/ARCHITECTURE 2

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

C. GARRIER
G. ROUVILLOIS

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.10

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique :
CM 14
TD 14

Sem. Semaine
28 2

OBJECTIFS

Réflexion sur la nécessité et les moyens de conserver certains éléments du patrimoine en site industriel.

- Extraire virtuellement et momentanément du cycle de la démolition/ reconstruction des ruines industrielles pour en explorer le potentiel commémoratif, symbolique, formel
- Questionner le rôle de l'art dans la transformation des lieux en tant que révélateur et catalyseur
- Inventer une réhabilitation
- Travailler sur la notion de paysage urbain dans une zone périurbaine hybride
- Envisager une patrimonialisation métonymique (pars pro toto)

CONTENU

En prolongation de l'expérience du workshop dans la Ruhr et du travail sur les sites de l'Emscher Park, le premier travail exploratoire et documentaire sera mis en résonance avec des références (artistiques, cinématographiques, littéraires) et confronté à des sites existants à proximité de l'école.(La Plaine Saint-Denis, Aubervilliers)

Les étudiants pourront choisir un site, répertorier des vestiges industriels et faire une proposition.

La décision de conserver le tout, une partie ou de démolir devra être argumentée. Les processus à engager pour «patrimonialiser» ces éléments et transformer le site s'appuieront sur une interdépendance Art / Architecture.

ORGANISATION

Cours de 3h -Intensif sur 1 ou 2 jours à prévoir (samedi)

Ce cours est lié au workshop dans la Ruhr du premier semestre IP 908

Des références à des oeuvres d'artistes, des films, des exemples de réhabilitations de friches seront fournies

Travail in situ de prospection, d'inventaire.

Travail en atelier d'analyse et de projection.

Langue française

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Travail de relation entre texte et image, destiné à une publication. Que ce soit dans l'espace traditionnel du livre, ou dans celui de la vidéo ou encore d'une création numérique (DVD)

Supports : photographie, video, maquette 2D, dessin.

Exposition ponctuelle

ACQUIS

IP 908 Workshop dans la Ruhr

M.9.10 – Intensifs pluridisciplinaires (ou ex-options thématiques) - au choix

Les enseignements ci-dessous peuvent être choisis et suivis dès le semestre 7 mais seront validés dans le cadre de l'UEM 910 du Semestre 9. cf grille Semestre 9 ci-dessous.

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M 9.10 IP901	TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE : FORMATION À LA PÉDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE	M. BOURDIER, C. VALLECILLO
M 9.10 IP902	EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES AU PORT NORD DE CHALON-SUR-SAÔNE PATRIMOINE TECHNIQUE PORTUAIRE ET TRANSFORMATION URBAINE	O. JEUDY, J. BOULMIER
M 9.10 IP904	SCÉNOGRAPHIE - ATELIER	M. MAZLOUMAN, B. PIGOT
M 9.10 IP906	DÉVIATIONS	M. DESSARDO, Y. ROUBY
M 9.10 IP908	PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART/ARCHITECTURE	G. ROUVILLOIS, C. GARRIER
M 9.10 IP909	PARIS : CAPITALE DU SPECTACLE (PRÉPARATION LINGUISTIQUE : ANGLAIS)	B. PATTERSON
M 9.10 IP910	PRÉPARATION LINGUISTIQUE (ESPAGNOL)	V. TABOADA
M 9.10 IP912	INITIATION À L'ARCHITECTURE NAVALE	P. HANNEQUIN
M 9.10 IP916	LA VOIX DE LA SYNTHÈSE DES ARTS EN ARCHITECTURE	P. VÉRITÉ
M 9.10 IP917	LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE OUTILS ET PRATIQUES	J - B. EYRAUD
M 9.10 IP918	HISTOIRE CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME MODERNES ET CONTEMPORAINS AU JAPON	M. BOURDIER
M 9.10 IP921	CULTURES VISUELLES ET PRATIQUES SPATIALES 1	E. LICHA, L. LOPEZ
M 9.10 IP922	ÉNERGIE o AU JARDIN	A. TUFANO
M 9.10 IP923	CITÉ EN CHANTIER	E. ROPARS
M 9.1 IP924	MAPPING TOKYO : VIVRE AVEC L'INFRASTRUCTURE	J. NJOO
M 9.10 IP926	B.U.L. XL (Bidules extra légers de grande taille)	Y. MAHIEU
M 9.10 IP927	MORE WITH LESS POUR UNE ÉCONOMIE DU FAIRE	J. NJOO
M 9.10 IP928	TRANSFORMATION ARCHITECTURE, ÉNERGIE ET IMPLICATION DES HABITANTS	E. MOURRIER
M 9.10 IP929	RISQUES URBAINS PLURIELS COMPRENDRE LES CONTROVERSES ET AGIR SUR LA RÉALITÉ	R. HODDÉ

S9 M.9.10 – IP901

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. BOURDIER
C. VALLECILLO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE FORMATION À LA PÉDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Réfléchir à « Transmettre l'architecture », c'est s'interroger sur :

- quoi transmettre, à qui et comment ;
- les nombreuses interventions de l'architecte dans le vaste champ de l'architecture ;
- l'enseignement, la formation et la sensibilisation à l'architecture dans la société.

CONTENU

Le cours se comprend comme un ensemble cohérent de séances avec une progression qui s'articule autour d'un travail collectif visant à apporter des éléments au débat sur ce qu'est transmettre l'architecture. Ce travail collectif peut consister en une production diffusée ou un événement organisé (pour l'événement, on pourrait déborder sur le deuxième semestre). L'organisation de ce travail va jusqu'aux stades de la valorisation et de l'évaluation. Il s'agit de mettre en pratique les moyens de transmission de l'architecture et de participer au débat sur l'architecture. Pour cela le travail collectif ne se limite pas au cours, mais a vocation à diffusion dans l'ensemble de l'école et au-delà. Il répond également à l'une des missions des écoles qui est de diffuser la culture architecturale dans la société.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le cours s'organise de la manière suivante :

Trente minutes sont dévolues à l'échange d'information, chacun apportant et présentant des éléments (un ouvrage, une étude, une exposition, un événement à débattre dans un temps court) qui intéressent le cours. C'est un exercice pratique.

Une heure est prévue pour des apports théoriques : concernent la pédagogie, l'évaluation les outils de la transmission, l'histoire de l'enseignement de l'architecture, de la profession...

Les deux heures restantes sont destinées à la pratique collective autour de :

- débats organisés par les participants ;
- la réception d'invités dans le cadre d'une mini-conférence ;
- la construction du corpus de « Mémoire(s) de l'ENSAPLV »* ;
- l'organisation du projet collectif du cours.

* « Mémoire(s) de l'ENSAPLV » est une activité qui existe depuis l'origine de ce cours et consiste en l'enregistrement de 52 minutes de vidéo d'un cours de plus fait par un enseignant ayant marqué l'école par son enseignement et son engagement pédagogique. Cet enregistrement est ensuite conditionné de façon à pouvoir être diffusé dans l'école (service vidéo) et sur le réseau Internet (site du cours).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation active au cours (exposé, animation de séance, TD divers)

Elaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours

Contrôle continu (présence active) 50 %

Travail personnel (par rendu de dossier) 50 %

PRÉPARATION À

Cet enseignement est destiné à ceux et celles qui souhaiteraient se former à la formation, la sensibilisation et l'initiation à l'espace.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Cet enseignement peut aider à l'encadrement des mémoires de cycle Master qui rejoignent son questionnement, sa pratique et ses recherches sur la « formation à la pédagogie de l'architecture ». Il peut aider également à encadrer les stages de Master d'étudiants qui souhaiteraient mener une action d'aide à la sensibilisation à l'architecture dans l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, le secteur culturel, le milieu associatif, etc.

S9
M.9.10 – IP902

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

O. JEUDY
J. BOULMIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES
AU PORT NORD DE CHALON-SUR-SAÔNE
PATRIMOINE TECHNIQUE PORTUAIRE
ET TRANSFORMATION URBAINE

OBJECTIFS

Cet enseignement propose aux étudiants d'intervenir physiquement sur l'ancien site portuaire et fluvial de Chalon-sur-Saône. La mise en œuvre de dispositifs expérimentaux, de scénographies urbaines, d'architectures ou de paysages éphémères, consiste à révéler des potentialités du lieu, à produire des imaginaires urbains possibles avec les matérialités en présence.

CONTENU

Mode d'intervention plastique en milieu urbain questionnant des espaces en voie de mutation. Tentative de relancer des mécanismes spatiaux issus de ces territoires et patrimoines délaissés. Oser le geste. La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible. Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ' Produire des gestes ' actes - espaces, sur, dans, et à travers ces territoires en attente de transformation. Engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions. En cela les étudiants sont amenés à développer leurs propres outils critiques de représentation et leurs propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux à l'échelle 1.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Atelier intensif sur le site portuaire de Chalon-sur-Saône
Élaboration et expérimentation de projet d'intervention « en situation »
Contrôle continu 50 % ; rendu d'intervention 50 %

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier Photo sur les pratiques développées, les dispositifs envisagés en matière de production d'espaces

PRÉPARATION À

Projet P901 «Architectures, cinémas et territoires urbains»
PFE «Démarches plastiques et projet urbain»

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaires «Démarches plastiques et territoires urbains» S701A, S801A & S901A
Projet P703 «Architecture et cinéma»
Projet P809 «Paysage/s»

S9 M.9.10 – IP904

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. MAZLOUMAN
B. PIGOT

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

SCÉNOGRAPHIE - ATELIER PROJET

OBJECTIFS

La scénographie sera définie comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une œuvre donnée. Sa démarche spatiale découle d'une quête du signe et du symbole maniant la métaphore comme l'effet de réalité. En rapport avec le jeu, le mouvement des corps et du temps, l'action dramatique, le texte, l'histoire et la mémoire, elle recherche une émotion de l'espace.

CONTENU

Cet atelier a pour objectif de donner aux étudiants les outils théoriques et pratiques d'analyse et de conception scénographique dans le champ de la représentation théâtrale : découvrir l'espace de l'écriture, le transformer en dispositif scénographique, réfléchir au rapport scène-salle, comprendre les contraintes de la scène et de l'espace architectural. Un volet théorique donnera quelques outils de compréhension de l'espace scénographique, les étapes de sa création et de sa réalisation. Nous aborderons le métier de scénographe et l'intervention des différents acteurs.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

1-La mise en espace d'un texte poétique

2-la scénographie d'une pièce théâtrale sous forme d'un atelier encadré par un metteur en scène en charge d'une création de la saison théâtrale et en partenariat avec les théâtres. Une exposition des travaux de maquettes dans les théâtres peut être envisagée.

3-Approche sensible : un atelier d'exercice corporel afin d'appréhender l'espace par des exercices d'acteurs.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Assiduité, 2 rendus

PRÉPARATION À

Séminaire et projet scénographie et architecture

S9 M.9.10 – IP906

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

M. DESSARDO
Y. ROUBY

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
22

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21
TP : 28

Sem.	Semaine
49	2

Travail personnel : 21

DÉVIIONS !

OBJECTIFS

Analyse et perturbation des circulations à l'intérieur de l'ENSAPLV en construisant des structures contraignantes à l'échelle 1:1.

Ce cours, proposé par un constructeur et un sculpteur, abordera simultanément des questions d'architecture, de sculpture, de construction et d'urbanisme à une échelle locale. Il s'articule en 2 temps : un temps lent d'analyse et de préparation, et un temps intensif de production sous forme de workshop. L'évaluation finale sera quantitative.

Des collaborations avec d'autres enseignements et d'autres écoles seront envisagées.

CONTENU

L'exercice portera sur la déviation des flux humains.

Il modifiera les circulations quotidiennes des étudiants, enseignants et personnels administratifs.

- Analyse et propositions par le dessin
- Prototype, maquettes et tests à échelle 1:1 des différentes propositions
- Construction en 3 ou 4 jours intensifs
- Observation des usages et perfectionnement des dispositifs

Construction année 2013 : uniquement carton ondulé et colle.

Construction année 2014 : uniquement carton ondulé et scotch d'emballage.

Des collaborations avec d'autres enseignements et d'autres écoles seront envisagées.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

optionnel semi-intensif

- 2 matinées d'analyse
- 3 matinées de tests
- 3 ou 4 jours consécutifs de production du 8 au 11 novembre inclus (à réserver avant inscription)
- 2 matinées de pratiques et d'ajustements après la mise en fonctionnement

Langue du cours : français

Corrections possibles en anglais, français, italien et espagnol

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Quantitative (liaisons, ruptures, continuités, risques, connexions, empêchements, fréquentations, courts-circuits, réseaux, parallélisations, déviations, accumulations, superpositions, réclamations, économies, frottements, décompressions, accélérations, stationnements, discriminations, systèmes, ingénieries, usages, obstructions, nécessités, contacts, régulations)

Corrections quadrilingues : anglais, français, italien, espagnol

S9 M.9.10 – IP908

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

G. ROUVILLOIS
C. GARRIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8
TP : 41

Sem. Semaine
49 2

Travail personnel : 21

PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART/ARCHITECTURE

OBJECTIFS

« L'expérience d'Emscher Park est exemplaire du retournement du regard et des perceptions. C'est à l'échelle de la Ruhr, de ses hauts fourneaux, de ses friches, de la rémanence du travail et de la production passée qu'un récit territorial s'est constitué où oeuvres et architectures entrent en dialogue pour faire paysage.» François Barré, Oeuvre et lieu, Paris, Flammarion 2002.

Immersion des étudiants dans un site emblématique de réhabilitation industrielle. Découvrir la cohabitation de travaux d'artistes importants du 20ème (Richard Serra, Ilde et Bernd Becher, Ulrich Rükriem etc.) avec la réhabilitation architecturale sur site industriel de Peter Latz, Rem Koolhaas, SAANA etc. Comment des ruines industrielles deviennent des lieux de culture, d'échanges, de promenades familiales etc. Apprécier la valorisation d'un héritage industriel.

CONTENU

L'art et l'architecture sont au centre d'une réflexion importante sur la transformation du paysage industriel de la Ruhr en Allemagne, investi au XIX siècle d'une manière brutale, constitué aujourd'hui de sites encore en fonction (mines, sidérurgie en activité) et de lieux en déshérence, que l'on a choisi soit de détruire soit de réhabiliter. Ce vaste projet est élaboré sur une période de 30 ans. Autrefois friches délaissées, ces traces sont désormais au coeur des enjeux de redéveloppement de la ville contemporaine qui doit faire face aux défis de la densité, de l'amélioration des transports, du retour de la nature en ville, de la haute qualité sociale. De fait cet héritage devient capital et constitue le support majeur des mutations nécessaires pour faire entrer les villes dans l'ère de la responsabilité planétaire. Elles sont aussi un vecteur identitaire du territoire.

Ce voyage d'étude est en correspondance obligatoire avec un optionnel de séminaire qui permettra de mettre en résonance cette expérience avec des références culturelles et de la confronter à des sites franciliens.

(pour les master 1: optionnel S8 et pour les master 2 : optionnel S9)

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Voyage d'étude dans la Ruhr (4 jours) : Duisbourg Séjour dans le Landschaftspark (Peter Latz) Ancien site industriel sidérurgique réhabilité (haut fourneaux Krupp) Des Paysagistes ont créé un jardin expérimental. Essen : Visite du Gazometer (centre d'art), Zeche Zollverein (ancien site sidérurgique et puit de mine réhabilité en centre de design et centre d'expositions) Terril Schurenbach : sculpture de Richard Serra. Neuss : Insel Hombroich collection privée d'art contemporain abritée dans des pavillons construits en briques récupérées dans le nord de l'Allemagne après démolition d'immeubles anciens.

Le travail sera documentaire et exploratoire

Réalisation de dessins de photos de vidéos afin de constituer un corpus de documents et d'exemples de réhabilitations et de réalisations d'artistes, chaque site étant un cas d'école.

Langue du cours : Français

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50 Rendu final 50

PRÉPARATION À

Réflexion sur la mutation des paysages urbains

S9
M.9.10 – IP909

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

B. PATTERSON

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

PARIS : CAPITALE DU SPECTACLE
(PRÉPARATION LINGUISTIQUE : ANGLAIS)

OBJECTIFS

Cet enseignement propose d'introduire l'étudiant à certains discours théoriques en architecture.

L'ENSAPLV propose un enseignement de langue permettant aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales. Cet enseignement s'inscrit dans la poursuite de la préparation linguistique que l'étudiant aura reçu en premier cycle..

CONTENU

Ce cours traite de comment la ville est représentée dans les différents medias. Comment ces représentations influent et modifient nos perceptions de la ville, et ainsi son design et sa construction.

Nous allons regarder plusieurs théories de représentation, leurs rapports et leur relevance pour l'architecture, l'urbanisme et la ville en générale.

Cet enseignement a pour objet d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère. Le deuxième objet de cet enseignement est de mettre l'étudiant en situation de maîtriser la langue étrangère pour faciliter leur participation aux ateliers internationaux organisés par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La réflexion sera menée par les étudiants qui réfléchiront tout d'abord à l'élaboration du contenu (discussion). Les étudiants auront accès à une sélection de références importantes de la théorie d'architecture contemporaine. Toutes les séances sont construites dans un esprit didactique : faire comprendre les notions, donner les sources pertinentes, éveiller le goût de la recherche personnelle et engager à la critique. Les cours s'attachent à présenter la complexité des notions sélectionnées et à développer une attitude théorique, critique et philosophique. Une bibliographie sera donnée.

Le cours est enseigné en anglais.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu, participation aux discussions, mini recherche, fiches de lecture, journal, collage d'images, réflexions sur le sujet et un article. Eventuelles collaborations avec des cours de projet focalisés sur les questions de représentation.

ACQUIS

Bon niveau d'anglais.

PRÉPARATION À

Préparation pour travail de mémoire – problématique, méthodologie et recherche. Pour étudier/travailler à l'international.

S9
M.9.10 – IP910

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

V. TABOADA

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

PRÉPARATION LINGUISTIQUE (ESPAGNOL)

OBJECTIFS

Pour les étudiants qui n'ont pas opté pour un séjour d'études à l'étranger en première année du deuxième cycle, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue permettant aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales. Cet enseignement s'inscrit dans la poursuite de la préparation linguistique que l'étudiant aura reçue en premier cycle.

CONTENU

Cet enseignement est dispensé en liaison avec l'enseignement de projet du premier semestre ; il a pour objet d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère sur l'avancement de ses travaux en vue d'une présentation finale au sein du groupe de projet. Par ailleurs cet enseignement permettra à l'étudiant de se préparer aux tests de type : IELTS, DELE. Le deuxième objet de cet enseignement est de mettre l'étudiant en situation de maîtriser la langue étrangère pour faciliter leur participation aux ateliers internationaux organisés par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement s'adresse à un maximum de 20 étudiants.

Exposés en langue étrangère de l'état d'avancement des travaux de projet, exercices de mise en situation des tests IELTS et DELE.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence et contrôle continu ; examen final en liaison avec les rendus de projet, examens blancs pour les tests IELTS et DELE.

S9 M.9.10 – IP916

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. VÉRITÉ

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

LA VOIX DE LA SYNTHÈSE DES ARTS EN ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les méthodes de création et les visées d'œuvres synthétiques (architecture, peinture et sculpture) qui ont marqué le XX siècle, et de voir comment s'opère aujourd'hui, à travers quelques exemples contemporains, la rencontre des arts.

CONTENU

1. L'architecture et les nouvelles cultures artistiques, 2. L'intégration de compositions picturales ou sculpturales dans des constructions architecturales.

1. Des projets et réalisations de bâtiments furent élaborés à partir de principes harmoniques et plastiques d'un courant de pensée artistique. Ce fut notamment le cas pour le développement d'une architecture » de van Doesburg et van Eesteren, la façade du café De Unie, les salles du bar-restaurant-dancing de l'Aubette. Quelques architectes, comme Le Corbusier et Aalto, ont parfois tiré parti de leurs propres explorations picturales ou sculpturales pour résoudre des problèmes de configuration formelle et de polychromie de volumes architecturaux. Une démarche semblable fut développée par des peintres et des sculpteurs qui ont conçu des modèles comme Tatline pour un monument, Tchachnik et Lissitzky pour une tribune sur une place publique, Malévitch avec ses architectones. Des interventions contemporaines furent également menées de la sorte ; citons la salle des départs de l'hôpital de Garches par Ettore Spalletti.

2. L'intégration de compositions peintes ou sculptées a intéressé de nombreux architectes qui ont demandé à des peintres et à des sculpteurs de concevoir des œuvres monumentales pour accompagner leurs constructions d'espaces intérieurs et extérieurs. Paul Nelson a procédé ainsi pour les deux maquettes de sa maison suspendue, de même Walter Gropius pour le Centre universitaire de Harvard à Cambridge (Mass.) et Villanueva pour la Cité universitaire de Caracas. Des œuvres furent également commandées pour le siège de l'Unesco à Paris, la faculté des Sciences de l'université de Paris (Jussieu) et le bâtiment est de la National Gallery of Art de Washington.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

En se fondant sur des créations documentées (dessins et notes préparatoires, correspondances, photographies, articles de presse...), ainsi que sur les principaux textes théoriques qui seront présentés dans le cours, nous verrons quels furent les apports de ce dialogue entre les arts, puis quelles sont aujourd'hui les expressions architecturales d'une aspiration à la synthèse des arts.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50% (présence aux cours), Examen final 50% (commentaire d'un texte ou d'une création -projet ou réalisation- au choix de l'étudiant).

S9 M.9.10 – IP917

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J - B. EYRAUD

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - OUTILS ET PRATIQUES

OBJECTIFS

Ce cours optionnel portera sur l'habitat indigne, ses différentes formes, et les politiques du logement et d'urbanisme menées dans ce domaine.

CONTENU

L'importance de la rénovation urbaine, et plus récemment le « Plan de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés » (PRQAD) adopté par le dernier volet législatif sur le logement et l'urbanisme, remettent à l'ordre du jour l'intervention dans l'habitat ancien.

La législation sur l'habitat indigne, qui rassemble les procédures d'insalubrité, de péril, d'insécurité, ainsi que les normes et les règles liées au saturnisme infantile, au surpeuplement, se sont renforcées.

Il s'agit donc de former les étudiants à la législation du mal-logement, par une série de cours théoriques et de travaux pratiques.

Ils devront chacun mener une visite sur site d'un logement, répertorier les dysfonctionnements, relever la surface, poser un diagnostic, et évaluer les moyens à mettre en œuvre pour résorber les désordres. Ils pourront mesurer les conséquences de ces mauvaises conditions d'habitat sur les habitants, adultes et enfants. Cet exercice met en pratique l'apprentissage des législations et normes relatives au mal logement.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le travail à rendre comprend : un relevé précis du plan du logement, de la surface, relevé des dysfonctionnement, écrit et photos, des exemples de courriers argumentés pouvant être utilisés par les occupants du logement pour solliciter un relogement, et un tableau récapitulant les dysfonctionnements en matière de normes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50%

Examen final (exposé des travaux): 50%

S9
M.9.10 – IP918

**HISTOIRE CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME
MODERNES ET CONTEMPORAINS AU JAPON**

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

M. BOURDIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel :

21

OBJECTIFS

Ce cours traitera de manière critique de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon. Il proposera aux étudiants de participer à la réflexion sur une modernité japonaise, ni tout à fait tradition ni tout à fait occidentalisation.

CONTENU

Seront abordés successivement les thèmes ci-dessous :

- L'architecture traditionnelle et classique japonaise : une culture du bois ;
- La question de l'architecture moderne japonaise ;
- L'architecture japonaise contemporaine ;
- Le japonisme en architecture ;
- La question du logement au Japon depuis Meiji : politiques, formes, usages ;
- Un modèle urbain nommé Tôkyô ;
- La protection du patrimoine culturel au Japon ;
- Travailler avec des charpentiers au Japon.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Nature des travaux demandés : Participation active au cours (exposé, TD divers); élaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours qui pourrait préfigurer une proposition de thème de recherche pour le mémoire de IIe cycle (master).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (présence active) : 50 % ; Travail personnel (par rendu de documents et d'une note d'intention de recherche) : 50 %.

PRÉPARATION À

Ce cours est destiné en priorité aux étudiants intéressés de partir au Japon pour y effectuer leur dernière année de IIe cycle (master).

S9 M.9.10 – IP921

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

E. LICHA
L. LOPEZ

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.20

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8

TP : 41

Sem.	Semaine
49	2

Travail personnel : 21

CULTURES VISUELLES ET PRATIQUES SPATIALES

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'offrir une série d'outils pour l'analyse et la construction d'un langage lié à l'image. Par une approche pluridisciplinaire nous chercherons à développer un regard critique sur les sources visuelles des pratiques architecturales. Nous verrons comment les pratiques visuelles associées aux pratiques spatiales permettent de s'engager dans des problématiques sociales, culturelles et politiques.

CONTENU

Chaque année cet intensif propose d'explorer un espace et une thématique spécifiques.

En 2014-15 nous nous intéresserons aux hôtels de luxe parisiens qui sont des lieux où se croisent une grande variété de catégories d'utilisateurs : touristes, gens d'affaires, employés, fournisseurs, journalistes, politiciens... appartenant à des couches sociales très diverses. Les espaces d'un grand hôtel sont fréquentés de manière synchrone pour des raisons variées, tel que l'hébergement vacancier, la célébration d'un mariage, la participation à une conférence internationale, un déjeuner d'affaires... En situation de conflits, c'est aussi depuis là que travaillent les correspondants de guerre. Les hôtels sont alors des espaces protégés (Tripoli, Bagdad, Kigali) ou encore la cible d'attaques violentes (Beyrouth, Sarajevo, et très récemment encore, Kaboul).

Les hôtels sont des lieux de vie privée tout en restant des espaces publics accessibles à tous, selon des zones clairement définies.

Présentés comme des espaces de luxe et de liberté, ce sont en fait des espaces extrêmement normés, hiérarchisés et surveillés.

C'est dans un équilibre entre théorie et pratique envisagées dans leur influence réciproque que les étudiant(e)s développeront leur propre recherche et les outils leur permettant de penser le monde contemporain comme un ensemble complexe de relations.

Le même thème sera abordé dans le cours de projet P823 offert au semestre 8. Les étudiant(e)s sont encouragé(e)s à s'inscrire aux deux cours, leur donnant l'occasion d'approfondir leurs recherches.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Une semaine intensive du congé de printemps (avril 2015) sera dédiée à un travail de terrain et de production d'images.

Une présence continue et régulière est un des critères de validation de l'enseignement. Il appartient donc aux étudiant(e)s de s'assurer de leur disponibilité complète durant la semaine intensive (dates annoncées à la rentrée) avant de s'inscrire.

Le rendu final prendra place lors d'une séance organisée au cours du 2nd semestre (mai-juin).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (participation / assiduité) : 50 %
Rendu final : 50 %

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Coopération avec le cours de projet P823 proposé par Emanuel Licha et Thibaud Babled.

Les recherches et les travaux réalisés dans chacun des cours seront complémentaires.

S9
M.9.10 – IP922

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

A. TUFANO

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

15

Nbre de semaine 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

ÉNERGIE 0 AU JARDIN
ENERGIE 0, TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES.
PATRIMOINES ET ÉNERGIES.

OBJECTIFS

Ce module intensif - ENERGIE 0- poursuit la réflexion entamée en 2011 par une expérimentation de projet dans un tissu urbain protégé.

Ainsi, après avoir questionné les espaces publics et leur contribution à la fabrique de la ville durable, cette année nous regarderons comment deux discours régis par des objectifs à l'apparence divergents (protection patrimoniale et rénovation énergétique) peuvent donner lieu à des innovations de projet.

CONTENU

Si la réalité du réchauffement climatique et ses phénomènes semble acquise sur le plan scientifique, il semble que nous soyons pourtant incapables d'accorder nos pratiques à ces données, ou exigences nouvelles. Ainsi, l'intégration des valeurs du développement durable et notamment l'exigence de rénovation énergétique dans des bâtiments contraints par la protection patrimoniale, tout comme celle de la modification de nos comportements dans les villes denses, conduit à des modifications dans le processus du projet.

Quelles sont les conséquences de l'apparition de ces enjeux dans les pratiques urbaines aujourd'hui ? Sont-ils le symptôme ou la cause d'une nouvelle manière de faire et de s'approprier la ville ?

A partir de ces questions, nous proposerons un travail sur l'entrelacement des différentes échelles spatiales(urbain-bâti)et temporelles (histoire et mémoires du territoire)dans l'objectif d'identifier et inventer des dispositifs qui encouragent la sobriété énergétique.

Le projet s'inscrit dans la recherche Mobilités et Réhabilitation pour un Scénario Mutant (MORES MUTANT), qui s'appuie sur une recherche en cours sur le 5e arrondissement de Paris, en partenariat avec l'APUR et le CNAM.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il s'agit d'un atelier intensif de projet qui comporte également une lecture critique des dispositifs de construction et d'aménagement au cœur du tissu urbain dense et stratifié(la città consolidata).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rendu de projet accompagné d'une note écrite.

S9

CITÉ EN CHANTIER

M.9.10 – IP923

ÉQUIPE

ENSEIGNANTE

E. ROPARS

Oblig. Au choix

Coefficient de

pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

15

NBRE DE SEMAINE :14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

Le contenu de cet enseignement sera précisé à la rentrée.

S9 M.9.10 – IP924

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. NJOO
R. BOURSIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

15

Nbre de semaine 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel 21

MAPPING TOKYO: VIVRE AVEC L'INFRASTRUCTURE

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de construire et d'expérimenter de nouveaux outils et méthodes d'analyse urbaine qui émergent de la rencontre entre l'architecture et d'autres champs de conception et de recherche (art, design, sociologie, philosophie..) Il vise une meilleure compréhension de la dimension sociale des espaces de mobilités (bords de route, passages inférieurs, stations, gares..) par une documentation systématique et détaillée de ceux-ci. Son objectif n'est pas a priori le renouvellement de ces espaces de connectivité mais la considération de ces espaces en tant que fragments symptomatiques de la ville contemporaine, manifestations de forces spatiales, sociales, politiques et temporelles complexes qui façonnent un ordre métropolitain plus large.

CONTENU

Ce cours intensif qui s'intitule «Vivre avec l'infrastructure» a pour thème les interrelations entre infrastructure et vie quotidienne. Une série d'espaces liés aux infrastructures de transport (bords de route, passages inférieurs, gares, stations..) sera proposée en tant que coupe représentative du territoire métropolitain de Tokyo. Les participants tenteront de 'cartographier' les qualités formelles, spatiales et matérielles de ces espaces de liaison et de flux ainsi que leurs usages formels et informels. S'inspirant d'une variété d'approches (observation empirique, analyse morphologique et historique..), les participants expérimenteront et croiseront divers outils analytiques tels des relevés axonométriques, diagrammes, photographies, vidéos, enregistrements sonores ou documents d'archives. Ce cours poursuit le travail qui a été mené dans le cadre du workshop 'Mapping Chengdu' qui a lieu en 2012 et 2013.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Ce cours intensif se déroulera principalement pendant la période des vacances du printemps (14-16 jours sur place). Il sera précédé par un certain nombre de séances préparatoires. Il intégrera également des étudiants issus du DPEA Recherches de l'ENSAPLV. Le nombre de places sera limité à environ 6 étudiants en Master et 6 étudiants en DPEA Recherches. La sélection se fera par lettre de motivation et portfolio.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

50% contrôle continu, 50% rendu final

Recherches et expérimentations autour du thème de la cartographie (dessin, photographie, texte...)

Bonne connaissance d'anglais (écrit et parlé)

S9
M.9.10 – IP926

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

Y. MAHIEU

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

15

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

B.U.L. XL (BIDULES EXTRA LÉGERS DE GRANDE TAILLE)

OBJECTIFS

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière. L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques ou dynamiques sophistiqués.

CONTENU

A la suite de la conférence introductive, dès la première après-midi, les étudiants testeront quelques premières manipulations. Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir 'micro') cours 'improvisés' en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande) et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera fourni 'à priori'. Parmi ces fournitures : Bambous, Licra, Tulle déformable, câbles ou ficelles, sacs de sable (leste), poulies

Outre la nécessité d'utiliser les matériaux proposés (éventuellement complétés par des matériaux de récupération : tube carton), la seconde contrainte est de respecter la logique d'optimisation, pour le reste, le champ est ouvert : Bidules ludiques, mobiles, transportables, transformables.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

A Paris : 1 Journée 1,

Matin : Conférence sur les structures légères. AM : Création des groupes, distribution de matériel, début des manipulations.

A temps perdu et Journée 1 sur site à L'Isle-d'Abeau

Conception (essentiellement en maquette)

Journée 2 + 3 + 4,

Conception et réalisation du ou des prototypes.

Journée 5 et 6 (à confirmer)

Mise en situation film et analyse des prototypes

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence, réalisation, film et présentation d'un prototype.

S9 M.9.10 – IP927

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. NJOO
V. MEESTERS

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE 14
CM : 8
TP : 41

Sem. Semaine
49 2
Travail personnel : 21

MORE WITH LESS. POUR UNE ÉCONOMIE DU FAIRE

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants au travail d'écoute, d'interprétation, de critique et de dialogue qui fait partie du métier de l'architecte et notamment dans ses relations à la commande et à la maîtrise d'ouvrage. Il poursuit le travail mené dans le cadre du workshop 'Prologue comme projet' qui a eu lieu en 2014 en collaboration avec l'Ecole des Ponts et Chaussées. Cette année le cours a pour thème de réflexion la question du réemploi dans la démarche architecturale et urbaine.

CONTENU

La notion de 'déchet' prend son sens dans le cadre d'une activité humaine centrée sur la production et la consommation de biens. Comme les mauvaises herbes, ils sont souvent pensés comme étant une matière dévalorisante pour notre environnement. Or ce sont des ressources générées par les territoires urbanisés dont il suffit de changer de regard pour voir en eux des utilisations nouvelles, un réemploi organisé et intelligent de ce que rejette la société. Comment organiser des cycles plus pérennes de la matière, comment construire avec les ressources locales ?

Il s'agit d'étudier des pratiques émergentes et des idées novatrices redonnant une nouvelle valeur aux délaissés. Récupérer, réutiliser, recycler, revaloriser, réemployer, réapproprier, remédier, sont autant de termes associés à des usages nouveaux et créatifs questionnant notre façon de produire et de consommer l'espace. Cette volonté de redéfinir la pratique de l'architecte et du projet, de réorienter les moyens vers les savoirs, les savoir-faire et la main d'oeuvre constituera le noyau de notre réflexion.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il s'agit d'organiser et d'entretenir avec des acteurs et experts innovants dans la réflexion sur la réemploi en France et à l'étranger. Les discussions issues des conférences, débats et entretiens seront ré-transcrites afin de constituer une base de données commune et communicable pour la suite. Les conférences et débats seront publics. La période précise du cours sera précisé ultérieurement. Elle pourrait être précédée par des séances préparatoires.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

50% participation, 50% dossier final

S9 M.9.10 – IP928

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

I. GRUDET
I. IOSA
E. MOURIER
B. WEBER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine
49 2

Travail personnel : 21

TRANSFORMATIONS: ARCHITECTURE, ÉNERGIE ET IMPLICATION DES HABITANTS

OBJECTIFS

Comprendre les possibilités d'implication des habitants dans le processus de conception architectural et la responsabilité de l'architecte envers les habitants. Approcher la question de la performance énergétique dans le logement en visant la possibilité pour l'habitant de s'en saisir, pour en évaluer les répercussions sur les modes de vie.

CONTENU

L'investigation porte sur les enjeux énergétiques rendus présents par et dans le travail de conception par exemple concernant les parties communes, l'enveloppe ou encore l'espace principal d'un logement en intégrant autant que possible une réflexion sur les modes de vie induits.

L'intensif propose d'expérimenter le travail du projet d'architecture avec des habitants selon deux cheminements :

- une équipe étudiante 1 associe les habitants dès le départ, à partir de leur retour d'expérience et leur évaluation d'immeubles déjà habités, avec l'idée que leurs savoirs doivent informer autant que possible le processus de conception ;
- l'équipe 2 commence par élaborer des propositions architecturales qui sont par la suite soumises aux mêmes habitants pour évaluation.

Il s'agit d'intégrer le savoir des habitants, tout en positionnant la responsabilité de départ de l'architecte, à commencer par la formulation de thèmes de projet pertinents (forme urbaine, organisation générale du bâtiment, types de logement, dispositifs spatiaux).

Le travail est situé dans un écoquartier, en cours de construction : Clause- Bois Badeau, à Brétigny-sur-Orge (91).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Vendredi 30 Janvier : préparation, programme du workshop, présentation de l'histoire de l'opération ; si possible, distribution de documents - cahier des charges, synthèse des règlements ? avec lesquels ont travaillé les différents acteurs.

Du lundi 2 au jeudi 5 février : visite du site, puis travail Equipe 1 à Brétigny, Equipe 2 à l'ENSAPLV.

Jeudi 5 février soir : présentation aux habitants impliqués dans le processus.

Vendredi 6 février matin : débriefing enseignants / étudiants, préparation des documents de synthèse pour l'après-midi.

Vendredi 6 février après-midi : séminaire de restitution avec un invité extérieur.

Du 7 février au 6 mars : mise au point des documents de rendu et du documentaire.

Samedi 7 mars : exposition et table ronde avec des acteurs du projet de l'écoquartier

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Plusieurs propositions de projet (voir ci-dessus) : documents graphiques, plans et coupes habités, maquettes.

Travail de restitution du processus et de recul critique : séminaire de restitution avec les habitants et des intervenants extérieurs (professionnels, chercheurs), production d'un documentaire-témoignage sur le processus de conception avec/ sans les habitants, table ronde avec des acteurs locaux, exposition, publication.

Cet enseignement vient compléter et confronter les enseignements du séminaire AEDD. Il est ainsi susceptible de mobiliser les enseignants et les étudiants de ce séminaire, ainsi que les enseignants et les étudiants des groupes de projet du S9. Bonne pratique du projet de logement, intérêt pour les enjeux liés à la transition énergétique,

Capacité d'écoute d'habitants issus de différents groupes sociaux, de différentes cultures.

S9 M.9.10 – IP929

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. HODDE
M. SINEUS

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8
TP : 41

Sem.	Semaine
49	2

Travail personnel : 21

RISQUES URBAINS PLURIELS COMPRENDRE LES CONTROVERSES ET AGIR SUR LA RÉALITÉ

OBJECTIFS

Ce programme international encourage la création d'échanges réguliers entre divers établissements et vise des synergies de long terme entre enseignants et formations. Il table ainsi sur la création d'une complémentarité des compétences entre disciplines sur des thématiques sociales et urbaines majeures.

Contenu (1500 max.) La thématique centrale du programme intensif entrecroise deux dimensions : le risque environnemental, urbain, sismique ou climatique qui concerne les trois grandes métropoles impliquées.

CONTENU

La thématique centrale du programme intensif entrecroise deux dimensions : le risque environnemental, urbain, sismique ou climatique qui concerne les trois grandes métropoles impliquées (Ile de France-Naples-Istanbul) et la participation des habitants et associations à la prise de décision dans le domaine de l'urbain. Les événements récents dans de nombreuses capitales ont montré que le thème du risque était associé à une crise urbaine émergente à l'origine de nombreux mouvements sociaux de nature nouvelle. Les questions ainsi posées interrogent donc nos formations et nécessitent une actualisation des savoirs-penser et des qualifications.

Ce programme met en oeuvre des pratiques innovantes et introduit des outils de représentation et de dialogue d'ordinaire peu utilisés dans les questions urbaines : cartographie des controverses ; relevés urbains ; parcours commentés. Le projet bénéficie de la dynamique d'une coopération entre quatre établissements centraux dans l'enseignement universitaire qui tous interrogent la relation entre université et société civile dans des contextes de tension urbaine et sociétale (Paris : rénovation urbaine en quartiers dégradés et grands ensembles ; Naples : crise des ordures ménagères et risque sismique ; Istanbul : conflits liés à la régénération urbaine et risque sismique). L'expérience européenne peut ainsi être valorisée dans une perspective ultérieure d'élargissement à l'Amérique latine et à d'autres partenaires mondiaux.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le programme intensif propose un programme intégré d'enseignements sous forme d'un atelier in situ mutualisé de terrain rassemblant 28 étudiants de trois pays et de trois disciplines : sociologie, architecture et urbanisme.

Langue(s) du cours : français, anglais

Langues de communication: français, anglais

Cet atelier international vise la mise à niveau dans les techniques d'enquête et de relevé habité, de mise en réseau informatique, de vidéo et de cartographie

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Restitution in situ, auprès des associations et responsables (sous forme de rendu graphique et oral) + production d'un document réflexif (vidéo - une dizaine de pages) + consolidation d'un blog ainsi que d'une cartographie interactive

COOPÉRATION ET COORDINATION

Ce « programme intensif » Erasmus a fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'agence Europe-éducation-formation France. Il réunirait le département de sociologie de Paris 8, le département de sociologie de l'Université Federico II de Naples, le département d'urbanisme de l'Université Mimar Sinan à Istanbul et l'ENSAPLV

LES ENSEIGNANTS

M.9.9 – GROUPES DE PROJET- AU CHOIX

P 901	C. ASLAN, J. BOULMIER
P 902	M. DESSARDO, G. GRIBÉ, M. MAZLOUMAN
P 904	V. MOIMAS, B. WEBER, J. ZETLAOUI- LÉGER
P 905	P. BOUCHÉ, C. SECCI
P 906	O. BOUCHERON, P. BLANDIN, M-A. PALUMBO
P 907	J. HARARI, G. GRIBÉ, A - G. COHEN
P 909	M. HAMMAMI, F. MEADOWS
P 910	A.KILIAN, Y. NUSSAUME
P 912	A.PORTNOÏ, N. FÉVRIER
P 913	R. KENLEY, C. GIRARD
P 914	A. LIÉBARD, L. PÉNISSON, J - M. COGET
P 915	L. GUEDJ, P. HILAIRE
P 916	E. LOCICÉRO, F. GUÉNA
P 919	D. FEICHTINGER, F. GAUBIN
P 921	P - C. DUBOIS, P. LAUZANNE
P 922	D. REBOIS, T. BARBIER
P 923	E. DANIEL-LACOMBE, X. BONNAUD

M.9.9 - DROIT DE L'URBANISME

DU R. CARVAIS

M.9.10 – SÉMINAIRE 3

ARTS ET ESPACES

S901A	C. ASLAN, O. JEUDY, L. FALZON
S901B	M. MAZLOUMAN, J. GAUTEL, C. LECOEUR
S908	M. NEGRO, S. NAVA

VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ

S903	M. BÉDARIDA, J. HARARI, D. LEFRANÇOIS
S904	E. AMOUGOU, P. BOUCHÉ, S. WACHTER, B. WEBER, J. ZETLAOUI-LÉGER
S914	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

S906	R. DEMARCO, S. ROUSSEL, C. ZAHARIA, Y. NUSSAUME
S910	A. D'ORAZIO, J-C. BLÉSIUS, I. IOSA, A. TUFANO

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE

S912	S. BALEZ, D. HAMANI
------	---------------------

PATRIMOINE ET MUTATIONS

S913	X. BONNAUD, A. TUSCHER, A. TUFANO
S915	K. BOWIE, V. NÈGRE

THÉORIES ET CRITIQUES

S909	P. CHABARD, J. BASTOEN
S911	T. CIBLAC, F. GUÉNA, E. LOCICERO

M.9.10 – OPTIONNELS DE SÉMINAIRE- AU CHOIX

So 901A	D. COUILLARD
So 904	S. WACHTER
So 906	M. FENKER
So 923	O. BOUCHERON, S. WANG
So 908	J. HARARI
So 917	R. KENLEY
So 913	J - M. COGET
So 914	J - M. COGET
So 921	F. GUÉNA, T. CIBLAC
So 919	P - C. DUBOIS, P. LAUZANNE
So 928	C. ZAHARIA
So 929	S. NAVA, V. JOUVE, H. REIP
So 933	E. AMOUGOU, K. BOWIE, P. CHABARD, F. GUÉNA, A. TUFANO, S. WACHTER, B. WEBER, X. BONNAUD, J. ZETLAOUI-LÉGER, Y. NUSSAUME, I. IOSA, R. DE MARCO

M.9.10 – INTENSIFS PLURIDISCIPLINAIRES OU EX OT AU CHOIX

M 9.10 IP901	M. BOURDIER, C. VALLECILLO
M 9.10 IP902	O. JEUDY
M 9.10 IP904	M. MAZLOUMAN, B. PIGOT
M 9.10 IP906	M. DESSARDO, Y. ROUBY
M 9.10 IP908	G. ROUVILLOIS, C. GARRIER
M 9.10 IP909	B. PATTERSON
M 9.10 IP910	V. TABOADA
M 9.10 IP916	P. VÉRITÉ
M 9.10 IP917	J - B. EYRAUD
M 9.10 IP918	M. BOURDIER
M 9.10 IP921	E. LICHA, L. LOPEZ
M 9.10 IP922	A. TUFANO
M 9.10 IP923	E. ROPARS
M 9.10 IP924	J. NJOO
M 9.10 IP926	Y. MAHIEU
M 9.10 IP927	J. NJOO
M 9.10 IP928	E. MOURIER, I. IOSA
M 9.10 IP929	R. HODDE, M. SINEUS^